

COMMISSION SPÉCIALE SUR LES DROITS DES ENFANTS
ET LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
Mme RÉGINE LAURENT, Présidente
M. ANDRÉ LEBON, Vice-président
M. MICHEL RIVARD, Vice-président
Mme HÉLÈNE DAVID, Commissaire
M. ANDRÉS FONTECILLA, Commissaire
M. GILLES FORTIN, Commissaire
M. JEAN-SIMON GOSSELIN, Commissaire
M. LESLY HILL, Commissaire
Mme LISE LAVALLÉE, Commissaire
M. JEAN-MARC POTVIN, Commissaire
Mme LORRAINE RICHARD, Commissaire
Mme DANIELLE TREMBLAY, Commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

Montréal, le 5 novembre 2019

Volume 4

ROSA FANIZZI & ODETTE GAGNON
Sténographes officielles

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
LISTE DES PIÈCES	3
PRÉLIMINAIRES	4
DELPHINE COLLIN-VÉZINA	5
MARIE-CLAUDE GAUTHIER JULIE BOUCHARD	61
CPE HALTE-RÉPIT HOCHELAGA-MAISONNEUVE	129
MARIE-CLAUDE LANGLAIS ████████████████████ ████████████████████	
ORDONNANCE DE HUIS CLOS	193

LISTE DES PIÈCES

PAGE

P-003 : Résumé du témoignage de M. Olivier Gosselin

194

1 EN L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF (2019), ce cinquième
2 (5e) jour du mois de novembre :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Merci. Bon matin. Bienvenue à tout le monde. Alors,
8 on accueille pour commencer notre journée, madame
9 Delphine Collin-Vézina qui est directrice du Centre
10 de recherche sur l'enfance et la famille de
11 l'Université McGill, titulaire de la chaire de
12 recherche du Canada junior en aide sociale à
13 l'enfance et professeure à l'École de service
14 social de l'Université McGill. Donc, elle nous
15 parlera notamment des enfants aux prises avec des
16 traumatismes complexes et des conséquences que ceux-ci
17 peuvent avoir sur leur développement. Alors, merci
18 beaucoup, Madame Collin-Vézina, d'être avec nous ce
19 matin. On a à peu près une heure (1 h) ensemble. Ce
20 qu'on vous suggère c'est à peu près une quinzaine
21 de minutes de présentation et ensuite d'avoir des
22 échanges avec les commissaires. Ça vous va?

23 Mme DELPHINE COLLIN-VÉZINA :

24 C'est parfait.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Alors, avant de vous céder la parole, je vais
3 demander au greffier de vous assermenter.

4

5 **DELPHINE COLLIN-VÉZINA,**

6 (Sous serment)

7

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Alors, à vous la parole.

10 Mme DELPHINE COLLIN-VÉZINA :

11 Alors, merci beaucoup pour cette introduction.
12 Merci beaucoup pour cette invitation. C'est un
13 honneur de joindre ma voix, en tant que chercheuse
14 dans le domaine de la protection de l'enfance
15 depuis vingt (20) ans, à celle des enfants et des
16 jeunes qui ont connu ce système de très près et
17 qui, aujourd'hui adultes, vous ont parlé de leurs
18 expériences, malheureusement, souvent douloureuses.

19 Je me présente devant vous comme une
20 observatrice privilégiée de ce système de
21 protection de l'enfance qui, je l'espère, peut être
22 revu et amélioré afin que le passage en centre
23 jeunesse soit davantage vécu par ces enfants comme
24 celui d'une guérison vers un tremplin pour un
25 avenir meilleur, plutôt qu'un système qui ne les a

1 pas vus et entendus dans leurs besoins les plus
2 fondamentaux. Ce sont de ces besoins dont je veux
3 vous parler ce matin.

4 Les enfants et les adolescents en
5 Protection de la jeunesse arrivent dans les
6 services avec un sac à dos rempli d'expériences de
7 vie qui, trop souvent, sont marquées par la
8 violence, la maltraitance, la négligence. Ils ont
9 vécu un nombre beaucoup trop important de moments
10 où ils ont eu peur, se sont sentis blessés, trahis,
11 humiliés, insécurisés par les personnes les plus
12 importantes dans leur vie, celles qui devaient leur
13 apporter réconfort et sécurité, mais qui pour
14 plusieurs raisons, ne pouvaient bien remplir ce
15 rôle, c'est ce qu'on appelle les traumas
16 interpersonnels. Le sac à dos des enfants et des
17 adolescents en Protection de la jeunesse en est
18 rempli.

19 Ces traumas entraînent des séquelles
20 particulièrement importantes, car ils touchent à
21 l'essence même du développement des enfants.
22 Influencés par les traumas vécus, ces enfants
23 pourraient, avec raison, percevoir le monde comme
24 dangereux, s'attendre à être trahis comme ils l'ont
25 été par le passé, et donc mettre les gens à

1 distance pour mieux se protéger. Ils pourraient
2 aussi dépendre des autres, car ils n'ont pas appris
3 à se faire confiance et à croire qu'ils ont une
4 valeur aussi importante que les autres enfants. Ils
5 pourraient manquer de capacité à gérer leurs
6 émotions parce que personne ne les a aidés à mettre
7 des mots sur ce qu'ils vivent. Ils pourraient
8 également avoir développé un système biologique de
9 réponse au stress, celui-ci utile face au danger,
10 qui ne peut plus arrêter de sonner l'alarme et les
11 amène à être toujours fébriles et hyper vigilants,
12 prêts à bondir si un nouveau danger survenait.

13 Toutes ces manifestations sont autant de
14 séquelles des traumas interpersonnels et souvent
15 elles s'exprimeront par des comportements que l'on
16 jugera problématiques. Par exemple, on dira de tel
17 enfant qu'il est oppositionnel, qu'il est défiant,
18 qu'il est immature, qu'il ne sait pas gérer sa
19 colère, qu'il manque d'habiletés prosociales. Ces
20 descriptions sont souvent justes, mais c'est une
21 erreur d'attribuer ces étiquettes sans se demander
22 pourquoi ces enfants ont développé ces problèmes et
23 comment nous pouvons les aider.

24 Je crois que cette attitude fautive est
25 malheureusement courante dans notre système, et ce,

1 dès le moment où un dossier est évalué en
2 Protection de la jeunesse, tout comme lorsqu'il est
3 référé vers les services. Lorsqu'un dossier est
4 évalué en Protection de la jeunesse pour décider si
5 la sécurité et le développement d'un enfant est
6 compromis, il y a, à mon avis, deux obstacles qui
7 limitent la possibilité d'adopter dès le départ
8 cette vision plus holistique répondant davantage
9 aux besoins de l'enfant.

10 Le premier est que les intervenants
11 responsables de ces évaluations sont souvent ceux
12 avec le moins d'expérience, qui se retrouvent dans
13 un contexte de travail émotionnellement difficile où ils
14 ne sont pas accueillis avec plaisir, tout en étant
15 témoins d'histoires de vie douloureuses et qui ont
16 une charge de cas dépassant ce qui est humainement
17 possible de traiter en profondeur.

18 Il peut donc être compliqué pour ces
19 intervenants d'évaluer l'ensemble de l'histoire et
20 des besoins de l'enfant et de ne pas se limiter aux
21 motifs de signalement. L'enfant, pendant ce temps,
22 a plusieurs raisons de vouloir cacher une partie de
23 son sac à dos à cet adulte qu'il ne connaît pas. Il
24 comprend trop bien les conséquences qui peuvent en
25 découler.

1 Le deuxième obstacle est que nous
2 intervenons souvent, et particulièrement chez les
3 adolescents, pour des motifs de troubles sérieux de
4 comportement. L'enfant ne va pas à l'école, il
5 fugue, il est agressif. Cet article de la loi, cet
6 alinéa nous donne une opportunité d'intervention,
7 mais il est un couteau à double tranchant. Il
8 véhicule l'idée que le signalement et
9 l'intervention qui pourrait suivre reposent sur la
10 présence de comportements problématiques chez ce
11 jeune et occulte par le fait même les causes de ces
12 manifestations, possiblement de nombreux traumatismes.
13 En utilisant cette étiquette sans adopter une
14 approche plus axée sur le trauma, on donne le
15 sentiment au jeune que l'on intervient parce que
16 lui a un problème.

17 Par exemple, nous avons mené une étude
18 auprès de cinquante-trois (53) jeunes âgés de
19 quatorze (14) à dix-sept (17) qui étaient hébergés
20 en centre de réadaptation. Nous leur demandions de
21 remplir un questionnaire sur cinq formes
22 d'événements traumatiques qu'ils pourraient avoir
23 vécus : abus physique, abus psychologique, abus
24 sexuel, négligence physique, négligence
25 émotionnelle. La presque totalité des jeunes sondés

1 ont rapporté avoir vécu au moins un de ces
2 événements traumatiques et un jeune sur quatre a
3 rapporté en avoir vécu quatre, sinon les cinq
4 formes sur lesquelles nous les questionnions.

5 En contraste, quand on allait voir pourquoi
6 ces adolescents étaient placés, presque quatre-
7 vingt-dix pour cent (90 %) d'entre eux l'étaient
8 pour troubles de comportement. Il y avait donc un
9 énorme décalage entre ce que les jeunes avaient
10 accepté de nous révéler et la raison pour laquelle
11 ils étaient placés. Cela ne veut pas dire que les
12 intervenants n'étaient pas au courant du passé
13 traumatique de ces jeunes, mais cette connaissance
14 demeurait informelle, elle n'était pas facilement
15 accessible au dossier du jeune et n'était donc pas
16 une partie prenante du plan d'intervention.

17 C'est cette dernière réflexion qui m'amène
18 à vous parler des services offerts qui, eux aussi,
19 adoptent une perspective souvent limitée. Si un
20 jeune est placé en centre de réadaptation pour les
21 troubles de comportement, alors nous lui
22 apprendrons des règles qu'il devra suivre. Nous lui
23 offrirons des ateliers sur la gestion de la colère
24 et sur le développement des habiletés prosociales.
25 Ces objectifs d'intervention sont logiques, à la

1 lumière de la raison du placement. Ils ne sont pas
2 nécessairement erronés, mais ils auront un impact
3 limité si nous n'allons pas au-delà du comportement
4 pour offrir des expériences réparatrices à ces
5 enfants et ces adolescents qui ont été blessés et
6 trahis par le passé.

7 C'est dans cette perspective que les
8 approches axées sur le trauma sont des opportunités
9 fort prometteuses pour revoir nos services et les
10 optimiser afin de répondre aux besoins des enfants
11 et adolescents qui ont un parcours de vie
12 traumatique.

13 Ces approches ne se limitent pas à suggérer
14 de nouveaux programmes ou de nouvelles procédures,
15 mais invitent plutôt à revoir le système dans son
16 ensemble pour mener à des changements
17 organisationnels, qui peuvent se résumer autour de
18 quatre concepts clés décrits comme la règle des
19 quatre R : réaliser, reconnaître, répondre et
20 résister à la retraumatisation.

21 La première étape est de réaliser
22 l'existence et l'impact profond du trauma chez les
23 enfants et les jeunes dans les services. Pour
24 pouvoir arriver à cette réalisation, il faut que
25 l'ensemble des acteurs en Protection de la jeunesse

1 soient formés sur ces notions, tant les acteurs
2 sociaux que judiciaires, tant les intervenants que
3 les familles d'accueil.

4 La deuxième étape consiste à reconnaître
5 les signes et les symptômes en lien avec les
6 expériences traumatiques. Les intervenants doivent
7 être en mesure de faire une évaluation qui va au-
8 delà de l'alinéa de la loi. Il faut pouvoir donner
9 aux intervenants les outils pour documenter les
10 traumas et leurs séquelles. Mais cette deuxième
11 étape implique aussi la reconnaissance de l'impact
12 de ces interventions sur les intervenants afin de
13 mieux les soutenir. Pour ceci, il faut une
14 supervision adéquate, des espaces d'échange et de
15 partage et de la formation continue.

16 La troisième étape implique qu'il faut être
17 en mesure de répondre à ces traumas. Pour cela, les
18 intervenants doivent être en mesure d'offrir un
19 continuum de services pour les enfants et les
20 adolescents, mais aussi à leurs donneurs de soin,
21 par exemple, les intervenants en foyer de groupe et
22 centre de réadaptation, les familles d'accueil.
23 Ici, repose un des grands paradoxes des approches
24 axées sur le trauma. Bien que les besoins des
25 jeunes soient au coeur de toutes les interventions,

1 ce sont d'abord les adultes responsables auxquels
2 nous devons prêter main-forte afin qu'ils soient
3 des piliers solides sur lesquels les enfants
4 peuvent s'appuyer pour mieux se développer.

5 Et finalement, il faut absolument éviter
6 que le système retraumatise l'enfant, que ce soit
7 par des décisions prises sans entendre le point de
8 vue de celui-ci, par un placement qui implique de
9 nouvelles expériences traumatiques, par des bris
10 répétés de placements ou par l'utilisation de
11 méthodes de contrôle comme l'isolement et la
12 contention. Nos recherches et celles menées dans
13 d'autres pays montrent que les approches axées sur
14 le trauma diminuent significativement les bris de
15 placement et le recours à des méthodes de contrôle.

16 Alors, ces lignes directrices m'amènent à
17 formuler quatre recommandations. Premièrement, il
18 est primordial de dispenser une formation générale
19 dans les cégeps et les universités sur le trauma et
20 ses séquelles à tous les acteurs qui travailleront
21 auprès des enfants : travail social, psychologie,
22 éducation, mais aussi médecine, droit, technique
23 infirmière, technique policière. Cette formation
24 devrait faire partie du curriculum de ces
25 programmes, ce qui permettrait de sensibiliser

1 l'ensemble de ces futurs intervenants et
2 professionnels. Pour le moment, peu de programmes
3 collégiaux et universitaires présentent ce contenu
4 à leurs étudiants.

5 Des formations plus approfondies devraient
6 aussi être disponibles pour les intervenants
7 sociaux et judiciaires en Protection de la
8 jeunesse. Il est impensable que l'ensemble de ces
9 professionnels interviennent auprès de cette
10 clientèle sans avoir les connaissances nécessaires
11 pour pleinement réaliser l'ampleur du sac a dos
12 porté par leurs clients et les séquelles qui en
13 découlent et ainsi intervenir au-delà de la raison
14 plus ciblée de l'alinéa de la loi.

15 Deuxièmement, pour qu'une approche axée sur
16 le trauma fonctionne à long terme, il faut offrir
17 beaucoup plus qu'une simple formation. Il faut
18 aussi donner du soutien, de la supervision et des
19 opportunités de réflexion et de développement
20 professionnel aux intervenants et aux donneurs de
21 soins, considérant qu'ils sont les acteurs clés
22 dans ce système.

23 Il n'est pas rare que des intervenants dans
24 des centres de réadaptation n'aient qu'une
25 rencontre d'équipe par mois. Et pourtant, ils

1 travaillent avec des jeunes dont les besoins et les
2 défis sont grands, vingt-quatre heures (24 h) par
3 jour, sept jours sur sept. Comment, dans un tel
4 contexte, ces intervenants peuvent-ils apprendre
5 les uns des autres, se soutenir, revoir les
6 interventions pour les rendre moins réactives,
7 moins punitives envers les jeunes. Dans le contexte
8 actuel où le manque de ressources est criant, on
9 demande aux intervenants d'accomplir ni plus ni
10 moins qu'une mission impossible.

11 Troisièmement, je recommande de consacrer
12 plus de ressources et d'offrir de meilleures
13 conditions de travail aux intervenants affectés au
14 traitement et à l'évaluation des signalements afin
15 qu'il y ait moins de roulement de personnel dans
16 ces postes et une expertise plus grande qui puisse
17 s'y développer. Il s'agit de la porte d'entrée dans
18 le système, ce qui va orienter de façon
19 significative la trajectoire de vie des enfants et
20 adolescents en Protection de la jeunesse. Avec la
21 pression de la performance et des listes d'attente,
22 il est difficile pour les intervenants de prendre
23 le temps nécessaire pour évaluer le signalement
24 dans la perspective du trauma et faire une
25 évaluation complète des besoins des jeunes signalés

1 et des meilleures options pour assurer leur plein
2 rétablissement.

3 Et finalement, des programmes axés sur le
4 trauma pour les enfants, les familles et les autres
5 donneurs de soins doivent être implantés dans
6 l'ensemble des services au Québec et être appuyés
7 par des directives ministérielles claires.
8 Présentement, plusieurs programmes sont implantés
9 dans certains services, mais ils le sont à la pièce
10 et selon le bon vouloir de certains gestionnaires
11 qui croient en ces approches. Ce modèle est
12 fragile, car il repose sur certains individus
13 seulement et peut être discontinué à tout moment si
14 les budgets ne permettent plus l'implantation de
15 ces programmes.

16 Je suggère de prendre exemple sur le
17 Nouveau-Brunswick qui, récemment, a adopté une
18 approche axée sur le trauma, le modèle
19 « attachement régulation et compétence », à
20 l'échelle de la province tout entière, entériné par
21 le ministère de la Santé de cette province. Je
22 crois que le Québec pourrait emboîter le pas et
23 s'assurer que les enfants et adolescents en
24 Protection de la jeunesse, malgré un départ
25 difficile dans la vie, aient accès aux services

1 nécessaires pour assurer leur guérison et rêver,
2 comme tous les jeunes du Québec, à un avenir
3 prometteur. Merci.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Merci beaucoup, Madame Collin-Vézina. On va débiter
6 la période d'échange avec les commissaires avec
7 Jean-Marc Potvin.

8 M. JEAN-MARC POTVIN, commissaire :

9 Q. **[1]** Alors, merci beaucoup, Madame Collin-Vézina
10 pour votre témoignage.

11 R. Merci.

12 Q. **[2]** Pour vos propos qui font beaucoup écho à ce
13 qu'on a entendu des jeunes qui nous ont dit très
14 clairement qu'on met beaucoup l'accent sur leurs
15 troubles de comportement, puis qu'on a peu d'écoute
16 pour ce qu'ils ont vécu.

17 J'aimerais peut-être aller un peu plus loin
18 sur la question des approches liées au trauma. On
19 sait que dans notre centre de réadaptation, il y a
20 beaucoup d'approches basées sur des approches
21 cognitives-comportementales, donc très axées sur
22 les comportements. Est-ce qu'il y a, au Québec, des
23 approches comme ça qui ont été déployées, qui ont
24 été évaluées à ce moment-ci?

25 R. Donc, oui, c'est la très bonne nouvelle. Au Québec,

1 on a plusieurs initiatives depuis, disons, environ
2 sept ou huit ans en complémentarité à des approches
3 telles que celles cognitivo-comportementales ou
4 d'autres approches avec les familles d'accueil. On
5 pense au programme SOCAN, au programme AIDE, qui
6 étaient déjà implantés depuis très longtemps. Donc,
7 depuis sept ou huit ans, on a des approches axées
8 sur le trauma qui sont ajoutées à cette offre de
9 service. Mais comme je le mentionnais, c'est
10 vraiment à la pièce, c'est-à-dire qu'on a eu la
11 chance de collaborer avec plusieurs unités de
12 centres de réadaptation et foyers de groupe au
13 Québec à travers plusieurs régions. Donc, plusieurs
14 CISSS et CIUSSS ont collaboré avec nous, mais
15 parfois un ou deux centres par région, par CISSS ou
16 par CIUSSS, un ou deux centres uniquement qui
17 tentaient, de façon pilote, d'implanter des
18 approches axées sur le trauma. C'est le même
19 programme que celui du Nouveau-Brunswick, donc le
20 modèle « attachement, régulation et compétence »,
21 c'est un modèle qui est considéré comme un des plus
22 prometteurs pour aider les enfants à déployer leur
23 résilience, à vraiment développer leurs forces.
24 Parce que bien qu'on dise que ce soient des
25 approches axées sur le trauma, le but n'est pas

1 nécessairement de faire parler les jeunes au sujet
2 de leurs événements traumatiques. Bien sûr, ça
3 pourrait être un objectif qui est poursuivi pour
4 certains enfants, mais il s'agit davantage de
5 donner l'occasion aux enfants d'être vus et
6 entendus pour leurs besoins les plus fondamentaux,
7 d'être vus au-delà du comportement et d'être aussi
8 soutenus dans le développement de leurs forces.

9 Alors, pour le moment, on a au Québec
10 travaillé avec quarante-cinq (45) unités de centres
11 de réadaptation et foyers de groupes, donc c'est
12 quand même un nombre impressionnant, distribués à
13 travers donc quatorze (14) régions, donc quatorze
14 (14) CIUSSS et CISSS. C'est un déploiement qui a
15 commencé tout petit en projet pilote et qui a
16 grossi, qui aujourd'hui est aussi mené en
17 collaboration avec Boscoville qui avait déployé de
18 façon très importante l'approche cognitivo-
19 comportementale. Donc, je pense que c'est important
20 aussi de souligner à quel point il y a un effort de
21 concertation pour que cette approche ne soit pas la
22 nouvelle approche au goût du jour, la nouvelle
23 façon de faire, mais qui n'est pas cohérente avec
24 l'ensemble des services jusqu'à présent. Donc, on
25 tente le plus possible de l'arrimer avec l'ensemble

1 des services déjà présents pour adopter une lunette
2 qui va être plus holistique et qui va regarder
3 l'enfant dans l'ensemble de ses besoins.

4 Q. **[3]** Si je comprends bien, c'est une approche qui se
5 combine aux approches existantes, qui ne vient pas
6 nécessairement remplacer les approches existantes.

7 R. C'est exactement ça.

8 Q. **[4]** Vous avez dit qu'au font les approches axées
9 sur le comportement sont quand même peut-être
10 nécessaires. Est-ce qu'on doit faire un choix ou
11 est-ce qu'on doit combiner en quelque sorte des
12 approches?

13 R. C'est des discussions qu'on a eues, des discussions
14 fort intéressantes dans des communautés de pratique
15 qu'on anime et qu'on a avec les intervenants en
16 Protection de la jeunesse. Et avec le temps, on a
17 réalisé à quel point c'est des approches qui se
18 combinent, en fait, très bien.

19 L'approche cognitivo-comportementale, par
20 exemple, peut apporter beaucoup d'outils pour
21 pouvoir épauler l'enfant, pour pouvoir lui donner,
22 c'est ça, un coffre à outils dans lequel il peut
23 puiser pour pouvoir mieux naviguer le monde social
24 dans lequel on espère qu'il va avoir beaucoup de
25 succès.

1 Alors, que l'approche ARC va, pendant ce
2 temps-là, s'occuper de comprendre mieux ses
3 déclencheurs. Pourquoi cet enfant devient
4 vraiment... se désorganise lorsque quelqu'un hausse
5 le ton? Pourquoi cet enfant devient très malheureux
6 lorsque quelqu'un le critique? Donc, on va aller
7 au-delà du comportement lui-même pour comprendre
8 le contexte dans lequel il a grandi. Alors, il n'y
9 a vraiment pas de choix à faire, il faut pouvoir
10 les arrimer pour que ce soit cohérent pour les
11 intervenants qui les appliquent. Mais on voudrait
12 surtout pas donner l'impression qu'il faut faire
13 table rase et qu'on avait tout faux par le passé.
14 C'est plutôt un ajustement et une bonification des
15 services et non une éradication de ce qu'on faisait
16 par le passé.

17 Q. **[5]** Si je comprends bien, c'est un peu une approche
18 qui met en perspective les comportements du jeune
19 puis qui permet d'avoir des attitudes ou des
20 interventions plus adaptées, tenant compte de ce
21 qu'ils sont comme personne.

22 R. Absolument. On dit souvent que c'est une autre
23 lunette, en fait. Ça va être l'image qu'on va
24 donner, l'image du sac à dos dont j'ai parlé est
25 une qu'on utilise souvent. Et l'image de la

1 lunette, en fait, où on va tenter de regarder cet
2 enfant avec une curiosité, avec une compassion pour
3 son histoire de vie plutôt qu'avec une lunette qui
4 va être davantage jugeante, avec des mots qui sont
5 durs envers les enfants. Lorsqu'on traite un enfant
6 de manipulateur, de menteur et qu'on ne prend pas
7 en considération qu'il a grandi dans un contexte où
8 peut-être que ça a été sa seule chance de survie,
9 d'être capable de pouvoir se démener en adoptant
10 des comportements qui sont inadéquats, certes, mais
11 qui étaient aussi des comportements adaptatifs dans
12 un contexte traumatique. Alors, on fait fausse
13 route, je pense, alors c'est cette lunette qu'on
14 espère ajuster.

15 Q. **[6]** Je ne sais pas s'il y a plusieurs approches qui
16 existent dans le monde concernant les traumas
17 complexes, il y a peut-être plusieurs modes
18 d'intervention, plusieurs approches. Je comprends
19 qu'il y en a une ici qui a été déployée, là, qui
20 s'appelle « attachement, régulation, compétence ».

21 R. Il y en a d'autres.

22 Q. **[7]** Il y en a d'autres. Une des grandes questions
23 qui se pose quand on veut déployer des approches
24 comme celle-là, c'est qu'est-ce qu'on choisit? Est-
25 ce que chacun choisit un programme selon le goût du

1 jour ou s'il est mieux de déployer une approche,
2 par exemple, qui a fait ses preuves, qui est axée
3 sur des données probantes, pour être efficace dans
4 le déploiement aussi de telles approches, là.

5 R. C'est sûr qu'il y a une plus-value à avoir un
6 langage commun à travers les différents services.
7 Alors, ça, je pense que de penser à un modèle
8 unificateur est peut-être une très bonne idée.
9 C'est le choix que le Nouveau-Brunswick a fait.
10 Mais au Québec, il y a aussi beaucoup d'autres
11 programmes plus spécialisés qui auraient aussi
12 avantage à être considérés. On pense au programme
13 STEP qui s'intéresse en particulier aux jeunes
14 mères qui vont avoir leurs enfants, donc se
15 positionne dans une intervention non pas réactive,
16 mais vraiment en prévention secondaire, où on
17 identifie des mamans plus à risque et on tente de
18 les soutenir. C'était aussi la visée du programme
19 SIPPE. Alors, des fois des programmes qui ne disent
20 pas qu'ils sont axés sur le trauma, mais en étant
21 appui aux donneurs de soins, en tentant de bâtir la
22 résilience de ces enfants et de ces familles
23 finalement, visent la même orientation.

24 Il y a le programme TF-CBT, qui est un
25 programme aussi cognitivo-comportemental qui est

1 implanté au Centre Marie-Vincent avec les victimes
2 d'agression sexuelle, pour lequel il y a eu une
3 adaptation aussi pour des enfants qui présentent
4 des trajectoires de vie de traumatisme complexe.
5 Alors, il y a plusieurs possibilités, il y a
6 plusieurs initiatives au Québec qui sont très
7 inspirantes et pour lesquelles, dans le fond, il y
8 aurait un avantage à penser à un déploiement plus,
9 disons, provincial et qui soit moins à la pièce et
10 laissé au bon vouloir des gestionnaires.

11 Q. **[8]** J'aimerais peut-être vous entendre une dernière
12 question sur la collaboration avec les chercheurs
13 puis les milieux de pratique. Bon. Dans le contexte
14 des instituts universitaires, dans le contexte d'un
15 travail en réseau qui existait peut-être plus
16 fortement avant qu'aujourd'hui, on pouvait faire ce
17 genre de réflexion-là, discuter des modèles, des
18 approches, les chercheurs étaient très prêts pour
19 soutenir l'implantation des bonnes pratiques. Qu'en
20 est-il de cette collaboration-là aujourd'hui?

21 R. Je vous dirais qu'on est un... le Québec est un
22 terrain incroyablement fertile dans les
23 collaborations - milieu de pratique et milieu de
24 recherche. On a plusieurs groupes de recherche.
25 Vous avez mentionné, bien sûr, les instituts

1 universitaires, le CRUJeF et l'IUJD, mais on a
2 aussi énormément de centres de recherche ou de
3 groupes de recherche qui s'intéressent à des
4 problématiques particulières ou aux traumas
5 complexes comme le centre de recherche que je
6 dirige, et on est des chercheurs très impliqués
7 dans les milieux de pratiques.

8 Donc, je crois qu'on n'a pas perdu trop
9 dans les dernières années dans la volonté, à tout
10 le moins, de collaborer de façon très étroite entre
11 les milieux de pratique et les milieux de la
12 recherche pour que les connaissances sur le terrain
13 et les connaissances acquises empiriquement
14 puissent se nourrir les unes et les autres.

15 Ce qui est peut-être plus compliqué
16 maintenant avec les structures, les infrastructures
17 du CIUSSS et du CISSS, c'est que la possibilité de
18 mener des recherches de façon à court terme de
19 façon fluide a pris un peu de difficulté avec ses
20 mégaorganisations.

21 Donc, je vous dirais que ce qu'on a pu
22 perdre avec le temps, c'est de pouvoir dire
23 rapidement à un partenaire : est-ce qu'on fait un
24 projet pilote pour voir si tel jeune qui revient de
25 fugue, on pourrait pas essayer quelque chose? Puis

1 de trouver rapidement les façons de faire approuver
2 ce projet de pouvoir avoir l'approbation éthique,
3 par exemple, et que rapidement on puisse être en
4 collaboration. Cette fluidité a été perdue avec les
5 grandes structures.

6 Donc, on est davantage portés, comme
7 chercheurs, à vouloir proposer de très grands
8 projets puisque que ce soit un tout petit projet ou
9 un grand projet, finalement les démarches sont tout
10 aussi difficiles. Alors, peut-être... ça, c'est
11 l'aspect qu'on aurait pu perdre avec le temps.

12 Q. **[9]** Merci beaucoup.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[10]** Ça va. On va poursuivre la conversation.

15 R. Bien sûr.

16 Q. **[11]** Avec Hélène David.

17 Mme HÉLÈNE DAVID, commissaire :

18 Q. **[12]** Merci beaucoup. Je pense que je peux vous
19 appeler chère collègue.

20 R. Oui.

21 Q. **[13]** Et très fière que vous soyez rendue là où vous
22 êtes rendue, vous avez été formée...

23 R. Merci.

24 Q. **[14]** ... dans des très bonnes universités. C'est
25 toujours extraordinaire de voir les résultats que

1 ça peut donner parce que je dirais, on est à peu
2 près à fêter ou à souligner... pas fêter, souligner
3 le centième anniversaire de cette notion de trauma.
4 C'est une notion qu'on vous a sûrement enseignée au
5 baccalauréat, c'est une notion très, très
6 freudienne au début, mais qui a eu son évolution,
7 qui est très complexe, c'est pas seulement le
8 trauma qui est complexe, mais c'est la notion même
9 de trauma, et on peut parler d'une sorte de
10 réacteur nucléaire avec un épicentre, plein de
11 couches protectrices. Et vous le décrivez très bien
12 dans le sac à dos, plusieurs traumas peuvent avoir
13 donc énormément de couches protectrices. Et vous
14 vous attaquez, et j'oserais dire, je suis tellement
15 fière de vous et de vos recherches parce que vous
16 vous attaquez à un concept très complexe, mais en
17 essayant de l'appliquer en même temps, ce que des
18 chercheurs des fois ont de la misère à faire, et
19 vous osez donner les conditions dans lesquelles, on
20 devrait traiter ça.

21 Alors, vous commencez avec la formation. Je
22 ne peux pas être évidemment en désaccord avec ça,
23 de former. On va se dire bonne chance pour que
24 votre recommandation puisse percoler dans tous les
25 collègues et les universités. C'est une question

1 qu'on a à se poser, je pense, la formation sur le
2 trauma. Mais c'est pas une formation simple non
3 plus et c'est pas quand vous dites « on occulte les
4 causes des symptômes », vous avez bien dit avec
5 nuance, et moi je l'apprécie beaucoup, que oui, il
6 y a eu toute une époque très behavioriste, très
7 cognitivo-comportementale, et là, bien le balancier
8 fait en sorte qu'on devrait complexifier les choses
9 parce que ces enfants-là arrivent avec un bagage
10 très, très complexe, mais avec tous les mécanismes
11 de défense. Or, on ne regarde que les défenses, des
12 choses qu'on enseigne beaucoup, puis on ne s'en va
13 pas aux symptômes, et vous, vous vous attaquez à
14 cette question-là. Arrêtez de regarder juste les
15 symptômes, traiter le trouble de comportement et
16 puis vous pensez que vous allez régler les choses.
17 L'enfant devient le symptôme, alors que les traumas
18 ne sont pas créés par lui, mais il a eu à les
19 métaboliser ou pas, la plupart du temps non
20 métabolisé.

21 Alors moi, ma question c'est : mais comment
22 vous proposez qu'on forme ces intervenants? Vous
23 parlez même de sensibiliser les familles d'accueil,
24 et caetera, ce qui est formidable, mais c'est tout
25 un défi que vous demandez à la société, aux

1 intervenants, familles d'accueil, aux centres de
2 réadaptation, aux travailleurs sociaux, vous parlez
3 des policiers, vous parlez des médecins. Moi, je
4 salue votre position. Conditions de travail, et
5 caetera, mais j'aimerais ça que vous parliez un peu
6 plus de comment vous avez espoir que tous ces
7 gens-là soient formés à cette notion d'intervention
8 en trauma?

9 R. En fait, ça me permet de pouvoir poursuivre sur la
10 première question parce qu'on a déjà des démarches
11 de formation qui sont très importantes. Donc, sur
12 le même modèle « attachement, régulation et
13 compétence », et en collaboration avec le CIUSSS de
14 Lanaudière, on a développé un groupe de soutien
15 pour les familles d'accueil. Alors, avec les
16 familles d'accueil, douze (12) rencontres que l'on
17 fait avec eux, où on leur explique vraiment ces
18 mêmes concepts de trauma complexe, mais comment ils
19 peuvent s'appliquer dans la réalité de leur vécu
20 quotidien avec cet enfant dans leur famille?

21 Et pour avoir mené des entrevues ensuite
22 avec les familles qui avaient participé à ces
23 groupes de soutien, la réponse unanime était : ah,
24 enfin, enfin, on comprend mieux. Parce que
25 finalement je suis vraiment convaincue que la

1 majorité des gens qui interviennent dans ce système
2 et auprès des jeunes et des enfants ont, au point
3 de départ, un grand coeur et une grande volonté de
4 faire une différence, mais ensuite, les moyens
5 manquent. Et la connaissance et comprendre le
6 trauma complexe, comprendre comment il se manifeste
7 et non de regarder uniquement les comportements est
8 une première étape de sensibilisation. Bien sûr, ce
9 n'est pas la finalité, mais c'est tout de même une
10 première étape.

11 Si on revient à cette notion des différents
12 savoir, le modèle ARC s'intéresse particulièrement
13 et avec les familles d'accueil tout comme avec les
14 intervenants en Protection de la jeunesse, à leur
15 donner une certaine portion de savoir : qu'est-ce
16 que c'est le trauma complexe? Une certaine partie de
17 savoir-faire : comment gérer un enfant qui arrive de
18 l'école et qui claque la porte, lance son sac à dos
19 puis envoie promener tout le monde? C'est ça, les
20 exemples que les intervenants et les familles
21 d'accueil vont nous donner. On pourrait avoir une
22 approche punitive puis dire : ça ne se fait pas,
23 puis avoir vraiment vouloir mettre une règle ou une
24 punition, mais on pourrait essayer de comprendre.
25 Peut-être que la journée a été très difficile aussi

1 pour cet enfant-là. Est-ce qu'on est capable de
2 pouvoir inviter l'enfant à avoir une conversation
3 sur ce qui a pu mener à cette difficulté
4 aujourd'hui.

5 Mais finalement le plus grand morceau c'est
6 de travailler le savoir-être. Et avec les familles
7 d'accueil tout autant qu'un policier, un médecin, un
8 avocat, je crois que c'est la partie qui fait défaut
9 dans nos programmes de formation, on va s'occuper
10 beaucoup du savoir, on va s'occuper beaucoup du
11 savoir-faire puis finalement, avec le temps et mes
12 collaborations si précieuses avec toutes ces
13 personnes qui interviennent avec les enfants, les
14 adolescents, on le voit bien que c'est le savoir-
15 être qui va vraiment faire la différence. Est-ce que
16 la personne qui est l'intervenant, la famille
17 d'accueil, est capable d'avoir elle-même des
18 capacités de régulations, est-ce qu'elle est capable
19 de pouvoir prendre un pas de recul, pouvoir se
20 demander : bon, ça me heurte que cet enfant soit
21 difficile aujourd'hui, mais est-ce que je suis
22 capable de prendre un grand respire puis de pouvoir
23 aller au-delà de ça? Mais ça, ça prend du temps et
24 ça prend, Ce n'est pas nécessairement une seule
25 heure qu'on va donner en formation qui va venir

1 changer le savoir-être et c'est pour ça que je mets
2 l'accent sur le fait que la formation initiale est
3 essentielle, je pense qu'elle peut poser les jalons
4 du savoir et du savoir-faire, mais c'est dans
5 l'accompagnement continu qu'on peut développer le
6 savoir-être et c'est ça qui a été diminué à travers
7 le temps. Vraiment là, j'ai vingt (20) ans là de
8 grande collaboration avec la Protection de la
9 jeunesse puis il y a eu des vagues et plusieurs
10 cycles, l'attention qui est donnée à la supervision
11 clinique, à l'accompagnement, les familles d'accueil
12 aussi le disent très souvent, qu'ils ont vraiment
13 peu d'espace où ils peuvent enrichir leurs façons de
14 pouvoir intervenir, se sentir soutenues. Alors, je
15 pense que c'est vraiment cet aspect qu'on devrait
16 aller chercher.

17 Q. **[15]** Oui, vous parlez beaucoup de la notion de temps
18 dans le fond...

19 R. Oui.

20 Q. **[16]** ... de prendre le temps, douze (12) rencontres
21 avec les familles d'accueil, on a eu des gens...

22 R. Hum, hum.

23 Q. **[17]** ... qui sont venus nous dire justement que les
24 familles d'accueil pouvaient être laissées à elles-
25 même et là, douze (12) rencontres, ça doit être

1 extrême**ment** bénéfique, les familles se rencontrent
2 entre elles aussi et apprennent ce que vous dites,
3 ce que vous appelez le savoir-être, et vous parlez
4 du temps consacré aussi aux jeunes intervenants...

5 R. Hum, hum.

6 Q. **[18]** ... du temps de supervision, d'accompagner les
7 accompagnateurs et ça, c'est extrêmement important,
8 alors je pense qu'on entend bien votre
9 recommandation. Et dans le cas contraire, vous dites
10 ça fait vingt (20) vingt que vous les fréquentez
11 beaucoup et c'est tout à votre honneur, vous devez
12 constater, des fois, tristement une sorte de
13 retraumatisation des jeunes à travers une approche
14 plus punitive, vous avez parlé de coercitive,
15 comment vous jugez ça, est-ce que vous le voyez
16 d'abord cette restigmatisation, cette
17 retraumatisation?

18 R. Donc, ce pourquoi je reste encore préoccupée malgré
19 justement la bonne volonté des intervenants, c'est
20 vraiment cette notion d'usage des mesures de
21 contrôle, je pense que c'est un élément qu'il faut
22 absolument vraiment regarder de plus près et
23 comprendre comment on peut arriver à diminuer ces
24 mesures de contrôle, elles sont obligatoirement
25 notées par les intervenants, les intervenants

1 doivent, par la loi, noter s'ils font l'usage de
2 contention, d'isolement et même de retrait.
3 Lorsqu'on parle d'un retrait, bien sûr, c'est une
4 mesure peut-être moins extrême que la contention et
5 l'isolement, il demeure tout de même que l'enfant
6 est donc retiré d'une opportunité d'apprentissage et
7 cet enfant peut aussi croire que c'est lui qui est
8 problématique plutôt que de penser que les adultes
9 vraiment tiennent à ce qu'il reste engagé.

10 Or, dans le cadre de l'implantation de ARC,
11 on a mesuré le nombre de mesures de contention qui
12 était utilisé dans les centres de réadaptation et
13 donc, on a eu l'opportunité d'avoir toutes les
14 données qui proviennent de trente-huit (38) unités
15 six mois avant le début de ce soutien à travers le
16 modèle ARC et un an plus tard. C'est sûr que les
17 chiffres, ils sont frappants et ils sont dérangeants
18 chez ces enfants, donc on parle quand même de quatre
19 cent soixante-cinq (465) enfants, les six mois qui
20 précédent, donc c'est vraiment les services tels
21 qu'ils sont implantés de façon assez usuelle avec
22 les approches courantes, c'est en moyenne onze (11)
23 mesures de contrôle que les enfants ont reçues donc
24 contention, isolement et retrait. Mais c'est un
25 chiffre qui, en fait, ne dit pas complètement la

1 réalité parce que, en fait, il y a plusieurs enfants
2 qui en auront zéro et ceux qui en auront en auront
3 beaucoup. Alors, en fait, des ces quatre cent
4 soixante-cinq (465) enfants, ils y en a que cent
5 quatre-vingt-quatorze (194) qui vont avoir une
6 mesure de contrôle pendant leurs séjours en centre
7 de réadaptation mais ceux qui en auront, la moyenne
8 devient vingt-sept (27) pendant leurs séjours.

9 Donc, ça vient vraiment nous parler de cette
10 réalité, c'est-à-dire que les services peuvent bien
11 fonctionner pour une certaine partie de la
12 population en Protection de la jeunesse, peut-être
13 qu'il y a des méthodes cognitives ou
14 comportementales, l'approche psychoéducative,
15 d'autres approches qui sont développées à travers le
16 Québec fonctionnent pour une certaine partie des
17 enfants, mais il demeure que dans ce groupe, à tout
18 le moins, un peu moins de la moitié ont reçu donc
19 vingt-sept (27) fois des mesures de contrôle pendant
20 qu'ils étaient dans le fond, sous la protection,
21 hein, de la jeunesse.

22 On peut se questionner sur les séquelles
23 que peuvent laisser ces mesures de protection et
24 lorsqu'on regardait la raison pour laquelle les
25 intervenants avaient utilisé ces mesures, dans un

1 peu moins de la moitié des cas, c'était pour
2 protéger le jeune de lui-même ou protéger autrui,
3 ce qui est vraiment la raison qui devrait être
4 celle presque à cent pour cent (100 %), on l'avait
5 dans un peu moins de cinquante pour cent (50 %).
6 Les autres raisons qui étaient mentionnées étaient,
7 par exemple, l'enfant ne suit pas les règles dans
8 l'unité; l'enfant n'est pas disposé à participer
9 aux activités; l'enfant n'accepte pas de cesser un
10 comportement puis celui qui est peut-être le plus
11 triste dans cette liste c'est : l'enfant revient
12 d'une fugue et donc, ce que ça nous dit, c'est que
13 possiblement cet enfant revenant de cette fugue est
14 très dérégulé, très difficile à gérer, bien sûr,
15 hein, mais il n'y a pas assez de personnes sur le
16 plancher pour pouvoir s'occuper de ce jeune un à un
17 qui revient de la fugue et donc nécessairement, les
18 intervenants sont laissés avec très peu d'autres
19 moyens pour pouvoir réellement aider cet enfant à
20 se calmer et vous allez avoir de mes collègues puis
21 vous avez eu certains jeunes venant des centres
22 jeunesse qui vous ont expliqué qu'être en fugue, ce
23 n'est pas une partie de plaisir et qu'ils
24 reviennent en centre de réadaptation avec parfois
25 beaucoup plus de traumatismes que par le passé. Or,

1 c'est vraiment préoccupant de voir ces chiffres.

2 La bonne nouvelle, c'est donc qu'on
3 suivait, hein, le nombre de mesures de contrôle sur
4 l'année qui a suivi l'implantation de ARC, ce qui
5 est vraiment constitué d'une formation initiale,
6 mais de soutien mensuel aussi avec des discussions
7 de cas, on va parler du petit Gabriel, on va se
8 demander comment l'aider, on va vraiment au coeur,
9 on ne fait pas seulement aller vers des
10 connaissances, on prend vraiment le temps avec les
11 intervenants de se dire : bon, bien qui dans le
12 groupe est vraiment un enfant pour lequel vous avez
13 plus de difficultés, vous avez l'impression que les
14 pratiques usuelles ne fonctionnent pas comme on
15 l'espère.

16 Et donc, à travers cet accompagnement-là,
17 ce qui est vraiment la bonne nouvelle, c'est qu'on
18 voit une diminution très significative du nombre de
19 mesures de contrôle qui est utilisé et finalement,
20 dans le fond, vraiment cette diminution va se
21 maintenir pour toute l'année qui va suivre. Donc,
22 même si le soutien n'a pas été offert pendant
23 l'ensemble de l'année, le fait de pouvoir offrir
24 cette formation et du soutien sur six mois, c'est
25 ce qu'on peut observer.

1 Les études américaines vont démontrer des
2 résultats similaires et vont montrer également
3 qu'il y a moins de bris de placement lorsque des
4 approches axées sur le trauma sont offertes, donc
5 on peut penser qu'il y a réellement, c'est des
6 opportunités de pouvoir changer la trajectoire des
7 enfants et des jeunes, de pouvoir s'assurer que les
8 meilleures décisions sont prises pour répondre à
9 leurs besoins.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Ça va. Alors, on va continuer avec Gilles Fortin.

12 M. GILLES FORTIN, commissaire :

13 Q. [19] Merci beaucoup d'être là et de votre
14 engagement auprès des enfants en difficulté. En
15 vous écoutant, je ne peux pas m'empêcher de penser
16 à ce qu'on appelle peut-être chez les plus petits,
17 du trouble grave d'attachement et qui correspond au
18 trouble D, l'attachement D, désorganisé,
19 désorienté, on est dans la même sphère, au fond, ce
20 sont des enfants qui ont un gros sac à dos pour
21 leur petite taille?

22 R. Oui, absolument. Les enfants qui ont un trauma
23 complexe ne sont pas nécessairement un trouble de
24 l'attachement diagnostiqué, mais ils ont tous des
25 enjeux au niveau de l'attachement et des capacités

1 relationnelles ainsi que plusieurs séquelles dans
2 d'autres domaines, c'est un sac à dos beaucoup trop
3 lourd, ils sont petits, ils n'ont pas encore
4 développé leurs capacités cognitives, affectives,
5 sociales pour pouvoir s'ajuster, pour pouvoir avoir
6 des meilleures ressources pour bondir de ces
7 expériences traumatiques, c'est pour ça bien sûr
8 qu'on pense que plus ils sont petits et plus les
9 impacts sont grands. Remarquez que de plus en plus
10 en neuroscience, on est en train de démontrer aussi
11 que les événements traumatiques vécus à
12 l'adolescence ont aussi un très grand impact parce
13 que c'est un moment de déstabilisation au niveau
14 biologique.

15 Q. **[20]** Ce que je trouve intéressant également dans ce
16 que vous nous apportez, c'est qu'au fond, vous êtes
17 en train de nous dire que les comportements d'un
18 enfant, c'est sa voix, c'est sa façon de s'exprimer
19 et de parler, c'est comme ça qu'on devrait le voir
20 et essentiellement et quand on commence à le
21 percevoir comme ça, c'est à ce moment-là qu'on
22 devient capable éventuellement de le rejoindre?

23 R. Absolument. L'autre image qu'on va utiliser souvent
24 dans le trauma complexe, c'est cette notion du
25 iceberg, on voit vraiment juste le dessus du

1 iceberg, c'est une manifestation, le comportement
2 est une façon de se faire entendre, c'est une façon
3 de pouvoir, une tentative pour pouvoir exprimer ses
4 besoins, mais c'est fait parfois de façon qui va
5 amener davantage de rejets ou davantage de
6 punitions. Or, c'est nous, comme adultes, c'est
7 nous, comme société, qui doit être capable de voir
8 au-delà de ce comportement et de s'assurer qu'on
9 offre une réponse où on ne se laisse pas leurrer
10 par cet écran de fumée, et c'est ça qui est
11 dommage, c'est d'entendre les témoignages que vous
12 avez reçus jusqu'à présent, beaucoup de jeunes
13 adultes qui disent à quel point, oui, peut-être
14 leur comportement était difficile, mais ils
15 auraient tant aimé être vus pour autre chose que
16 ces comportements difficiles qu'ils avaient. Or,
17 c'est la même invitation que j'ai ici.

18 Q. **[21]** Au fond, quand on s'attaque uniquement aux
19 comportements, c'est un peu comme si on disait à
20 l'enfant de se taire?

21 R. Tout à fait.

22 Q. **[22]** Et on refuse le dialogue en quelque sorte?

23 R. Oui.

24 Q. **[23]** Vous nous avez parlé beaucoup, là, dans les
25 centres d'accueil, mais j'aimerais ça savoir quel

1 impact ou jusqu'à quel point est-ce qu'il y a une
2 implantation de ces approches-là en première et
3 deuxième lignes. Je vois beaucoup d'enfants, là,
4 mes collègues pédiatres ou autres, là, qui
5 reçoivent des enfants en troubles de comportement,
6 référés par l'école, les parents qui n'en peuvent
7 plus puis on se retourne tout de suite vers la
8 médication. J'aimerais ça savoir...

9 R. Hum, hum.

10 Q. **[24]** ... de quelle façon, on pourrait influencer
11 ces comportements-là à la lumière d'une approche
12 comme celle-ci?

13 R. Donc, dans un monde idéal, bien sûr, tout le monde
14 serait partie prenante, hein, de cette grande
15 mission d'aider les enfants en difficulté. Je
16 reviens sur ce modèle ARC parce que, bien sûr,
17 c'est là où est ma passion et mon travail, donc
18 nous travaillons avec des écoles pour implanter la
19 version-école du modèle ARC.

20 Q. **[25]** Hum, hum.

21 R. Les enseignants sont des personnes excessivement
22 importantes pour les enfants, vont être le premier,
23 en fait, ils sont réellement la première ligne très
24 souvent et ils vont avoir à gérer beaucoup de
25 comportements difficiles dans la classe et si on

1 fait l'analogie entre l'isolement et le retrait et
2 être expulsé de l'école, bien finalement, c'est un
3 peu la même réalité, on a des réactions qui sont
4 très punitives et qui excluent les enfants plutôt
5 que de trouver des façons de les garder dans nos
6 systèmes pour qu'ils puissent bénéficier réellement
7 des services. Alors, il existe donc ces volets axés
8 sur le trauma pour les écoles et je pense que dans
9 un monde idéal, bien sûr, on aurait aussi la
10 possibilité de pouvoir implanter et sensibiliser
11 les enseignants, le personnel scolaire.

12 Vous parlez de la première ligne, on a
13 régulièrement eu des conversations avec les
14 intervenants en première ligne dans des mesures
15 plus volontaires que ce soit en CLSC, que ce soit
16 dans un contexte où les familles vont aller elles-
17 mêmes chercher des services et tous les principes
18 que j'ai pu présenter s'appliqueraient tout aussi
19 bien à ces familles dans un contexte où on va
20 davantage promouvoir vraiment la prévention, hein,
21 et l'intervention secondaire.

22 On travaille, on collabore beaucoup avec
23 les centres de pédiatrie sociale en communauté qui
24 sont aussi des acteurs clés dans cette grande
25 famille qui aide les enfants qui ont des défis, qui

1 ont des difficultés, les familles qui font face à
2 d'énormes pressions sociales ou des difficultés
3 psychosociales. Alors, je pense qu'il y a vraiment
4 un grand intérêt à s'assurer qu'il y a un
5 continuum. Le trauma complexe, même s'il semble
6 complexe, n'est pas, par ailleurs, ne doit pas
7 nécessairement être seulement vu par des services
8 très spécialisés. Au contraire, ce sont tous les
9 services qui oeuvrent auprès des enfants en
10 difficulté qui devraient être sensibilisés à cette
11 notion du trauma et de regarder au-delà du
12 comportement pour que le langage commun soit
13 vraiment présent à les différents systèmes. On
14 espère que la protection de la jeunesse, c'est
15 quand même une loi d'exception et c'est la deuxième
16 ligne, avec une première ligne très forte qui peut
17 appuyer ce type de démarches.

18 Q. **[26]** Dans quelle mesure, pour être capable
19 d'intervenir auprès des enfants par cette approche,
20 dans quelle mesure c'est nécessaire de connaître le
21 parcours factuel de l'enfant?

22 R. Merci pour cette question. En fait, on n'a pas
23 besoin de connaître le parcours très exact de
24 l'enfant puis on ne doit pas assumer qu'on va
25 savoir non plus le parcours très exact de l'enfant.

1 Dans l'image que je donnais du sac à dos, les
2 enfants le portent bien caché derrière eux pour
3 s'assurer que les adultes ne verront pas l'ensemble
4 des événements traumatiques qui sont vécus. On a
5 mené plusieurs entrevues avec des victimes
6 survivantes d'agressions sexuelles et c'est
7 incroyable de pouvoir les entendre nous raconter
8 toutes les démarches qu'ils font à l'intérieur
9 d'eux-mêmes pour décider ou non de parler des
10 événements qui sont vécus et jusqu'à quel point ils
11 savent toutes les répercussions que le fait de
12 parler va avoir. Les enfants savent que quelque
13 chose de terrible va arriver s'ils parlent des
14 événements traumatiques.

15 Donc, d'assumer qu'on ne peut poser la
16 question simplement et qu'un enfant va nous
17 déballer son histoire traumatique serait vraiment
18 erroné, bien sûr. Donc, les approches axées sur le
19 trauma ne reposent pas sur l'exactitude de ce que
20 l'enfant a vécu. On prend pour acquis que cet
21 enfant a un sac à dos lourd et avec le temps, avec
22 la confiance, en montrant à cet enfant qu'il peut
23 croire en nous comme adultes, peut-être qu'il
24 acceptera d'ouvrir progressivement son sac à dos ou
25 de nous parler des événements traumatiques, mais

1 entre-temps, on a plusieurs objectifs
2 d'interventions qu'on peut mener pour bâtir sa
3 résilience et même si on ne sait pas tels quels les
4 événements qui ont été vécus. Bien sûr, il faut
5 quand même faire le parallèle avec le mandat de la
6 Protection de la jeunesse en évaluation,
7 orientation où là, il y a une notion
8 d'investigation, alors on est dans un autre mandat
9 ici où là, on recherche vraiment des faits et la
10 vérité. Mais pour une majorité d'intervenants, ils
11 n'ont pas ce mandat, ils ont le mandat d'épauler
12 l'enfant pour qu'on puisse répondre à ses besoins
13 le plus possible.

14 Q. **[27]** Ma question était surtout en relation avec,
15 par exemple, les familles d'accueil où bon là, il y
16 a des enjeux de confidentialité, souvent familles
17 d'accueil, on se plaint du fait qu'on donne peu
18 d'informations sur les antécédents de l'enfant,
19 mais si je comprends bien ce que vous nous
20 expliquez, ce n'est pas un handicap ou à la façon
21 d'intervenir, l'approche peut quand même être
22 réalisée par les familles d'accueil sans qu'ils
23 connaissent, sans qu'elles ne connaissent tout le
24 parcours précis de l'enfant?

25 R. Je pense, effectivement, ça peut être implanté.

1 L'exemple que vous apportez, m'amène tout de même à
2 nuancer, les familles d'accueil ont alors besoin
3 d'appui pour tout de même bien comprendre les
4 séquelles laissées par le trauma. Peut-être que les
5 événements eux-mêmes ne pourront pas être partagés.

6 Q. **[28]** O.K.

7 R. Mais est-ce qu'ils sont épaulés pour pouvoir
8 comprendre pourquoi cet enfant se met à pleurer
9 lorsqu'on le met dans la douche? Pourquoi cet
10 enfant refuse d'aller au lit le soir? Et peut-être
11 qu'on n'aura pas les détails de sa vie traumatique
12 mais on peut le comprendre à la lumière d'une
13 lunette sensible autrement où on va essayer de se
14 dire : bien, on ne sait pas les détails peut-être
15 tels quels, mais on peut supposer que dans son
16 histoire de vie, il y a eu des moments difficiles
17 en lien avec le dodo, alors qu'est-ce qu'on peut
18 faire pour pouvoir l'aider à dépasser cette peur?

19 Donc, je pense que ça n'empêche quand même
20 pas le soutien nécessaire aux familles d'accueil
21 pour pouvoir adopter cette lunette, je crois
22 qu'elles sont laissées avec ni la connaissance sur
23 les événements traumatiques ni le soutien pour
24 pouvoir comprendre les manifestations de ce trauma.

25 Q. **[29]** Merci beaucoup.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [30] Ça va. Vous avez parlé des séquelles des
3 mesures de contrôle, vous disiez, effectivement, on
4 a eu depuis le début des audiences, beaucoup
5 d'exemples sur la lourdeur que ça laissait ces
6 séquelles-là chez les enfants, chez les jeunes
7 maintenant. Ma question est sur les intervenants et
8 intervenantes, dans vos recommandations, vous
9 dites : programmation provinciale pour implanter
10 l'approche et vous dites que les intervenants
11 expérimentés devraient être traitement et
12 signalement, jusqu'à quel point, vous en faites un
13 facteur de succès de mettre les intervenants et
14 intervenantes expérimentés au traitement et
15 signalement?

16 R. En fait, je pense que ça changerait... ça serait
17 une grande réforme parce que pour le moment, ce
18 sont des postes d'emploi, c'est une porte d'entrée
19 pour les nouveaux gradués alors qu'en fait, ce sont
20 les personnes les plus surspécialisées qui
21 devraient être là. C'est un peu comme si à
22 l'urgence, au triage, on avait quelqu'un qui a peu
23 d'expérience et donc, on lui laissait cette tâche
24 incroyable quand même de dire : cette personne doit
25 retourner à la maison, cette personne doit rester

1 en observation un peu et cette personne, il y a un
2 médecin qui doit arriver dans la seconde. C'est
3 vraiment la même analogie ici, c'est la personne
4 qui effectue ce triage, c'est un des rôles les plus
5 marquants et malheureusement, parce que c'est un
6 métier difficile, avec des charges de cas et
7 vraiment, je les ai entendus auprès de mes
8 partenaires, des charges de cas de trente, quarante
9 (30-40) dossiers en évaluation, orientation, c'est
10 une réalité qui est presque impossible.

11 Alors, je crois que c'est une réelle
12 réforme de penser qu'il faut complètement changer
13 le paradigme et s'assurer que les personnes les
14 plus expérimentées, celles qui pourront évaluer la
15 notion de danger, celles qui pourront évaluer la
16 notion de risque. Lorsqu'on décide qu'un enfant
17 peut retourner à la maison, on prend ce risque de
18 penser qu'avec la connaissance qu'on avait en
19 mains, c'est la meilleure solution pour lui. Mais
20 l'autre solution de dire : peut-être qu'on est
21 mieux de placer cet enfant a aussi beaucoup de
22 répercussions pour lui. Or, je pense sincèrement
23 que c'est un rôle qu'on doit revaloriser d'une
24 façon très différente, oui.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci. Alors, je passe la parole à André Lebon.

3 M. ANDRÉ LEBON, vice-président :

4 Q. [31] Bonjour.

5 R. Bonjour.

6 Q. [32] Merci de nous rappeler que ces enfants-là ont
7 vécu un passé traumatique puis qu'on a tendance à
8 être axés sur leur comportement, c'est un excellent
9 rappel. Moi, j'aimerais revenir sur des... étant
10 donné qu'on a le mandat de proposer des
11 améliorations à ce système, vous avez eu des
12 petites phrases que je trouve lourdes de sens.
13 Quand vous dites que cinquante pour cent (50 %) des
14 interventions de retrait, contention, et caetera,
15 étaient faits pour peut-être un bon motif, à savoir
16 protéger l'enfant, mais vous avez parlé des autres
17 motifs qui étaient plus faibles, mettons. Vous avez
18 parlé de la nécessité du savoir-être des
19 intervenants puis vous dites dans certaines phrases
20 là : « Ce lien-là, le temps, la continuité, la
21 constance », vous évoquez des choses qu'on ne
22 retrouve pas beaucoup dans notre réseau, ça fait
23 que je voudrais vous entendre, t'sais, le savoir-
24 être là, ça ne s'improvise pas, à une époque pas si
25 lointaine, on disait que le principal outil d'un

1 intervenant c'était sa personnalité, hein...

2 R. Hum, hum.

3 Q. **[33]** ... ça s'adresse direct au savoir-être, ça ne
4 s'enseigne pas automatiquement ça.

5 L'autre chose, merci de nous dire qu'il y a
6 des approches qui permettent d'outiller les gens,
7 quand vous donnez l'exemple des jeunes qui ont été
8 suivis dans votre projet, une fois la formation
9 donnée, ça a chuté dramatiquement, donc il y a des
10 pistes d'espoir, mais en même temps, vous avez
11 aussi dit dans des toutes petites phrases qu'une
12 supervision par mois, c'est peut-être pas assez,
13 quand ça existe...

14 R. Hum, hum.

15 Q. **[34]** ... ça fait que moi, je veux vous entendre là-
16 dessus, revenir nous rappeler l'importance de ces
17 sensibilités-là et j'aimerais ça que vous nous les
18 redissiez afin qu'on ne les échappe pas? Je vous
19 laisse la table libre.

20 R. Bien oui, merci. En fait, je pense que de cette
21 même façon, c'est un peu une réforme et c'est vrai
22 qu'il y a eu des différentes phases dans la
23 Protection de la jeunesse et une certaine phase où
24 les intervenants avaient davantage de temps en
25 équipe, davantage de temps de supervision, des

1 supervisions externes, c'est des enfants qui sont
2 exigeants au quotidien, hein, des comportements, il
3 y en a plusieurs, vingt-quatre heures (24 h), sept
4 jours là, vous pouvez vous imaginer le nombre de
5 fois où on doit gérer quand même plusieurs
6 débordements, plusieurs moments de dérégulation. Et
7 avec le temps, malheureusement, ça a été perçu
8 comme une dépense, hein, on voit le fait d'investir
9 dans le développement professionnel de ces
10 intervenants, là une dépense qu'on pourrait couper
11 puisque, bien sûr, il y a des restrictions
12 budgétaires, c'est là où je pense qu'on fait
13 vraiment fausse route parce qu'en donnant des
14 charges de temps trop importantes aux intervenants,
15 on ne leur donnant pas d'opportunité pour pouvoir
16 réfléchir, vraiment partager des idées, arriver
17 avec le meilleur plan d'intervention possible, oui,
18 peut-être à court terme, on a sauvé quelques
19 dollars, mais il faudrait vraiment faire l'exercice
20 de combien d'argent, on perd en bout de ligne. Au-
21 delà de la souffrance humaine puis, je pense, c'est
22 ça qui nous rejoint ici, bien sûr, ce n'est pas une
23 question d'argent, mais si on fait l'exercice de
24 penser qu'un enfant à qui on aura réussi de
25 modifier sa trajectoire de vie, qu'il pourra

1 réussir à avoir moins d'interventions en Protection
2 de la jeunesse, pourra compléter son secondaire,
3 aura moins de problèmes de santé, moins de
4 problèmes de santé mentale, aura une possibilité
5 d'un avenir futur, il y a un signe de dollar qu'on
6 peut mettre ici qui est très facile pour notre
7 société. Alors, je pense sincèrement que cette
8 réforme doit supposer que l'investissement en
9 Protection de la jeunesse ne soit pas vu comme une
10 dépense, mais comme un investissement.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Merci. On poursuit avec Jean-Simon Gosselin.

13 M. JEAN-SIMON GOSELIN, commissaire :

14 Q. **[35]** Merci. C'est très intéressant (micro fermé),
15 m'entendiez-vous, oui?

16 R. Moi, oui.

17 Q. **[36]** C'est très intéressant puis c'est rassurant de
18 savoir ou encourageant qu'il y a un certain
19 déploiement, mais qui partagent votre passion au
20 Québec?

21 R. Heureusement, on est nombreux.

22 Q. **[37]** Bien oui.

23 R. On est nombreux, je vous dirais, qu'avec le temps
24 de voir à l'intérieur même des systèmes, des
25 gestionnaires qui ont accepté malgré des

1 contraintes budgétaires très grandes de mobiliser
2 des ressources pour que les intervenants puissent
3 avoir accès à des formations, pour que des
4 intervenants puissent participer à des communautés
5 pratiques, à des groupes d'intégration clinique
6 qu'on anime avec eux, mais au-delà de ça, il y a
7 aussi des chercheurs praticiens comme moi, hein,
8 qui sont nombreux au Québec et qui donnent de leur
9 temps non pas seulement pour mener une recherche et
10 pour acquérir un nouveau savoir, mais pour
11 réellement engager un dialogue avec les
12 intervenants et les décideurs publics pour pouvoir
13 faire changer les pratiques. Alors, cette notion de
14 trauma complexe, je ne suis pas la seule à la
15 porter, mais je suis contente d'être ici pour la
16 représenter, on est vraiment nombreux à y croire
17 sinon je ne crois pas que j'aurais aujourd'hui
18 autant d'unités de réadaptation, à vous présenter
19 des familles d'accueil, différents partenaires avec
20 lesquels on collabore, il y a un réel intérêt pour
21 les approches axées sur le trauma et je pense que
22 ça relève du fait que justement pour revenir à la
23 toute première question, il ne s'agit pas de faire
24 table rase sur ce que l'on faisait avant, mais
25 d'apporter un raffinement, une lecture clinique un

1 peu plus profonde dans l'intervention auprès des
2 enfants et adolescents qui ont été fort secoués par
3 la vie et d'arrêter de regarder seulement le
4 comportement.

5 Alors, ça permet une certaine ouverture
6 parce que les milieux de pratique peuvent voir tout
7 ce qu'ils font de bien, tout ce qu'ils aiment déjà
8 qui est en place, identifier les manques à gagner
9 et pouvoir arriver avec une offre de service qui
10 soit vraiment complète. C'est rassurant, c'est
11 valorisant aussi pour les intervenants qui
12 travaillent depuis longtemps et qui ont développé
13 des bonnes pratiques. Les approches axées sur le
14 trauma ne disent pas aux intervenants : « Vous avez
15 fait fausse route et il faut que vous fassiez
16 complètement différemment. » Ils leur disent : « On
17 va regarder ce que vous faites déjà de bien puis on
18 va vous inviter à aller vers quelque chose d'encore
19 mieux. »

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Merci. On poursuit avec Danielle Tremblay.

22 Mme DANIELLE TREMBLAY, commissaire :

23 Q. **[38]** Bonjour.

24 R. Bonjour.

25 Q. **[39]** Vous savez, la raison d'être de notre

1 Commission soit le décès de la petite fille de
2 Granby, ont remis en lumière, je dirais, un grand
3 enjeu en Protection de la jeunesse depuis des
4 années soit la primauté des liens du sang versus
5 l'intérêt de l'enfant, et caetera, qu'est-ce que
6 vous auriez à nous dire face à ces enfants-là qui
7 portent un sac à dos lourd, qui ont un départ dans
8 la vie difficile, qu'est-ce que vous pensez du
9 retrait du milieu familial qui en soit est un
10 traumatisme pour l'enfant, qu'est-ce que vous avez
11 à nous dire en lien avec ce grand débat-là qui
12 ressurgit constamment?

13 R. Bien sûr. Je pense que c'est important et
14 particulièrement pour les gens qui ne sont pas à
15 l'intérieur de la Protection de la jeunesse de
16 comprendre qu'il y a très peu de situations où tout
17 est clair, où un enfant doit clairement rester dans
18 sa famille, où un enfant doit clairement sortir de
19 sa famille parce qu'il est en danger. Des
20 intervenants oeuvrent toujours dans des situations
21 où il y a des zones de gris qui sont toujours
22 présentes avec des décisions à prendre qui vont
23 avoir un impact très important sur l'enfant, mais
24 en ayant parfois une partie de l'histoire, une
25 partie de la vision qui est possible et donc la

1 meilleure des décisions à prendre pour cet enfant.

2 Il y a, je pense, pas une seule recette
3 pour un enfant et c'est ce qui rend ce travail si
4 compliqué, et c'est pour ça que d'avoir du temps et
5 d'avoir des possibilités de réfléchir avant de
6 mener des actions aussi importantes, c'est vraiment
7 très nécessaire. C'est nécessaire que ce soit un
8 travail d'équipe, c'est nécessaire aussi que cette
9 formation et cette sensibilisation soient présentes
10 chez les procureurs, chez les juges, ce sont eux
11 aussi qui finalement vont avoir un rôle très
12 important à jouer et en pensant que, avec
13 l'information qu'on va prendre la meilleure
14 décision possible pour cet enfant.

15 Il faut mettre de côté des valeurs
16 profondes qui sont très ancrées chez nous sur le
17 lien filial doit toujours être préservé, on doit
18 placer les membres d'une fratrie toujours ensemble
19 parce qu'ils se connaissent. Ce genre de croyance
20 qui est très présente dans notre société parce
21 qu'elle répond à des valeurs très importantes, mais
22 ne s'applique pas nécessairement pour un enfant
23 dans une situation particulière. Il y a certains
24 enfants qui vont être placés et pour qui ça sera
25 vraiment la meilleure solution qui aura pu être

1 faite pour eux. Et il y a des familles qui vont
2 rester, il y a des familles qui recevront assez de
3 services pour que les enfants restent avec eux et
4 ça sera la meilleure solution aussi.

5 Môme les centres de réadaptation qui sont
6 souvent vus comme vraiment le bout de ligne, un peu
7 le pire endroit où un enfant peut être, je peux
8 vous dire, pour en avoir visité presque l'ensemble
9 de ceux avec lesquels j'ai collaboré, qu'il y a des
10 endroits qui sont des endroits de guérison réelle
11 pour ces enfants, des endroits, des foyers de
12 groupe où j'aurais pu voir mes propres enfants être
13 dans ce milieu tellement c'est un endroit
14 chaleureux, compatissant, des intervenants qui
15 sont, qui regardent les enfants et qui tentent de
16 les aider. Alors, je pense qu'il ne faut pas du
17 tout se mettre à voir négativement certaines de ces
18 options, ce sont toutes des options pour les
19 enfants, mais comment la décision est prise, il
20 doit y avoir de la concertation et du temps qui est
21 donné pour pouvoir prendre cette meilleure décision
22 possible.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Merci. On poursuit avec Lesly Hill.

25

1 Mme LESLY HILL, commissaire :

2 Q. [40] Donc, merci beaucoup de votre présentation. Je
3 voulais revisiter un peu vos commentaires en lien
4 avec la stigmatisation des enfants, le fait qu'ils
5 finissent par se stigmatiser eux-mêmes parce qu'ils
6 entrent dans le système pour troubles de
7 comportement sous cet alinéa-là et ils séjournent
8 souvent dans les centres de réadaptation pour
9 jeunes en difficulté d'adaptation, le mot le dit,
10 donc ils mettent ça dans leur sac à dos. Donc,
11 comment éviter la stigmatisation et à votre avis,
12 est-ce qu'il faut changer cet alinéa au niveau de
13 la *Loi sur la protection de la jeunesse* sachant que
14 dans d'autres juridictions, ce n'est pas un motif
15 de rétention de signalement?

16 R. C'est une bonne question et une question pour
17 laquelle je n'ai pas une réponse affirmée, c'est-à-
18 dire que dans les autres provinces canadiennes,
19 effectivement, cet alinéa, cette raison
20 d'implication sous la protection de la jeunesse
21 n'existe pas, et cet alinéa est vu positivement par
22 nos collègues des autres provinces canadiennes
23 parce qu'elle permet d'intervenir tout de même sous
24 la *Loi de la protection de la jeunesse*, pour un
25 enfant qui autrement pourrait facilement basculer

1 vers une loi davantage ciblée vers les jeunes
2 contrevenants. Donc, bien sûr, si c'est pour
3 balancer vers les jeunes contrevenants, on n'aurait
4 rien gagné du tout, hein, un jeune qui, justement,
5 qui fugue, est agressif, cette idée qu'il est
6 encore en besoin de protection, je pense, c'est la
7 meilleure lunette qu'on peut avoir.

8 Donc, l'alinéa lui-même, il pourrait être
9 raffiné dans son langage peut-être pour pouvoir
10 assurer qu'on a moins le focus uniquement sur le
11 trouble de comportement de l'enfant, mais d'être
12 capable d'intervenir sous la *Loi de la protection*
13 *de la jeunesse* pour un jeune qui perd sa capacité à
14 pouvoir s'intégrer, à pouvoir fonctionner dans ses
15 milieux de vie, c'est que je pense une très bonne
16 solution, le langage et les pratiques qui en
17 découle sont problématiques peut-être plus que
18 l'alinéa lui-même.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Alors, merci, merci beaucoup de votre témoignage.
21 Merci de nous avoir offert des pistes pour ne pas
22 alourdir, en tout cas, alléger le sac à dos de nos
23 enfants. On a très bien compris aussi la notion de
24 temps, à quel point elle est importante pour
25 prendre les bonnes décisions et voir les impacts

1 sur nos enfants. Alors, merci infiniment de votre
2 témoignage, Madame Collin-Vézina.

3 R. Merci beaucoup.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Bonne fin de journée.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Nous allons suspendre quelques minutes, le temps de
8 faire entrer le prochain témoin.

9 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

10 REPRISE DE L'AUDIENCE

11

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Merci. Alors, encore une fois, merci mesdames
14 d'être là, d'être avec nous. Alors, nous
15 accueillons madame Marie-Claude Gauthier qui est
16 enseignante, conseillère pédagogique en
17 psychopédagogie et madame Julie Bouchard qui est
18 doctorante en psychopédagogie à l'Université de
19 Montréal et professeure, aussi, au Collège
20 Maisonneuve.

21 Donc, leurs témoignages devraient nous
22 permettre de traiter des liens écoles, familles,
23 communautés, afin de prévenir les parcours en
24 Protection de la jeunesse et la collaboration
25 aussi, Santé et services sociaux, le milieu de

1 l'éducation pour aider et assurer le soutien des
2 enfants et aux familles vulnérables.

3 Alors, on a, en tout, quatre-vingt (90)
4 minutes ensemble. Ce qu'on vous suggérait c'était,
5 à peu près une vingtaine de minutes de présentation
6 et ensuite ça sera la discussion avec l'ensemble
7 des commissaires, en échange.

8 Avant de vous laisser la parole, je vais
9 demander au greffier de vous assermenter, s'il vous
10 plaît.

11 _____

12

13 **MARIE-CLAUDE GAUTHIER**

14 **JULIE BOUCHARD**

15 (Sous serment)

16

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Merci. Alors, mesdames, la parole est à vous.

19 Mme MARIE-CLAUDE GAUTHIER :

20 Merci. Alors, bonjour tout le monde. Tout d'abord
21 sachez que nous considérons extrêmement privilégié
22 d'être ici ce matin, que nous sommes avant tout
23 mamans impliquées qui osons prendre la parole sur
24 la place publique.

25

Notre témoignage en duo se veut un

1 croisement entre notre expérience terrain et notre
2 parcours de doctorantes en psychopédagogie. Notre
3 collaboration témoigne de l'importance que nous
4 accordons à l'établissement de nombreux ponts,
5 absolument nécessaires en deux mille dix-neuf
6 (2019), entre les milieux de pratique et la
7 recherche scientifique, comme le fait, entre autres
8 l'EDJeP afin de faire avancer un système qui semble
9 avoir beaucoup de mal à trouver ses repères et à
10 faire face aux nouvelles réalités contemporaines.

11 Bref, l'objet central de notre témoignage
12 portera effectivement sur le renforcement des liens
13 écoles, familles, communautés, comme facteurs de
14 protection et comme conditions essentielles à la
15 réussite du plus grand nombre.

16 Avant de commencer notre témoignage et à
17 énumérer certaines de nos observations et de nos
18 recherches, nous aimerions, d'emblée, mettre en
19 lien certains propos émis ici, lors de la première
20 audience, avec certains membres du comité de jeunes
21 de L'EDJeP, propos que nous avons toutes deux
22 trouvés immensément bouleversants, courageux et
23 éloquents.

24 Ces jeunes ont mis, selon nous, et ce, de
25 façon on ne peut plus pertinente, le doigt sur

1 plusieurs éléments importants sur lesquels non
2 seulement la DPJ, mais aussi les institutions
3 scolaires, auraient grand avantage à agir, et ce,
4 urgemment, afin d'assurer un filet de protection
5 sociale plus efficient aux enfants dans leurs
6 établissements scolaires, et ce, de la petite
7 enfance aux études post-secondaires.

8 Filet de protection sociale entièrement
9 revu et amélioré qui pourrait, nous en sommes
10 convaincues, diminuer le nombre de signalements
11 effectués à la DPJ, chaque année.

12 Quelques jeunes ont souligné, ici,
13 l'importance du lien affectif, que ce soit dans le
14 système de la DPJ où à l'école, comment apprendre
15 si on ne se sent pas en confiance? Comment
16 apprendre si on ne se sent pas en sécurité? Comment
17 apprendre si on ne se sent pas compétent et fier de
18 nous? L'engagement et la motivation scolaires sont
19 intimement liés à tous ces facteurs de réussite, et
20 ce, c'est depuis longtemps documenté.

21 Pourtant, notre système, basé sur un
22 principe archaïque, selon nous, de méritocratie,
23 crée indéniablement, comme le souligne plusieurs
24 chercheurs dont la professeure Sonia Lupien,
25 éminente neuroscientifique, une hiérarchie sociale

1 anxiogène qui n'est absolument pas souhaitable,
2 selon nous, et ce, de façon encore plus marquée
3 dans les milieux où se côtoient des jeunes de
4 différents niveaux socio-économiques.

5 Les trois grands axes de la mission de
6 l'école québécoise sont : instruire, socialiser,
7 qualifier. Mais force est d'admettre que l'accent
8 au quotidien est davantage mis sur l'acquisition de
9 connaissances et sur un système de performance
10 souvent bien arbitraire et inéquitable d'une école
11 à l'autre et souvent, d'une classe à l'autre, et
12 ce, au détriment de plusieurs autres aspects du
13 développement et de l'épanouissement de l'enfant.

14 Dans le même ordre d'idées, nous constatons
15 que la pertinence des devoirs, tels qu'ils sont
16 prescrits aujourd'hui, sont un facteur qui
17 contribue à élargir l'écart entre les élèves dont
18 les parents se sentent inadéquats pour les aider.
19 Dans ce contexte, pourquoi ne pas proposer des
20 ateliers d'aide aux devoirs en impliquant les
21 parents. Ces solutions existent et nous serions
22 heureuses d'en discuter davantage avec vous, si
23 cela vous intéresse.

24 Instruire donc. Oui, beaucoup. Qualifier.
25 Pas toujours, mais socialiser. Où sont les espaces,

1 dans nos écoles et dans le milieu communautaire,
2 pour socialiser et collaborer afin de développer
3 des stratégies innovantes et efficaces entre les
4 enseignants, le personnel non enseignant, la
5 direction, les spécialistes de tout acabit, les
6 parents, les intervenants du milieu communautaire
7 et surtout les principaux concernés, nos élèves,
8 nos enfants, parce qu'il demeure impératif de les
9 impliquer et ils l'ont crié haut et fort ici.

10 Rappelons aussi que notre programme de
11 formation de l'École québécoise insiste, de façon
12 très nette, sur la supposée prise en compte
13 constante de la dimension culturelle. Encore une
14 fois, comme l'ont souligné les jeunes, ici, en
15 parlant de leurs expériences avec la DPJ, il me
16 semble que sur le terrain scolaire, l'espace de
17 socialisation et de réflexion portant sur la
18 diversité, sous toutes ses formes, hormis, bien
19 sûr, les cours d'éducation, d'éthique et culture
20 religieuse, c'est presque inexistant.

21 Certains jeunes, ici, ont parlé de la DPJ
22 en utilisant le terme « moule » et ont témoigné
23 d'une obligation de se conformer systématiquement à
24 la norme sous peine d'être sanctionnés ou punis,
25 souvent au détriment de leur bien-être et de leur

1 épanouissement.

2 Voilà une réalité qui se retrouve aussi en
3 milieu scolaire. L'intimidation, au quotidien, que
4 subissent les jeunes qui sont « différents », en
5 est une preuve évidente. Le concept de
6 différenciation pédagogique en est un à la mode ces
7 temps-ci et rares sont les enseignants qui arrivent
8 à l'appliquer dans leurs classes tant les attentes
9 et les objectifs de performance sont insidieux.

10 Imaginez-vous donc où en est la réflexion
11 sur la diversité dans nos écoles québécoises. Poser
12 la question, c'est y répondre. Et là, je ne parle
13 pas des ratios maître/élèves résolument trop
14 élevés, qui sont trop souvent la cause de bien des
15 écueils et qui sont un frein certain à la
16 socialisation, à la collaboration et à
17 l'émancipation des jeunes.

18 Une chose nous tracasse énormément, c'est
19 connu. Aussitôt que la cote de défavorisation
20 descend dans un quartier, souvent à cause de la
21 revitalisation économique de certains secteurs, le
22 ratio maître/élèves augmente et les ressources
23 diminuent.

24 Cela crée, selon nous, une profonde
25 injustice pour les enfants plus démunis qui, eux,

1 auraient tout avantage à se retrouver dans des
2 classes moins nombreuses où il est possible de
3 personnaliser l'enseignement, tout au long de leurs
4 parcours. Surtout, sachant que leurs parents sont
5 souvent incapables de voir convenablement au bon
6 déroulement de leurs parcours scolaires.

7 Je ne vois pas pourquoi, parce qu'il y a
8 des mères qui sont plus scolarisées, dans certains
9 secteurs, qui arrivent et puis qui achètent des
10 belles maisons. On va retirer aux enfants qui, eux,
11 ont des parents qui sont démunis cette capacité,
12 cette possibilité-là d'avoir accès à des profs
13 formés, de petites classes et des services. Pour
14 moi, ça ne fonctionne pas et je voulais vraiment
15 insister là-dessus.

16 Bref, la diminution du ratio permettrait
17 certainement de mettre en place des situations
18 d'apprentissage à hauteur d'enfants susceptibles de
19 leur donner une voix, dans un premier temps, et un
20 espace-temps susceptible de leur permettre
21 d'exprimer leur réalité.

22 Apprendre à compter, à lire, à écrire est
23 vain si le climat n'est pas propice aux
24 apprentissages. Il s'agit là d'un consensus, on est
25 tous d'accord là-dessus, et pourtant il s'agit

1 toujours de chiffres, de chiffres, et de chiffres.

2 Dans des classes moins nombreuses, des
3 enseignants mieux formés pourraient être en mesure
4 d'intégrer des séquences d'enseignement-
5 apprentissage mieux adaptées et surtout plus
6 humanistes. Dans un tel contexte, les enfants se
7 retrouveraient plus à l'aise, il nous semble, de
8 mettre des mots sur les réalités qu'ils vivent,
9 parfois difficiles, on ne se le cachera pas, et ce,
10 avant que ce soit quelqu'un de l'extérieur qui le
11 signale.

12 Les doutes ou les suspicions des
13 enseignants devaient être systématiquement
14 consignés dans un portfolio. Le numérique, ça ne
15 sert pas qu'aux réseaux sociaux, c'est facilitant.
16 Et conservé, pas d'une année à l'autre, c'est trop
17 long, d'un trimestre à l'autre, afin d'assurer un
18 meilleur suivi et de favoriser les interventions à
19 l'interne.

20 Les jeunes, ici, ont aussi souligné l'idée
21 de garder des traces du parcours à la DPJ, mais
22 c'est la même chose, à l'école, pour éviter qu'on
23 échappe des enfants. Nous pourrions ainsi donner un
24 certain pouvoir d'agir aux élèves en leur
25 permettant de se nommer avant que quelqu'un de

1 l'extérieur le fasse pour eux.

2 Bien entendu, pour y arriver, il faudrait,
3 certes, que les enfants et leurs parents, ainsi que
4 les enseignants, soient mieux informés des services
5 et des ressources disponibles. Quel parent
6 démuné... et même quel parent là, en général, sait
7 ce que fait réellement un orthopédagogue? Un
8 éducateur spécialisé? Un orthophoniste? Un
9 travailleur social? Ces ressources existent, mais
10 comment bénéficier de service aidant si on n'en
11 connaît pas l'existence? Ou pire, si on ne sait
12 même pas à quoi elles servent.

13 Et là, je ne parle même pas de l'argent que
14 ça coûte là. On ne sait pas que ça existe. Alors,
15 il y a ici, là, une réflexion à y avoir pour
16 informer les parents de ce à quoi ils ont accès.

17 Finalement, dans ce premier segment,
18 j'aimerais insister sur un point très important,
19 celui de l'imputabilité des intervenants du milieu
20 scolaire. Un des témoins a souligné l'absence
21 d'imputabilité des intervenants, à la DPJ. Je ne
22 peux pas me prononcer là-dessus, ce n'est pas mon
23 domaine.

24 Par contre, ce que je peux dire, c'est que
25 c'est le cas à l'école, aussi, où malgré le

1 professionnalisme, le dévouement et la compétence
2 d'une grande majorité d'enseignants. L'incompétence
3 et les actes professionnels inadéquats de certains
4 enseignants nuisent au développement de l'enfant,
5 et ce, sans conséquence tant les filets de
6 protection des enseignants sont puissants.

7 Nous ne pouvons plus fermer les yeux sur la
8 négligence de certains adultes en position
9 d'autorité qui oeuvrent dans nos écoles, en deux
10 mille dix-neuf (2019). Et là, je pose la
11 question : À quand la présence d'un ombudsman pour
12 défendre les droits de nos enfants, dans les écoles
13 primaires et secondaires?

14 Ça existe déjà au cégep et à l'université,
15 pourquoi pas à tous les niveaux? Il nous semble que
16 ça pourrait être un facteur de protection assez
17 intéressant à explorer.

18 De plus, et je termine là-dessus, nous ne
19 pouvons plus accepter ni fermer les yeux sur toutes
20 ces portes closes qui isolent les parents et les
21 laissent constamment derrière les clôtures de la
22 cour d'école? Je te laisse la parole.

23 Mme JULIE BOUCHARD :

24 Merci, Madame Gauthier, pour l'introduction. Et je
25 joins ma voix à la sienne pour remercier la

1 Commission de nous entendre, aujourd'hui, sur ce
2 sujet qui nous tient franchement à coeur.

3 Pour ma part, je me concentrerai sur ce que
4 dit la recherche concernant la collaboration
5 écoles, familles, communautés, mais j'aimerais
6 commencer en relatant une histoire qui m'a été
7 racontée par une conseillère pédagogique.

8 À l'époque où elle était jeune enseignante
9 dans une école publique où l'importance des
10 familles dans l'école est une nécessité, elle se
11 souvient d'une mère qui vivait alors en contexte de
12 défavorisation, qui était sans emploi. Et ils ont
13 eu des besoins, en fait, au service de garde, ils
14 ont demandé de l'aide. Elle a commencé à
15 accompagner les enfants au service de garde. Et
16 petit à petit, elle a aimé l'expérience, elle a
17 répété l'expérience. Et aujourd'hui, elle a été
18 formée, elle est maintenant éducatrice en service
19 de garde en milieu scolaire.

20 Quelques années plus tard, lorsque son mari
21 est décédé, cette femme-là, qui n'avait pas
22 d'emploi à la base, avait maintenant un emploi en
23 milieu scolaire et elle pouvait subvenir aux
24 besoins de sa famille. En plus de toute la
25 valorisation que ce parcours-là lui avait apporté,

1 peut-être que cette famille-là n'aurait jamais eu
2 de parcours avec la DPJ, mais sachant que la
3 pauvreté est un, sinon « le » facteur le plus
4 important de risques pour des parcours en
5 Protection de la jeunesse, il est possible que
6 cette collaboration école-familles ait agi comme un
7 facteur de protection ayant contribué à l'éviter.

8 La mise en place de relations écoles,
9 familles, communautés harmonieuses peut contribuer
10 à prévenir ces parcours, notamment pour les
11 familles vulnérables. D'abord parce que les enfants
12 fréquentent... tous les enfants fréquentent l'école
13 et qu'il y a là, une possibilité de contacts avec
14 des familles qui, parfois, n'en ont que très peu
15 avec les institutions.

16 En créant un lien de confiance avec elles,
17 on ouvre la porte à une occasion de valorisation à
18 des ressources, à briser l'isolement, et caetera.
19 Il s'agit aussi de créer un sentiment
20 d'« imprompt » des familles, de prises de pouvoir
21 par le développement d'un esprit de communauté.

22 Dans le cadre de ma thèse, plusieurs
23 parents ont dit venir à l'école parce qu'ils
24 avaient créé des liens avec les élèves, avec
25 d'autres parents, avec le personnel de l'école et

1 qu'ils prenaient plaisir à être avec eux et à
2 contribuer à cette communauté.

3 Par ailleurs, les résultats de nombreuses
4 recherches démontrent que ces relations favorisent
5 la réussite scolaire et éducative, contribuant,
6 peut-être, à briser le cycle dans lequel certaines
7 familles peuvent être enfermées.

8 Finalement, on est aussi susceptible de
9 réduire l'écart que peut vivre certaines de ces
10 familles entre leurs cultures, au sens large du
11 terme, et ce qui est valorisé dans le monde
12 scolaire en améliorant la compréhension de tous les
13 acteurs, en adaptant le milieu scolaire et en
14 soutenant le milieu familial.

15 Or, l'établissement des relations écoles,
16 familles, communautés harmonieuses présente des
17 obstacles importants et particulièrement lorsque
18 cet écart entre la culture familiale et scolaire
19 est très grande. Et cela est plus fréquent pour les
20 familles vivant en situation de défavorisation
21 socio-économique.

22 Beaucoup de ces familles évitent le contact
23 avec l'école pour toutes sortes de raisons. Elles
24 se sentent inadéquates, ne sentent pas que c'est
25 leurs rôles, que c'est leurs places, ne sentent pas

1 qu'elles ont quelque chose à apporter, par exemple.

2 Le milieu scolaire et la société, en
3 général, est d'ailleurs prompt à leur accorder de
4 mauvaises intentions en les qualifiant de « parents
5 démissionnaires » ou « inadéquats » ou « peu
6 intéressés au succès de leurs enfants ». Que ce
7 jugement soit réel ou une perception des familles,
8 on peut s'imaginer que des parents préfèrent se
9 tenir loin de l'école, et des institutions, en
10 général, dans ce contexte.

11 Alors, maintenant, comment s'y prendre pour
12 améliorer les liens écoles, familles, communautés,
13 afin de prévenir des parcours en Protection de la
14 jeunesse? D'abord, en sensibilisant le milieu
15 scolaire à la réalité des familles, en particulier
16 pour celles dont la culture familiale est très
17 éloignée de celle de la culture scolaire. Il faut
18 réduire les préjugés et comprendre mieux leurs
19 réalités. Tous les parents veulent voir leurs
20 enfants réussir.

21 Le milieu communautaire, qui a souvent
22 développé un meilleur contact avec ces familles,
23 tel qu'en ont témoigné des jeunes, dans le cadre
24 même de cette Commission, peut être un très bon
25 allié et soutenir le milieu scolaire.

1 Dans ma thèse, j'ai, par ailleurs, pu
2 observer qu'un milieu scolaire ouvert, mixte sur le
3 plan socio-économique, et patient a réuni des
4 conditions gagnantes pour des relations écoles,
5 familles, communautés harmonieuses.

6 En ouvrant l'école, en permettant aux
7 parents d'être présents de multiples façons, des
8 familles, souvent celles dont les valeurs sont les
9 plus proches de celles de l'école, commencent à
10 venir. Puis, d'autres les imitent. Petit à petit,
11 elles osent traverser la clôture et entrer sur la
12 cour d'école puis dans l'école, et viennent en de
13 multiples occasions.

14 Mais ce n'est pas simple. Dans le milieu
15 que j'ai étudié, ça demeure toujours un défi, après
16 trois ans. Ce qui est certain, c'est qu'il faut
17 être patient. Il faut du temps pour bâtir des
18 relations de confiance et particulièrement si
19 celles-ci ont été échaudées par le passé.

20 Il importe de permettre aux parents
21 d'observer, d'accompagner leur enfant, d'abord,
22 puis d'offrir de multiples possibilités
23 d'implication pour rejoindre les compétences de
24 chacun. D'ailleurs, j'aimerais souligner que le CPE
25 qui viendra témoigner tout à l'heure, est un

1 exemple très intéressant de ce qu'ils ont réussi à
2 faire avec des parents qui, normalement, sont moins
3 présents dans les institutions, surtout scolaires.

4 Il faut aussi dégager du temps pour cette
5 collaboration, du côté de l'école, mais des
6 familles aussi. Nous avons bien des congés pour
7 obligations familiales. Il faudrait des journées de
8 congés mobiles que les familles puissent prendre
9 pour venir s'impliquer dans l'école.

10 De même, des journées pédagogiques
11 devraient être dédiées à cette collaboration. Elles
12 pourraient prendre toutes sortes de formes,
13 notamment des moments de rencontres, mais aussi de
14 formations collectives, écoles, familles,
15 communautés et élèves ensemble. Nous sommes
16 « apprenants » toute notre vie.

17 Il importe également d'avoir des rencontres
18 informelles, neutres, où on est ensemble dans le
19 plaisir, où on ne discute pas de résultats ou de
20 comportements. Cela peut se faire lors d'une
21 rencontre où tout le monde apporte un plat à
22 partager, ou lors d'une période d'activité
23 récurrente.

24 Dans une école alternative publique,
25 primaire, secondaire, ici à Montréal, on a instauré

1 une période d'activité physique où tous les matins
2 se retrouvent des jeunes, des enseignants, des
3 parents, pour faire n'importe quelles activités,
4 plus intenses ou moindres.

5 Mon point est ici que lors de ces
6 activités, on peut discuter sur un même pied
7 d'égalité. L'enseignant n'est plus seulement un
8 enseignant, mais il est quelqu'un qui joue au
9 soccer. L'élève est une personne qui a plus
10 d'énergie, le matin. Bref, on se rencontre, on
11 apprend à connaître l'autre dans tout ce qu'il est.
12 On en apprend aussi sur l'autre et sur ses
13 conditions de vie.

14 Pour construire des relations de confiance,
15 il faut passer du temps ensemble pour vrai.

16 Mme MARIE-CLAUDE GAUTHIER :

17 Et très certainement pas par l'entremise d'une
18 rencontre de parents et demie par année pour un
19 total d'environ trente (30) minutes avec les
20 parents. Bref, petit commentaire.

21 Tu parles de... Julie parle de construire
22 un lien de confiance. À cet égard, certains
23 pourraient penser que la vie est toujours plus rose
24 dans le secteur privé, un milieu que je connais
25 bien. Bien entendu, plusieurs conditions sont

1 facilitantes, on ne se le cachera pas, mais je ne
2 veux surtout pas entrer dans un débat public privé.

3 Pourquoi? Parce qu'il y a encore beaucoup
4 trop d'enfants, de tous les milieux socio-
5 économiques, qui sont victimes de négligence et de
6 violence, et ce, au quotidien. La richesse, même si
7 elle aide beaucoup, n'est certainement pas garante
8 de protection.

9 Pour illustrer mon point, j'aimerais vous
10 faire part d'une expérience parmi tant d'autres,
11 plutôt dramatique, vécue dans un collège privé, au
12 cours des cinq dernières années. Chaque année,
13 j'organise un déjeuner de Noël au retour des Fêtes
14 avec mes élèves de quatrième secondaire afin de
15 discuter des vacances et de mieux apprendre à les
16 connaître.

17 Cela dit, plusieurs de mes collègues ont
18 tendance à penser que je perds une période de
19 contenu parce qu'on a un programme à passer, bref.
20 Cette année-là, un jeune Asiatique complètement
21 désorganisé depuis la première secondaire, mais
22 bien sympathique, m'apprend en mangeant son
23 croissant qu'il est allé voir ses parents à Hong-
24 Kong durant le long congé des Fêtes.

25 Je lui demande alors : Tes parents habitent

1 là-bas. Il me répond : « Oui ». Je lui demande :
2 Avec qui habite-tu? Il me dit : « J'habite seul à
3 Westmount ». Depuis la première secondaire? Il me
4 dit : « Oui ». Jamais personne ne l'a su.

5 De la pure négligence camouflée derrière la
6 richesse, les uniformes, les cheveux bien coupés et
7 les tuteurs privés. Cet exemple parmi tant d'autres
8 témoigne pour moi de l'urgence d'ouvrir bien grand
9 nos yeux et nos oreilles dans tous les milieux
10 scolaires.

11 Comment y arriver? Comme l'a souligné ici
12 un ado : « Ce qu'il faut absolument, c'est un
13 espace pour d'abord, un, s'exprimer, deux, se
14 comprendre et trois, trouver des solutions. Si
15 j'avais été en mesure de créer plus rapidement cet
16 espace et ce lien de confiance avec cet enfant,
17 j'aurais peut-être pu apprendre sa situation dès la
18 première secondaire parce que j'étais son
19 enseignante, à cette époque-là aussi, et mieux
20 comprendre pourquoi il était si désorganisé.
21 J'aurais pu trouver des solutions avec mes
22 collègues au lieu de m'accrocher uniquement à ses
23 comportements. Et ça aussi, les jeunes l'ont
24 souligné. On ne voit que la pointe de l'iceberg et
25 on s'en contente la plupart du temps dans nos

1 milieu et on met des suivis aux portails qui
2 demeurent lettres mortes.

3 Moi-même, trop axée sur la tâche, dans un
4 milieu hyper performant, je n'ai rien vu. Je n'ai
5 vu que des comportements liés à une profonde
6 désorganisation qui ne se... et là, je vous pose la
7 question : Qui ne serait pas désorganisé dans un
8 tel contexte de négligence?

9 Heureusement, mon école a mis en place,
10 depuis plusieurs années, un service d'aide à
11 l'élève plutôt performant qui répond à plusieurs
12 conditions essentielles. Un, les intervenants sont
13 présentés aux élèves et à leurs parents dès le
14 début d'année et chacun de leurs rôles est
15 patiemment expliqué. Leur porte est toujours
16 ouverte.

17 Par contre, pour combler le manque de
18 ressources humaines, parce qu'on a beau être au
19 privé, ils ne sont que quelques intervenants de
20 service d'aide pour mille huit cents (1 800)
21 élèves, le responsable a implanté un service de
22 repérage avec des élèves entraïdants. Ce système
23 permet le jumelage de plusieurs élèves avec
24 d'autres, qui ont manifesté de l'aide ou qui ont
25 été ciblés par des enseignants.

1 Le plus important, ici, et ce qui démarque
2 un peu notre démarche, c'est le suivi. Chaque
3 semaine, les intervenants du service d'aide
4 rencontrent les entraidants autour d'un dîner afin
5 de faire un suivi serré et de les entendre sur ce
6 qu'ils ont pu observer lors de leurs rencontres
7 avec les élèves moins bien portants. Remarquez
8 l'euphémisme, ici.

9 Cette initiative permet de décupler les
10 ressources, d'avoir une meilleure idée de ce qui se
11 passe dans l'école et de faire des interventions
12 plus rapides à l'interne, non seulement avec les
13 enfants, mais aussi auprès des parents. Et dans
14 plusieurs cas, d'éviter des signalements à la DPJ.

15 De plus, les jeunes entraidants sont formés
16 et extrêmement valorisés. Dans le cadre d'une
17 approche orientante, cela m'apparaît fort
18 pertinent. Ils se sentent utiles et font du bien
19 autour d'eux en plus de développer leur empathie et
20 de découvrir des réalités souvent bien différentes
21 des leurs.

22 Je sais que ce genre d'initiatives existe
23 dans plusieurs établissements scolaires, mais nous
24 recommandons chaudement qu'elle soit implantée dans
25 tous les milieux, et ce, de façon systématique et

1 ultra organisée. C'est bien beau là, des comités
2 puis des enfants, mais une fois par trois mois
3 c'est... Suivi organisé.

4 Mais j'aimerais insister... on pourra en
5 reparler tout à l'heure aussi, que pour cela, il
6 faut une bonne dose de leadership dans les écoles,
7 et ça manque souvent cruellement, et ce, dans tous
8 les milieux. On n'en parle pas assez du leadership,
9 mais les écoles où on a de la direction avec un
10 leadership certain, ça fait toute la différence,
11 autant dans les milieux défavorisés que dans les
12 milieux plus aisés.

13 Toujours dans l'idée de laisser la place
14 aux jeunes le droit de s'exprimer, de se comprendre
15 et de trouver des solutions, j'aimerais terminer
16 avec un des plus beaux projets écoles, familles,
17 communautés qui m'a été permis de découvrir. Il
18 s'agit du projet X-expression, X... pression. Un
19 projet communautaire exceptionnel pour briser le
20 silence, prévenir la sexualisation précoce et
21 encourager la persévérance scolaire.

22 Sa conceptrice, Jessica Gosselin, a
23 toujours cru au médium des arts et au langage du
24 corps pour contribuer au bien-être des adolescents.
25 Après avoir suivi multiples formations, dont

1 certaines avec madame Francine Duquette, sexologue
2 reconnue, professeure à l'UQAM et conceptrice du
3 programme « On est encore des enfants », elle a
4 conçu ce projet.

5 Son concept, financé par la Fondation du
6 Grand-Montréal est génial, mettre un « X » sur
7 toutes les formes de pressions sociales à raison
8 d'une heure de discussions par semaine suivie d'une
9 heure de danse, histoire de bouger et de se
10 défouler.

11 D'octobre à mai... d'octobre à mai, à
12 toutes les semaines... J'insiste là-dessus parce
13 que la durée est très importante pour développer un
14 lien de confiance. Deux groupes de treize (13)
15 jeunes filles de cinquième et sixième année
16 provenant d'une école défavorisée, se sont rendues
17 au centre communautaire de leur quartier pour
18 aborder, en toute confiance, des enjeux si chers à
19 leurs yeux.

20 Médias et stéréotypes liés à la sexualité,
21 violence, consentement, intimidation et réseaux
22 sociaux, Internet et sexualité, pour ne nommer que
23 ceux-là. Autant de sujets qui trouvent un véritable
24 écho chez ces jeunes filles s'apprêtant à faire le
25 saut dans la jungle anxiogène du secondaire.

1 Mieux outillées et plus confiantes,
2 certaines sont allées plus loin et ont révélé des
3 choses qui ont permis à l'animatrice d'intervenir
4 auprès de certains parents. Le taux d'absentéisme à
5 ces activités était pratiquement inexistant, et
6 cette activité leur a même permis de découvrir la
7 Maison des Jeunes, juste à côté, et leurs
8 merveilleux intervenants, alors qu'elles n'avaient
9 aucune espèce d'idée qu'il y avait une Maison des
10 Jeunes à trois rues de leur école.

11 Même chose du côté des garçons. Ces
12 derniers étaient invités à discuter de leurs
13 propres enjeux autour de la lecture de romans
14 graphiques pour ensuite se rendre sur un terrain de
15 soccer. Pas bien compliqué, hein? Et tellement
16 positif.

17 En mai, tous les parents et enfants étaient
18 réunis à la salle communautaire pour un souper
19 spectacle spaghetti rempli d'échanges conviviaux.
20 Un souper multiculturel, multisocioéconomique, avec
21 la présence de nombreux dignitaires, dont le député
22 de la circonscription. Ce qui a fait en sorte que
23 les jeunes étaient très, très, très fiers d'eux.

24 J'en conclus donc que pour pallier le
25 manque de ressources dans nos écoles et briser le

1 silence, il me semble impératif d'encourager et de
2 financier massivement ce type d'initiatives
3 communautaires parce qu'il y a beaucoup d'enfants
4 qui voudraient s'y inscrire, mais il n'y a pas
5 assez de place, afin d'éduquer et surtout de faire
6 parler nos jeunes filles et nos garçons avant que
7 leurs situations ne dégénèrent. Il en va de la
8 santé mentale... de leur santé mentale et physique
9 et il s'agit aussi, très certainement, de lutter
10 contre le décrochage scolaire, et ce, partout dans
11 la province. Merci.

12 Mme JULIE BOUCHARD :

13 Je souligne, à la suite de madame Gauthier,
14 l'importance d'agir en amont pour prévenir un
15 parcours avec la DPJ. Pour cela, il importe de
16 travailler en équipe, d'avoir une vision de soutien
17 partagée et qu'une place de choix soit accordée aux
18 principaux concernés, les jeunes et leurs familles.

19 Or, un des obstacles majeurs à la présence
20 des familles vulnérables à l'école, notamment, est
21 la crainte du jugement et parfois même pire, celle
22 qu'on leur retire leurs enfants d'où le risque pour
23 une famille de s'isoler qui, à son tour, est une
24 des caractéristiques des familles où un enfant est
25 victime de négligence avec notamment la perception

1 d'incompétence parentale. À ce sujet, le
2 fonctionnement d'un système basé sur la
3 dénonciation est peut-être paradoxal. Il permet oui
4 de protéger les enfants, mais peut être un obstacle
5 au développement de la relation de confiance. Les
6 familles ne perçoivent pas nécessairement le
7 retrait de leur enfant comme une aide, mais comme
8 une sanction.

9 Le travail réalisé par le docteur Julien et
10 la pédiatrie sociale est à ce titre exemplaire.
11 Asseoir les enfants, leur famille et tous les
12 intervenants gravitant autour d'eux susceptibles de
13 les soutenir ensemble pour trouver des solutions
14 bien avant un retrait de l'enfant.

15 Quant aux enseignants, plusieurs redoutent
16 à dénoncer. Ils craignent de se tromper, de causer
17 préjudice davantage que d'aider. Elles craignent
18 que ça se sache. Certains rapportent également des
19 expériences négatives. Un signalement qui leur a
20 semblé ne conduire à rien, par exemple, les amenant
21 à se demander à quoi bon. Par ailleurs, des
22 interventions sont menées sans que l'école ou les
23 enseignants en soient informés. Or, l'enfant évolue
24 au coeur de multiples systèmes qui contribuent à
25 son développement. Des solutions beaucoup mieux

1 adaptés à sa situation pourraient être mises sur
2 pied s'il y avait un dialogue entre les
3 partenaires. Et ce, idéalement en amont d'un
4 retrait de l'enfant de la famille.

5 À ce sujet, j'aimerais raconter une
6 expérience personnelle pour illustrer les
7 ressources inestimées gravitant autour d'un enfant
8 et sa famille. Il a eu lieu dans un CPE. Mon enfant
9 faisait partie d'un groupe soudé à travers lequel
10 évoluait une enfant dont le contexte de vie n'était
11 pas simple. Mais elle avait fait beaucoup de
12 progrès. Elle fonctionnait de mieux en mieux. Un
13 jour, les services sociaux ont débarqué pour
14 qu'elle soit placée dans une autre famille, loin de
15 son milieu. Ça a causé un cataclysme dans le groupe
16 chez les enfants, chez l'éducatrice, chez les
17 parents qui tous auraient été prêts à la prendre
18 chez elle (sic) un moment si cela avait été
19 possible. Donner un répit tout en évitant un
20 déracinement.

21 Il y a des ressources dans les communautés
22 qui sont sous-utilisées dans un objectif de soutien
23 des familles, notamment en raison de la
24 confidentialité. Les enseignants ainsi que le
25 personnel scolaire en est maintenant éloigné des

1 interventions. Ce sont des ressources sous-
2 estimées. Les enseignants sont des intervenants de
3 première ligne grâce à un contact soutenu avec les
4 enfants. À ce sujet, leur formation gagnerait à
5 être bonifiée afin qu'ils soient en mesure de mieux
6 répondre à ces besoins, notamment en connaissant
7 mieux les divers intervenants des milieux scolaires
8 et leur travail.

9 La collaboration avec ces intervenants
10 devrait d'ailleurs être bonifiée en accordant
11 davantage de temps aux équipes pour le faire.
12 Soulignons que leur nombre est nettement
13 insuffisant à la demande, surtout dans un contexte
14 où les classes sont surchargées et que les
15 enseignants peinent à reconnaître les besoins de
16 tous les élèves.

17 Les résultats continuent d'ailleurs de
18 montrer un écart important entre la réussite
19 scolaire des élèves vivant dans un contexte socio-
20 économique plus favorisé et ceux vivant en contexte
21 de défavorisation. Les classes surchargées et le
22 manque de ressources pour accompagner les élèves à
23 leur rythme sont des obstacles majeurs à la
24 réussite des élèves. Un système scolaire basé sur
25 un modèle relativement unique demandant encore

1 aujourd'hui aux élèves de s'adapter à celui-ci
2 plutôt que l'inverse.

3 Le peu d'exercices physiques dans les
4 écoles est un exemple du manque de considération de
5 l'enfant dans son développement global, qu'on
6 éduque sur le plan intellectuel au détriment des
7 autres sphères. Les élèves de milieux plus
8 favorisés bénéficient souvent de cours et
9 d'activités culturelles et sportives à l'extérieur
10 des heures de classe. Ce qui n'est pas
11 nécessairement le cas des familles vivant en
12 situation de défavorisation.

13 Madame Gauthier l'a souligné, les pratiques
14 comme les devoirs continuent de creuser le fossé
15 entre certains élèves qui ont peu de possibilité de
16 suivi à la maison, qui reviennent à l'école les
17 devoirs non faits ou mal faits et qui, en plus, se
18 font réprimander pour ça. Bref, le fossé est encore
19 immense. Et les pratiques actuelles ne peuvent
20 laisser entrevoir une amélioration sur ce plan.

21 En terminant, j'aimerais revenir sur la
22 place qu'on accorde à l'enfant dans son propre
23 développement. Il est rare qu'on prenne réellement
24 le temps de l'écouter. Et si on le fait, qu'on ne
25 vienne pas placer notre jugement d'adulte qui sait

1 vraiment ce qui est bon pour lui au-dessus.
2 Lorsqu'on demande aux enfants les personnes qui les
3 influencent le plus, ce sont les amis qui
4 ressortent en premier lieu. Nous sous-estimons la
5 ressource que constitue les pairs à l'école et dans
6 les autres milieux.

7 À l'école que fréquente mon enfant, les
8 élèves ont tous un doudou et sont le doudou de
9 quelqu'un. Un doudou, c'est un autre élève plus
10 vieux ou plus jeune qui vient passer du temps avec
11 nous, en classe, qu'on aide, qu'on écoute, avec qui
12 on travaille et on explique des choses. Ce qui fait
13 qu'il y a un filet social immense entre les élèves
14 et que si un venait qu'à en intimider un autre, si
15 un enfant était en détresse, il y a un doudou
16 quelque part qui serait là pour s'en apercevoir et
17 intervenir. Ça crée un sentiment de communauté, de
18 compétence et de pouvoir chez les jeunes.

19 Il faut créer des espaces pour qu'ils
20 puissent s'exprimer librement et où ils sont
21 réellement écoutés pour éviter ce sentiment
22 d'impuissance acquis qui fait qu'on abandonne. Que
23 le jeune devient si convaincu qu'il ne peut rien
24 faire, qu'il ne cherche plus à se développer. Cette
25 notion de pouvoir ou d'« impoiment » du jeune

1 devrait d'ailleurs constituer selon nous une ligne
2 directrice en matière de service à la jeunesse.

3 Merci.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Merci beaucoup. Alors, on va débiter la
6 conversation avec Danielle Tremblay.

7 Mme DANIELLE TREMBLAY, commissaire :

8 Q. [41] Bonjour. Merci beaucoup. Vous témoignez avec
9 beaucoup d'éloquence de vos croyances qui,
10 manifestement, sont très profondes et c'est très
11 intéressant. Vous avez parlé de l'importance du
12 filet social, de la collaboration, et caetera, et
13 nommé un obstacle qui, souvent, se dresse sur ce
14 chemin-là, qui est la confidentialité, les
15 informations qui ne circulent pas, et caetera.
16 Comment vous voyez qu'on pourrait articuler
17 différemment pour, effectivement, établir ce filet
18 de protection sociale-là et éviter aussi la
19 stigmatisation des familles, parce que vous en avez
20 témoigné également?

21 Mme MARIE-CLAUDE GAUTHIER :

22 R. Bien, comme enseignante sur le terrain au
23 secondaire, il me semble en tout cas que les
24 enseignants, du moins ceux qui sont en première
25 ligne, devraient avoir des informations qui

1 pourraient nous permettre très certainement
2 d'adapter nos interventions au quotidien. Je vous
3 donne deux exemples pour témoigner de cette
4 importance-là. J'ai vécu dans les trois dernières
5 années une situation où, un, par exemple, je fais
6 lire la pièce de théâtre Incendie de Wajdi Mouawad
7 pour travailler vraiment des choses, briser le fil
8 de la colère, et caetera, et tout. Mais c'est très
9 dur dans cette pièce de théâtre-là. Et il y a une
10 scène de viol, et tout.

11 Et j'ai une élève, je l'ai su après parce
12 que, crise, est sortie de classe, et caetera,
13 qu'elle était dans un processus de... bon,
14 d'agression, et caetera, DPJ dans le dossier, et
15 tout. Et, moi, je n'étais pas au courant du tout,
16 du tout, du tout. Et ça aurait très certainement
17 teinté mon intervention. Je n'aurais pas pu retirer
18 le livre, mais j'aurais pu agir en amont avec cette
19 jeune fille-là, la préparer encore mieux. C'est un
20 exemple que je vous donne. Mais pour moi, c'est
21 indéniable que ça aurait été important.

22 Même chose dans une autre activité où on
23 faisait venir des experts pour venir parler du...
24 essayer de faire de la prévention contre le suicide
25 à l'école. Donc, on a ici des experts qui viennent,

1 qui prennent une période de classe. Parce que,
2 nous, on est moins habile à le faire. Tout est là.
3 L'école s'implique. On veut qu'il y ait des gens
4 vraiment bien, bien formés pour le faire, viennent
5 en classe parler pendant une heure. Et ils sont
6 assez, ils sont assez déterminés dans leur façon
7 d'aborder le sujet.

8 Et pour savoir que, finalement, un jeune
9 dans l'école qui est parti en courant aussi, créant
10 tout un émoi, parce que deux tentatives de suicide,
11 parcours en DPJ. Moi, je ne le sais pas. Mais les
12 élèves le savaient. Et, là, l'élève est parti. Moi,
13 je suis dans le fond de la classe, parce que je
14 dois être là, parce que les assurances, il faut que
15 je sois dans la classe, mais je suis là comme
16 physiquement, mais absolument pas préparée à ça.
17 Et, là, le cataclysme que ça a créé dans la classe
18 parce que tout le monde savait, sauf moi.

19 Donc, je me dis... Et la Direction bien
20 entendu. Mais je pense que la confidentialité
21 devrait se placer comme à partir de nous. Dans le
22 sens où, nous, les enseignants, évidemment, on
23 devrait, selon moi, pouvoir... peut-être pas avoir
24 toutes les informations, je conviens qu'il y a des
25 informations qui sont plus sensibles, mais qu'on

1 soit tenu à la confidentialité, mais qu'on soit
2 informé. Donc, il y a une marche de plus, là. Parce
3 que, là, la Direction, on les voit, ils se
4 rencontrent encore derrière des portes closes. On
5 se doute bien qu'il y a quelque chose. Puis
6 j'aurais plein d'autres exemples à vous donner où
7 j'ai vécu en vingt (20) ans des situations très,
8 très, très sensibles. Et j'aurais tout voulu
9 pouvoir intervenir différemment avec ces élèves-là.

10 Q. **[42]** Est-ce que vous croyez que les enseignants
11 disposant de meilleures informations, ce que je
12 comprends c'est que ça leur permettrait d'avoir un
13 pas d'avance de pouvoir être en mesure de mieux se
14 préparer, et caetera. Est-ce que vous pensez qu'ils
15 ont besoin, ils sont en mesure... ils ont les
16 connaissances, les compétences? Parce qu'on nous
17 parle beaucoup aussi de, par rapport aux
18 intervenants, de supervision, de soutien clinique,
19 et caetera. Mais est-ce que ce besoin-là
20 d'enseignants qui seraient davantage informés de la
21 situation de leurs élèves, est-ce que ce besoin-là
22 serait également présent chez les enseignants?

23 R. Bien, je vais boucler avec ça. Je vais laisser la
24 parole à madame Bouchard. Mais encore une fois,
25 nous, je parlais du service d'aide à l'élève tout à

1 l'heure, et ces discussions-là se font avec les
2 intervenants. Et eux, bon, il y a le sexologue, un
3 éducateur spécialisé, et tout. Donc, j'ose imaginer
4 qu'ils sont très bien formés et très au fait. Mais
5 je serais curieuse de savoir, si on faisait un
6 sondage auprès de tous les enseignants, leurs
7 connaissances, justement, du niveau d'intervention
8 de la DPJ, par exemple, ou de tous les services qui
9 gravitent autour de l'école, je pense qu'on serait
10 surpris de voir qu'on n'est peut-être pas si
11 habiles et si formés que ça là-dedans. Et là-
12 dessus, je pense que madame Bouchard peut compléter
13 parce que, elle, elle enseigne aussi à l'université
14 avec des jeunes, des futurs enseignants, donc voir
15 un peu à quoi ils sont formés là-dedans.

16 Mme JULIE BOUCHARD :

17 R. Bien, c'est ça, il y a deux volets. En fait, il y a
18 les intervenants et il y a les enseignants. Dans le
19 cadre de la formation des enseignants,
20 effectivement, il y aurait lieu de bonifier la
21 formation pour qu'il y ait réellement des bases en
22 intervention sociale. Donc, ce sont des
23 intervenants de première ligne. Ils sont confrontés
24 tous les jours et sont parfois effectivement
25 démunis. Quand on parle aux étudiants de quatrième

1 année, au baccalauréat en enseignement préscolaire,
2 primaire, ils ne se sentent pas outillés, ils ne se
3 sentent pas à l'aise d'intervenir. C'est la même
4 chose d'ailleurs avec les parents. C'est un
5 obstacle majeur.

6 La deuxième chose, c'est les intervenants.
7 Donc, déjà, quand il y en a dans les écoles, c'est
8 merveilleux. Ils sont là pour soutenir les élèves,
9 ils sont là pour soutenir les enseignants. Dans le
10 cadre de la confidentialité, donc si on revient sur
11 la question de la confidentialité, l'importance de
12 s'asseoir enseignants/intervenants ensemble et
13 intervenants de la DPJ pour discuter des élèves, ça
14 me semble primordial. Et, ça, en tenant compte de
15 l'élève, qu'on assoit effectivement l'élève et la
16 famille aussi, là, et qu'on tient compte du
17 contexte de chacun des élèves, de chacune de ces
18 familles, ce serait... On ne peut pas passer à côté
19 de ça, d'adapter les interventions puis la
20 confidentialité en fonction du contexte.

21 Madame Gauthier l'a souligné, il y a en
22 arrière de la confidentialité, tout le monde se
23 doute un petit peu qu'il se passe quelque chose,
24 mais on ne sait pas exactement quoi. Ça crée une
25 espèce de tabou. Et, après, il faudrait demander

1 aux jeunes. Mais les jeunes, après, le message que
2 ça envoie, c'est quoi? Tu vis quelque chose, mais
3 tu ne peux pas en parler, parce que c'est tabou,
4 parce que ce n'est pas bien qu'est-ce qui se passe,
5 et tout ça. Donc, ça enferme un peu l'enfant puis
6 sa famille dans cette espèce d'univers-là.

7 Donc, je peux comprendre la question de la
8 confidentialité. Mais il faudrait voir,
9 effectivement, les effets pervers de cette
10 confidentialité sur l'isolement de ces familles-là
11 puis l'idée que, justement, je suis mieux de me
12 tenir loin parce que, après ça, on peut me retirer
13 mon enfant, et caetera. Donc, si on veut être dans
14 un esprit de confiance, il vaut mieux être ouvert,
15 s'asseoir ensemble, dire les choses. Je ne dis pas
16 de l'annoncer à l'ensemble de l'école. Mais toutes
17 les personnes, tous les intervenants concernés
18 devraient s'asseoir ensemble pour discuter du cas,
19 ce qui permettrait d'être informé et de pouvoir
20 réagir rapidement lorsque se présentent toutes
21 sortes de situations à l'école et spécifiquement en
22 classe.

23 Q. **[43]** Merci beaucoup.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Merci. On poursuit avec Andrés Fontecilla.

1 M. ANDRÉS FONTECILLA, commissaire :

2 Q. [44] Bonjour mesdames. Vous explorez là vraiment un
3 champ en amont, comme vous l'avez dit, qui nous
4 semble essentiel. Moi, j'aimerais vous entendre
5 davantage sur la relation entre l'école et la
6 communauté. Vous semblez, d'une part, vous parlez
7 des parents directement en lien avec les écoles, la
8 création des espaces, de confiance, et caetera.
9 D'autre part, il y a les milieux communautaires,
10 des organismes qui collaborent. Il y a une sorte de
11 triangulation, si on pourrait le voir comme ça.

12 Est-ce que vous avez d'autres exemples de
13 collaboration? Vous en avez nommé quelques-uns. Et
14 j'aimerais vous entendre aussi sur la question du
15 financement, parce que, en quelque part, tout ça,
16 ça se paie aussi. Et plus largement, est-ce que
17 vous croyez que la question du lien entre l'école
18 et la communauté, au-delà de l'affirmation qui
19 existe dans plusieurs territoires au Québec, est-ce
20 que ça se concrétise réellement dans la vie
21 courante?

22 Mme MARIE-CLAUDE GAUTHIER :

23 R. Je vais commencer, avant de passer à d'autres
24 exemples, je... Je parlais des portes closes, avant
25 qu'on parle même de collaboration. Dans la mesure

1 où j'ai eu une famille devant moi pendant plusieurs
2 années qui, un, n'ont jamais... en milieu très,
3 très difficile, une jeune fille qui faisait
4 beaucoup d'enfants, et tout. Les grands-parents
5 s'occupaient des enfants. Je les avais devant chez
6 moi pendant des années, refus d'aller au CPE parce
7 qu'ils se sentaient tellement loin du CPE. Ensuite,
8 maternelle quatre ans, parce qu'on était dans un
9 milieu défavorisé, on avait cette possibilité de
10 scolariser les enfants plus démunis. Mais encore
11 une fois, on est loin de la collaboration et de
12 beaux projets à partir du moment où la grand-maman
13 allait reconduire cette enfant-là très démunie
14 chaque jour et restait derrière. Et ce n'est pas
15 rien, la clôture, là. Restait derrière la clôture.
16 Et l'enfant qui marche vers l'enseignant dans le
17 cadre de porte, et flaque la porte.

18 Donc, ce qui se passait dans ces... On est
19 déjà à des années-lumière de la collaboration.
20 Donc, maintenant, comment... Un exemple qui ne
21 coûterait peut-être pas si cher, il me semble,
22 c'est comment faire en sorte que la grand-mère,
23 très démunie, mais qui aime beaucoup ses petits-
24 enfants, puisse tranquillement entrer dans l'école.
25 Avant même de penser à investir beaucoup d'argent,

1 je me dis, comment tendre la main pour que cette
2 grand-mère-là se sente plus... se sente acceptée
3 dans le milieu, ne se sente pas complètement
4 inadéquate.

5 Je parlais tout à l'heure d'aide aux
6 devoirs. C'est un exemple, encore là on prend des
7 exemples qui semblent tellement simples. Mais dans
8 toutes les écoles primaires, il y a un système
9 d'aide aux devoirs, des tutorats, des fois des
10 bénévoles. Ça coûte rien, là. Mais ce n'est qu'aux
11 enfants. Mais, là, les enfants, troisième année,
12 quatrième année, ils peuvent... Bon. T'sais, ça
13 peut les aider à très court terme, mais quand ils
14 retournent à la maison, ils n'ont pas plus de
15 soutien. Donc, ça aussi, ça pourrait être, selon
16 moi, un petit pas vers la bonne direction en
17 tendant la main aux parents pour assister à ces
18 activités d'aide aux devoirs puisqu'il y en a,
19 puisque ça n'a pas l'air de vouloir arrêter, et
20 leur donner des trucs pour promouvoir la lecture,
21 pour... des stratégies. Ce serait selon moi... Puis
22 sans obligation aucune, mais leur expliquer que ça
23 pourrait être très facilitant pour eux par la
24 suite, puis ça leur donnerait comme un sentiment de
25 compétence un petit peu plus élevé.

1 Pour ce qui est des sources de... bien, en
2 fait, d'argent. Nous, on en a consigné quelques-
3 uns. Je vous ai parlé de la Fondation du Grand-
4 Montréal tout à l'heure. Mais, moi, j'ai suivi,
5 parce que, bon, je viens... j'enseigne au privé,
6 mais mes enfants vont toujours aller dans des
7 écoles défavorisées de Montréal. Puis je vous parle
8 de l'École Montréalaise. Et Julie va certainement
9 compléter avec moi. Je suis sur le conseil
10 d'établissement pendant trois ans. Et j'apprends,
11 parce que je voulais comprendre comment c'est
12 organisé, j'apprends deux années de suite qu'il y a
13 des milliers de dollars dans les coffres de l'École
14 Montréalaise pour nos enfants défavorisés qui sont
15 retournés dans les coffres de l'École Montréalaise
16 parce que pas de temps ou pression, moyens de
17 pression, pour créer des projets, réfléchir à des
18 projets, inviter des gens à venir à l'école pour
19 ces jeunes défavorisés qui n'ont accès, comme le
20 disait tout à l'heure madame Bouchard, à pas grand-
21 chose dans leur vie. Ça m'a...

22 Et je me suis fait dire : Ah, bien, toi, tu
23 viens du privé, nanana. Non, non, là, ce n'est pas
24 normal qu'il y ait des huit mille (8000 \$), neuf
25 mille dollars (9000 \$) restant dans le... Il y en a

1 des sous. Mais encore une fois, puis je ne mets pas
2 le blâme sur les enseignants qui n'ont pas eu le
3 temps de créer des... Mais comment ça se fait que
4 ces ressources-là qui sont disponibles, si au moins
5 on pouvait s'assurer qu'elles servent à bon escient
6 et que ce ne soit pas à la dernière seconde qu'on
7 décide de dépenser ça vite pour pas perdre les
8 moyens.

9 Mme JULIE BOUCHARD :

10 R. À ce sujet-là, je vais rebondir, parce que,
11 effectivement, il y a des mesures comme ça,
12 principalement en milieu défavorisé. Il y a une
13 école montréalaise pour tous. Il y a la culture à
14 l'école, une initiative gouvernementale. Les
15 enseignants, ça repose tout sur les épaules des
16 enseignants. Les enseignants ont déjà peu de temps
17 pour fonctionner. Donc, effectivement, souvent, ça
18 reste lettre morte parce qu'il faut remplir des
19 formulaires, il faut...

20 À l'école que fréquente mon enfant, bien,
21 comme les parents sont très impliqués, il y a des
22 parents qui prennent ça en charge, qui soutiennent
23 beaucoup les écoles à ce sujet-là. Mais à une
24 époque, il y avait des conseillers pédagogiques
25 directement dans les écoles qui s'occupaient de ce

1 genre de projet-là et qui permettaient aux élèves
2 de vivre des expériences culturelles, sportives de
3 toutes sortes, auxquelles ils n'ont pas accès en ce
4 moment pour la majorité parce que, effectivement,
5 il manque de temps dans les écoles pour saisir ces
6 occasions-là. Donc, ça, c'est une chose.

7 Dans les milieux défavorisés, encore une
8 fois, il y a des ressources, beaucoup
9 communautaires. Je vais parler de ce que je connais
10 parce que j'ai réalisé ma recherche dans un milieu
11 défavorisé et mon enfant, mes enfants sont en
12 milieu défavorisé aussi. J'ai parlé du docteur
13 Julien, bon, qui fait des choses extraordinaires.
14 La fondation aide au financement de ce genre
15 d'initiative-là. Mais il y a aussi des organismes
16 qui grattent les fonds de tiroir. Je pense à la
17 Maison des enfants qui fait de l'écoute en classe
18 des élèves, par exemple, qui accueille les élèves
19 et leur famille pour faire des activités après
20 l'école, des choses comme ça. J'ai noté aussi Je
21 Passe Partout, qui est un organisme communautaire
22 qui fait de l'accompagnement aux devoirs, qui fait
23 de la place aux familles justement pour ne pas
24 qu'accompagner l'élève, l'enfant, mais toute sa
25 famille aussi.

1 Ensuite de ça, il y a dans certaines
2 écoles, c'est relativement nouveau, il y a... le
3 nom change d'un milieu à l'autre, il y a ce qu'on
4 appelle des intervenants ou des agents de
5 collaboration école/famille/communauté. Ces
6 personnes-là sont souvent engagées par le milieu
7 communautaire, notamment les YMCA par exemple. Et
8 ils servent de courroie de transmission. C'est
9 souvent en milieu multiculturel, mais ça pourrait
10 être dans tous les milieux. Ils servent de courroie
11 de transmission entre les familles et l'école.
12 Donc, ils ont créé un lien de confiance avec les
13 familles. Ils ont créé un lien de confiance avec
14 l'école. Ce qui leur permet de faire le contact
15 entre les deux.

16 Ensuite, la collaboration
17 école/famille/communauté, est-ce que, concrètement,
18 est-ce que ça se réalise? Bon. On le sait, ça
19 devrait... c'est encouragé. Donc c'est présent.
20 Mais ça demeure très, très de base. Ce que je veux
21 dire, c'est qu'on reste beaucoup dans des formes de
22 collaboration où il y a très peu d'interaction avec
23 les familles, où il y a très peu de partage de
24 pouvoir entre les familles et l'école, où on est
25 beaucoup dans un mode où l'école donne de

1 l'information, la famille reçoit.

2 Dans beaucoup d'écoles au Québec, les
3 parents ne peuvent même pas entrer sur la cour
4 d'école. Donc, déjà, comment faire de la
5 collaboration dans un contexte où les parents ne
6 mettent même pas les pieds dans l'école? Dans
7 certaines écoles, les parents n'accompagnent même
8 pas leur enfant à la maternelle. Donc, c'est
9 certain que l'école dans ce contexte-là demeure un
10 milieu qu'on ne sait pas exactement qu'est-ce qui
11 se passe. On a une rencontre de bulletins. Et puis,
12 là, si ça va bien, encore une fois « si ça va
13 bien », je le mets entre guillemets, on ne revoit
14 plus l'enseignant de l'année.

15 Il y a des écoles, je pense entre autres
16 aux écoles publiques alternatives, qui ont des
17 pratiques exemplaires en matière de collaboration.
18 Et je pense que nos écoles, la majorité des écoles,
19 auraient avantage à s'inspirer de ce qui se fait
20 dans ces écoles-là en matière de collaboration.
21 Quand on ferme l'école, on ferme la porte à une
22 panoplie de ressources et à la possibilité
23 justement de créer un lien avec les familles.

24 Mme MARIE-CLAUDE GAUTHIER :

25 R. J'ajouterais que, bon, pour faire partie de l'OPP,

1 les organismes de parents qui organisent toutes
2 sortes d'activités tout au long de l'année, ce
3 n'est pas normal, selon moi, que, lors de ces
4 activités que ce soit des épluchettes de maïs en
5 début d'année ou des fêtes de Noël, des soirées
6 cinéma pop-corn, des danses, qu'il y a sept, huit
7 parents qui s'impliquent chaque année dans toutes
8 les écoles et qu'on ne voit à peu près pas
9 d'enseignants lors de ces événements-là. Les
10 directions sont présentes, mais les enseignants n'y
11 sont pas.

12 Et encore une fois, je ne jette pas le
13 blâme sur ces enseignants. Leur tâche est minutée.
14 On y va comme ça, là. Alors, ça crée une
15 frustration. Puis à un moment donné, à force de
16 minuter les tâches, ça fait en sorte qu'on a un
17 désengagement. Et est-ce que c'est normal que s'il
18 y a six ou sept activités dans l'année où tous les
19 parents, imaginez une épluchette de maïs, là, on
20 avait quatre cents (400) personnes qui sont venues
21 dans la cour, là, de toutes, toutes les
22 nationalités, tous les niveaux socio-économiques,
23 c'était grandiose, c'était génial, aucun prof. Ce
24 n'est pas normal. Et, ça, je l'ai vu dans
25 plusieurs.

1 Alors, peut-être dans la façon de... On
2 parle des tâches des enseignants. Encore une fois,
3 je ne veux vraiment pas dire que les profs sont
4 paresseux. Au contraire, ils sont extrêmement
5 dévoués, fatigués peut-être. Mais qu'est-ce qui
6 explique cela? Donc, il y aurait très certainement
7 quelque chose à regarder de ce côté-là, selon moi.

8 Mme JULIE BOUCHARD :

9 R. Aménager les horaires, une flexibilité dans
10 l'aménagement des horaires notamment des
11 enseignants, c'est certain, pour créer du temps,
12 pour créer des espaces pour ces rencontres-là.

13 Q. **[45]** Je vous remercie.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Merci. Alors, on va continuer avec Lesly Hill.

16 Mme LESLY HILL, commissaire :

17 Q. **[46]** Alors, merci de votre présence parmi nous
18 aujourd'hui. Ma question va traiter des enfants
19 suivis en vertu de la Loi sur la protection de la
20 jeunesse particulièrement. Vous avez mentionné
21 EDJeP en début de discours. On sait par ces
22 recherches qu'il y a seulement dix-sept pour cent
23 (17 %) des jeunes en centres de réadaptation
24 accèdent à un secondaire V selon l'âge qu'ils sont
25 rendus ou selon les autres de leur âge. Donc, est-

1 ce que vous avez des idées de comment on peut
2 améliorer cette diplomation? Est-ce qu'il y a des
3 adaptations nécessaires? On sait que plusieurs
4 jeunes sont scolarisés à l'interne des centres de
5 réadaptation. Donc, je voudrais vous entendre là-
6 dessus.

7 Mme MARIE-CLAUDE GAUTHIER :

8 R. Moi, je vais y aller d'emblée en disant que, comme
9 je n'ai jamais en vingt (20) ans su que j'avais un
10 enfant dans ma classe qui était sous la Protection
11 de la jeunesse, ça demeure, et là ça va... je pense
12 que ma non-réponse va répondre par elle-même dans
13 la mesure où on est dans... en tout cas, peut-être
14 pas toi, mais à des années-lumière de comprendre
15 cette réalité-là. Donc, ce que fait la DPJ et leur
16 parcours, moi, je tenais vraiment à écouter les
17 jeunes, là, lors de leurs premiers témoignages.

18 Je pense que ce qu'ils ont sorti est
19 immensément important. C'est-à-dire lien de
20 confiance. Même chose, parce que, bon, moi, je
21 travaille sur l'engagement en psychopédagogie
22 beaucoup, l'engagement c'est quoi? C'est tout
23 d'abord partir d'où l'enfant est et lui donner un
24 sentiment de compétence. Donc, dans la dynamique
25 motivationnelle, s'il ne se sent pas compétent dans

1 rien, on aura beau mettre toutes les ressources
2 autour de lui pour l'aider, il faut qu'on le prenne
3 où il est et il faut qu'on mette tout en... Parce
4 que, là, la DPJ, je ne peux pas en parler, mais
5 l'engagement scolaire, oui. Mettre tout en place
6 pour que ce jeune-là se sente assez engagé pour que
7 ses comportements, tout son engagement cognitif,
8 comportemental et tout suivent, qu'il voit où il
9 peut aller.

10 Je sais qu'il y en avait un qui parlait,
11 là, qu'on avait beaucoup travaillé sur la
12 transition, on lui avait donné des outils aussi
13 pour se trouver un travail, beaucoup travaillé
14 l'autonomie. Il me semble que tout est là. T'sais,
15 sans même parler de... T'sais, prendre le temps
16 avec le jeune de... Parce que probablement, je dis
17 probablement, qu'il se sent totalement rien.
18 T'sais, on a écrasé son estime de lui-même. On a
19 écrasé tout ce qu'il était. Donc, avant de penser à
20 un parcours scolaire, ça devrait construire ça,
21 puis qu'est-ce qui t'intéresse. T'sais, l'intérêt,
22 de façon à ce qu'il se trouve des leviers pour
23 partir, une marche à la fois. Mais ce n'est
24 certainement pas en leur faisant remplir des
25 modules puis leur faire remplir des cahiers puis du

1 participe passé, puis des... Je me dis qu'on va
2 arriver à quelque chose. Donc, l'engagement
3 scolaire, ce serait très certainement un gros, gros
4 point sur lequel réfléchir.

5 Mme JULIE BOUCHARD :

6 R. Si on n'est pas bien avec soi-même, si on n'a pas
7 confiance en soi, c'est difficile de s'imaginer
8 qu'on peut espérer réussir, obtenir un diplôme,
9 avoir un emploi qui a du sens, et caetera. Donc, il
10 faut ramener le sens à la formation. J'ai parlé
11 tout à l'heure d'un système scolaire qui est peu
12 flexible aux élèves, hein. Les classes sont
13 tellement nombreuses que c'est difficile après ça
14 d'offrir des adaptations pour les enfants. Les
15 enfants qui ne demeurent pas assis, qui ne
16 performant pas, sont souvent considérés comme des
17 enfants, des cas à problèmes. Et donc comment on
18 gère les cas à problèmes, bien on tente de mettre
19 des mesures pour les aider à s'adapter, hein, au
20 fonctionnement de l'école. Ça, c'est dans le cas où
21 les élèves sont formés, continuent d'être formés à
22 l'école.

23 Après ça, à l'extérieur de ce qui se fait,
24 hein, il y a des exemples intéressants. Je pense à
25 un organisme, c'est à Verdun, je crois, qui

1 s'appelle L'Antre des jeunes, qui fait des choses
2 assez extraordinaires justement pour accompagner
3 des jeunes qui sont en situation de décrochage. Il
4 y a des choses là pour lesquelles on devrait
5 s'inspirer parce qu'effectivement, ce qu'ils font,
6 ils donnent du sens à la formation des jeunes puis
7 il faut que ce soit signifiant, on parlait de
8 pouvoir d'agir tout à l'heure, à l'école Atelier
9 qui est une école alternative, l'école Atelier,
10 pardon, l'École Le Vitrail, qui est une école
11 alternative primaire, secondaire à Montréal, on se
12 base sur un système qu'on appelle auto-formation
13 assistée. Je crois qu'il y a là quelque chose à
14 s'inspirer également où on offre beaucoup de
15 liberté aux jeunes qui sont rencontrés sous forme
16 du tutorat et qui discutent ensemble avec un
17 enseignant et dix (10) pairs de leur âge, de leur
18 formation et se fixent des objectifs eux-mêmes
19 ensuite ils reviennent sur leurs objectifs :
20 pourquoi je les ai atteints, pourquoi je ne les ai
21 pas atteints. Il faut... il faut les impliquer
22 davantage dans leur propre formation pour que ça
23 prenne du sens, pour qu'on arrête de leur dire
24 qu'est-ce qui est bon pour eux.

25 Ensuite de ça, en France il y a des

1 exemples aussi de collègues justement où des jeunes
2 vivent des difficultés qui se retrouvent, c'est un
3 peu des collègues de dernière chance, des écoles de
4 dernière chance, donc je pense qu'il y a là aussi
5 beaucoup d'inspiration qu'on peut prendre ou encore
6 une fois, on va permettre aux jeunes de oui,
7 réaliser leurs objectifs de formation mais en
8 faisant des choix, en donnant du sens, en faisant
9 des stages, en coopérant entre eux, en permettant
10 de faire du pairage pour que certains jeunes qui
11 ont des forces dans un domaine puissent en aider un
12 autre... d'autres. Il faut les valoriser dans ce
13 qu'ils sont capables de faire parce que certains
14 pensent qu'ils ne sont pas capables, ils ont
15 développé, je parlais tout à l'heure de
16 l'impuissance acquise là, c'est ça, c'est qu'un
17 moment donné, j'ai tellement échoué, à quoi bon
18 faire l'effort, si je fais des efforts et que
19 j'échoue encore. Donc, il faut briser ce cycle-là
20 de sentiment d'incompétence pour valoriser tout le
21 monde à des compétences puis comment aller
22 chercher dans ces compétences-là. Le fait aussi que
23 les matières soient très sectionnées, très
24 séparées, c'est difficile pour un jeune de faire du
25 sens, de dire : bien, tu sais, finalement, je vais

1 apprendre tout ça puis ça va me donner quoi au bout
2 du compte.

3 Mme JULIE BOUCHARD :

4 R. Je pense un exemple, le fameux film Precious avec
5 une femme, je ne sais pas si vous l'avez déjà vu,
6 c'est une jeune fille qui est super forte en
7 mathématiques mais qui vit une situation
8 incroyable, puis ils l'ont sortie de son milieu
9 pour l'amener dans une école pour qu'elle se sente
10 vraiment forte, et ça me ramène à l'effet
11 enseignant. Tu sais, on parle, c'est probablement
12 le critère qui crée le plus d'engagements chez les
13 jeunes, on a beau parlé de plein de stratégies,
14 d'argent, de beaux lieux et tout, mais l'effet
15 enseignant est excessivement important surtout, je
16 pense, pour des jeunes qui sont... et on devrait
17 leur porter une attention immense à ces enseignants
18 qu'on met en contact avec ces jeunes qui ont vécu
19 des parcours tellement difficiles, des...

20 On écoute, bon, la série 180 Jours, et
21 caetera, on voit là des enseignants qui... des
22 fois, on me dit : « Ah, ils parlent mal ces
23 enseignants-là » et tout, « non, non, c'est pas ça
24 là », c'est qu'ils sont capables d'aller chercher
25 ces jeunes-là, moi, j'ai... si j'avais à prendre en

1 entrevue des enseignants pour enseigner aux jeunes
2 de la DPJ, je me dis, je mettrais tout mon coeur
3 pour trouver la perle là, tu sais, qui va aller
4 allumer quelque chose. Mais j'ai une question pour
5 vous. Comme je suis... est-ce que j'ai le droit de
6 poser une question?

7 VOIX NON IDENTIFIÉE :

8 Allez-y.

9 Mme JULIE BOUCHARD :

10 R. Pourquoi est-ce que les jeunes sont obligés de
11 poursuivre leur parcours scolaire isolés dans des
12 centres jeunesse? Parce qu'ils sont considérés,
13 pourquoi on ne peut pas les inclure dans des
14 milieux, est-ce qu'on peut les inclure dans des
15 milieux...

16 VOIX NON IDENTIFIÉE :

17 (Inaudible).

18 R. O.K. D'accord.

19 Mme MARIE-CLAUDE GAUTHIER :

20 R. Mais en fait, la plupart des enfants sont
21 scolarisés dans des écoles dans la communauté comme
22 tous les enfants mais pour certains enfants, les
23 commissions scolaires exploitent des écoles à
24 l'intérieur des centres de réadaptation.

25

1 Mme JULIE BOUCHARD :

2 R. Juste en complément, peut-être. L'importance des
3 modèles des autres jeunes aussi qui ont réussi, qui
4 peuvent venir soutenir, ça c'est à considérer. Puis
5 aussi j'aimerais juste en terminant, c'est
6 difficile de s'imaginer, les enfants sont des
7 enfants puis des jeunes plus tard, des fois les
8 adaptations sont très simples. Il y a des jeunes
9 qui ne peuvent pas rester assis mais en fait, comme
10 des adultes ne peuvent pas rester longtemps assis,
11 de fournir un ballon ou un espace justement d'aller
12 se promener un peu dans le corridor, de travailler
13 dans un autre environnement...

14 VOIX NON IDENTIFIÉE :

15 À l'externe.

16 R. ... des fois, les adaptations ne sont pas énormes
17 mais juste de penser un petit peu à l'extérieur de
18 cadre... du cadre puis d'écouter un peu plus
19 l'enfant, pourquoi est-ce qu'il se lève au milieu
20 de mon enseignement ou d'une discussion de groupe
21 pour se mettre à tourner autour de tout le monde?
22 Bien, c'est qu'il n'en peut plus, son attention, il
23 ne sait plus, puis ce n'est pas nécessairement
24 parce qu'il est TDAH, c'est juste parce qu'un
25 moment donné, il y a des limites à l'attention puis

1 ces limites-là sont différentes pour... pour tous.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Merci. Ça va. Alors, on va poursuivre avec Lorraine
4 Richard.

5 Mme LORRAINE RICHARD, commissaire :

6 Q. **[47]** Merci. Bonjour, Mesdames Bouchard et Gauthier.
7 Écoutez, c'était fort intéressant de vous entendre.
8 Je sens des personnes passionnées, passionnées par
9 l'éducation, passionnées par les enfants et leur
10 bien-être. Je vous avoue, Madame Gauthier, que
11 quand j'ai entendu pas d'imputabilité, il n'y a pas
12 de conséquences, ça, ça m'a interpellée. Beaucoup
13 de choses d'ailleurs m'ont interpellée dans votre
14 témoignage et comme nous sommes régis quand même un
15 peu par le temps même si on a... on voudrait en
16 avoir beaucoup plus, j'aimerais savoir de votre
17 part, bon, on parle beaucoup de l'école, la
18 famille, la communauté...

19 Mme MARIE-CLAUDE GAUTHIER :

20 R. Oui.

21 Q. **[48]** ... soit, ça serait merveilleux si toutes nos
22 écoles au Québec pouvaient tisser des liens, je
23 suis sûre que vous aurez, ça sera, moi, ma deuxième
24 question, des recommandations. Mais ce qui
25 m'interpelle, ce que je me rends compte, c'est

1 qu'au niveau des intervenants dans les écoles et
2 les enseignants par rapport au dossier de
3 confidentialité et tout ça, vous semblez de par
4 votre expérience dire qu'il y a presque pas ou pas
5 du tout de liens justement entre l'intervenant,
6 l'aide, qui peut connaître les besoins de l'enfant
7 et ses problématiques et via l'enseignante qui, au
8 quotidien, doit... doit enseigner certaines
9 matières à ce même enfant, quelles seraient, selon
10 vous, une ou deux mesures pour mettre fin à ces
11 barrières?

12 Mme MARIE-CLAUDE GAUTHIER :

13 R. Écoutez, je suis enseignante de français et je ne
14 sais pas ce que l'orthopédagogue fait avec mes
15 élèves. Bon. Juste... les tables de concertation,
16 je veux dire, j'ai assisté à plusieurs, on parle
17 donc du modèle finlandais là, mais je veux dire,
18 j'ai assisté à plusieurs formations de conseillers
19 pédagogiques qui sont venus notamment au collègue
20 Beaubois pour parler de leur façon de faire.
21 Évidemment, culturellement, c'est autre chose puis
22 on ne peut pas comparer mais je veux dire chaque
23 semaine, il y a un espace prévu à l'horaire des
24 enseignants, des intervenants, une table ronde,
25 pas... pas en ce moment une séance de classe où on

1 dit les dates des prochains... une activité puis
2 tel élève, il n'est pas gentil, non, non, non, on
3 s'installe puis on discute et on ne parle pas non
4 plus juste de PI, parce que là, les plans
5 d'intervention, ceux-là, mais encore là, on le sait
6 sur le portail que l'enfant a un plan
7 d'intervention mais les discussions ne se font pas.
8 Donc, dans la grille horaire d'un enseignant, il
9 faudrait des temps de concertation mais fréquents
10 et à travers cette concertation-là, c'est quand on
11 est en contact avec un éducateur spécialisé ou tu
12 sais, quand on est juste les enseignants ensemble,
13 bien c'est notre profil, c'est notre vision,
14 c'est... on n'élargit pas nos horizons. Donc, de
15 connaître le point de vue et la façon de faire du
16 sexologue ou de l'intervenant mais pas une fois par
17 étape, tu sais, donc c'est, encore une fois, c'est
18 une question de sous. Mais encore une fois, nos
19 pédagogiques, nos journées pédagogiques qui, des
20 fois, on ne se le cachera pas là, il y a des fois,
21 un petit peu de perte de temps peut-être puis avec
22 un leadership et je reviens là-dessus. On parle du
23 privé, du public là. Mais dans une journée
24 pédagogique, dans mes vingt (20) ans d'expérience
25 là, la perte de temps, il n'y en a pas. C'est

1 comme, on s'installe, on discute, pourquoi? Parce
2 qu'on a des obligations de résultats qui sont créés
3 par, hein, une approche, bon, peut-être un peu plus
4 clientéliste et c'est très dommage puis encore là,
5 je ne veux pas rentrer là-dedans, il y en a des
6 écoles qui font des tables de concertation mais il
7 faudrait que ce soit obligatoire partout puis il
8 n'y en a pas assez.

9 Q. [49] Merci. Ça va. Dernière question, les familles,
10 est-ce que c'est... c'est de ça on parle, l'enfant,
11 des familles, l'école, la communauté, vous nous
12 avez parlé, bon, de quelques expériences que vous
13 aviez vécues, certaines mesures qui ont été mises
14 en place dans des milieux et ça fonctionne, si vous
15 aviez deux recommandations à faire à la Commission,
16 disons qu'on retrouve minimalement, peu importe le
17 milieu, certaines bases pour inclure justement de
18 plus en plus les familles, l'école mais que la
19 communauté aussi soit partie prenante puis peu
20 importe qu'on soit d'un milieu défavorisé ou
21 favorisé, je pense que ces trois éléments-là, pour
22 vous, puis pour nous tous aussi, sont importants,
23 principale recommandation que vous auriez à nous
24 dire à la Commission.

25

1 Mme JULIE BOUCHARD :

2 R. Aux États-Unis, il y a des écoles qui forment sur
3 un mode communautaire, qu'on appelle les écoles
4 communautaires. Les écoles sont des piliers de la
5 communauté. Les gens se retrouvent, toute la
6 communauté, donc oui les organismes communautaires,
7 mais les citoyens, les institutions, je pense aux
8 CLSC, par exemple, donc les intervenants de la
9 santé, tout ça, c'est un milieu où on peut avoir
10 accès à ces services-là à l'intérieur même des
11 écoles. Il faut qu'il y ait un échange, il faut
12 qu'il y ait des échanges entre ce qui se passe dans
13 le milieu scolaire et dans la communauté.

14 Je vous donne des exemples très simples.
15 Une école met en place un jardin communautaire sur
16 ses... dans sa cour d'école. L'été, il n'y a pas
17 d'école. Ce serait bien que le jardin communautaire
18 soit utilisé par l'ensemble de la communauté. On ne
19 sait même pas si on peut entrer dans une cour
20 d'école à l'extérieur. Oui, il y a un petit
21 panneau, tout ça, mais est-ce qu'on peut entrer,
22 est-ce qu'on peut aller jouer avec nos enfants dans
23 le module de jeu de la cour d'école? Il faut... il
24 faut qu'il y ait ça, il faut que l'école devienne
25 un espèce de lieu de rencontre où les gens de toute

1 la communauté se sentent les bienvenus. Et se
2 sentir les bienvenus, ça c'est essentiel.

3 Q. [50] Si j'ai le temps pour quelques secondes. Quand
4 on parle beaucoup de la communauté, bon, il y a
5 différents acteurs dans une communauté, mais on
6 peut parler d'un conseil municipal. Souvent c'est
7 le maire la mairesse, plus particulièrement dans
8 les petites communautés ou dans les grandes villes,
9 mais dans les petites communautés, je veux dire
10 c'est à eux qu'on s'adresse. Il faut qu'il y ait
11 une implication quand on parle du communautaire
12 aussi, de la municipalité aussi, selon vous.

13 Mme MARIE-CLAUDE GAUTHIER :

14 R. Écoutez, quand il y a une visibilité médiatique, je
15 vous donne un exemple, on a signé le pacte de
16 l'école québécoise pour l'environnement, on avait
17 des dignitaires, mais bref... t'sais, c'est ça,
18 c'est... c'est de... encore une fois, j'insiste,
19 question de leadership, question de prendre le
20 téléphone, là. T'sais, dans la mesure où, par
21 exemple, moi je pense aussi qu'il y a un collègue -
22 je ne le nommerai pas - et en bas de la rue il y a
23 une école défavorisée. Collège privé ultra-
24 performant, école défavorisée, au coin de la rue.
25 Il n'y a aucun échange. Et les enfants qui sont

1 dans l'école défavorisée ne peuvent même pas
2 s'imaginer pouvoir atteindre ça, alors qu'il y en a
3 plein qui pourraient. Et il y a des bourses et...
4 de fondation et tout, donc juste le dialogue.

5 Et bizarrement, à cause de l'environnement,
6 ce pacte-là on s'est dit, bon, comment stimuler les
7 nôtres? Bien peut-être en allant dans cette école
8 défavorisée pour qu'on échange sur leur pratique
9 d'environnement ou leur pratique du numérique ou...
10 sans même, là, t'sais, communauté dans le sens
11 école, donc... pour que, par exemple, ces modèles-
12 là inatteignables deviennent quelque chose de
13 possible. Et même si ces jeunes-là n'y arrivent
14 pas, le fait de penser que c'est possible ça va
15 peut-être améliorer leur engagement scolaire. Et
16 aussi, t'sais, on parlait d'impliquer les parents.

17 J'ai une enseignante de mes enfants sur
18 huit ans qui a ouvert sa porte puis on allait faire
19 des ateliers de ce qui... T'sais, il y en a qui
20 allaient pour tricoter des mitaines, là, t'sais.
21 Demander à chaque parent un talent qu'ils avaient
22 pour venir partager avec les jeunes. Moi, je suis
23 allée parler de lecture et tout, c'était mon
24 domaine, puis il y en a d'autres qui sont allés,
25 comme je vous dis, tricoter des mitaines, il y en a

1 qui sont allés faire de l'art plastique. Et chaque
2 parent sont... est venu pendant toute l'année pour
3 partager quelque chose qui était une de leurs
4 forces. Ne serait-ce que préparer une petite
5 recette, là, t'sais, donc c'est ça.

6 Q. [51] Merci, merci.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. [52] Merci. Moi, j'aimerais ça vous entendre. Vous
9 êtes passée rapidement sur l'ombudsman primaire
10 secondaire. Concrètement, vous voyez comment
11 intervenir dans les écoles primaires et
12 secondaires? Comme rôle.

13 R. Écoutez, j'ai... ça m'est venu en tête parce que je
14 réfléchissais beaucoup à l'idée du fait qu'on
15 n'avait pas d'Ordre ici, t'sais, d'Ordre des
16 enseignants puis je ne voulais pas embarquer dans
17 ce débat-là non plus, quoiqu'on pourrait avoir une
18 Commission là-dessus. O.K. Je vais essayer
19 d'être... Il n'y a pas de mesure... je ne parlerai
20 pas des inspecteurs du temps d'Émilie Bordeleau,
21 là, mais il me semble qu'il n'y a rien qui existe à
22 l'heure actuelle pour porter un regard critique sur
23 les pratiques qui se font à l'école. Il y a... il
24 n'y a rien.

25 Et nos enseignants, on ne se le cachera

1 pas, on n'est pas tenus à du... à de la formation
2 continue. On est en... on est largement encouragés
3 à le faire, mais on n'est pas tenus de le faire.

4 Concernant la protection des enfants, je
5 suis vraiment allée voir cette définition-là de
6 l'ombudsman, je n'étais jamais allée la voir.
7 T'sais, je m'intéresse beaucoup au journalisme, il
8 y en a partout, l'école, l'université, mais c'est
9 vraiment... Bon, premièrement, c'est un mot
10 finlandais, bizarrement... et on parlait du modèle
11 finlandais tout à l'heure, mais qui est là pour
12 protéger les droits des citoyens. Alors je me suis
13 dit : pourquoi pas protéger les droits des enfants?
14 Donc, d'avoir accès à une ligne, à un espace où les
15 parents qui considèrent qu'il y a des choses qui
16 n'ont pas de bon sens, là. Parce que la
17 responsabilité parentale, on n'en parle pas
18 beaucoup, mais je considère qu'on est très mous au
19 Québec à nommer les choses. Et là, je ne parle pas
20 des familles défavorisées. On voit des choses qui
21 ne se peuvent pas.

22 Exemple, un professeur d'éducation physique
23 qui enseigne la lecture en première année comme
24 tuteur... comme professeur titulaire au primaire,
25 ça ne se peut pas, ça. Ça ne devrait pas se passer,

1 mais ça se passe. Et il n'y a pas... on critique
2 dans les... dans les cours d'école... bien les
3 cours d'école, à côté, l'autre bord de la clôture.
4 On dit : ah, ça n'a pas d'allure, ça n'a pas
5 d'allure, mais à qui est-ce qu'on peut...?

6 T'sais, on ne le cachera pas. Tantôt je
7 parlais de protection puissante, on va les nommer,
8 t'sais. Le syndicat est quand même très, très fort
9 dans notre... dans notre milieu. Alors peut-être
10 que ça pourrait être un accès intéressant à mettre
11 en place pour donner une voie aux gens qui se
12 considèrent lésés, qui se considèrent négligés dans
13 leur système et qui pourraient peut-être être, je
14 ne sais pas, moi, une transition pour passer à des
15 actions concrètes. Mais selon moi, ce serait peut-
16 être un moyen assez simple à installer, mais peut-
17 être que je rêve, là, mais je trouve que ça
18 pourrait être une option intéressante à explorer.

19 Q. **[53]** Je comprends. C'est qu'il y aurait... dans ce
20 que vous dites, il y aurait comme deux fonctions :
21 regarder les pratiques, les meilleurs pratiques et
22 aussi regarder les droits des enfants. C'est ça que
23 je comprends.

24 R. Tout à fait.

25 Q. **[54]** O.K. D'accord. Oui, vous vouliez ajouter

1 quelque chose?

2 Mme JULIE BOUCHARD :

3 R. Oui, je voulais juste ajouter en fait il y avait
4 les commissaires scolaires jusqu'à je ne sais pas
5 combien de temps, qui pouvaient remplir une
6 certaine partie de ce rôle. Après ça, il faudra
7 peut-être penser à quelque chose justement pour
8 palier à ce manque. Puis peut-être en terminant, le
9 lien entre la recherche et les milieux scolaires.
10 T'sais, on parle encore une fois de la Finlande.
11 Les universités sont affiliées aux écoles et les
12 professeurs sont en lien avec les universités, avec
13 la recherche, la formation continue. C'est intégré.
14 Donc, non seulement c'est pas obligé, mais c'est
15 surtout pas valorisé. Ce n'est pas... il n'y a pas
16 tant d'espace que ça, il y a peu de temps. Donc,
17 pourquoi un enseignant sortirait de sa classe pour
18 aller se former? Alors qu'il serait beaucoup
19 plus... on a besoin de lui dans la classe.

20 Mme MARIE-CLAUDE GAUTHIER :

21 R. Puis à ce sujet, j'insiste, il semble que ça ait
22 changé, mais par exemple au Bac., pour la formation
23 des maîtres, moi, je ne me rappelle pas avoir lu un
24 texte scientifique de ma vie, là. Donc, on pense...
25 on veut qu'il y ait des ponts sciences, milieu de

1 pratique, mais si c'est pas installé dès le
2 baccalauréat, comment... Je suis conseillère
3 pédagogique. Essayer de faire lire un texte
4 scientifique à des profs c'est tout un défi. Et
5 donc, il y a vraiment, là, un fossé incroyable,
6 donc toute cette recherche hyper intéressante
7 qui... qui foisonne ne descend pas jamais. Alors
8 là, on pourrait parler de plein de milieux, mais là
9 on parle d'intervention sociale. Il faut que... il
10 faut qu'il se passe quelque chose par rapport à ça
11 aussi. Il y a beaucoup de choses, hein?

12 Q. **[55]** Oui, il y a beaucoup de choses et... Comme
13 disait en début quelqu'un, le temps nous est compté
14 alors merci infiniment pour votre témoignage. Merci
15 pour cette belle conversation à bâtons rompus. Et
16 puis bonne fin de journée. Merci encore pour votre
17 présence.

18 R. Merci, on se sent très privilégiées d'avoir pu
19 participer.

20 Q. **[56]** Ça fait plaisir.

21 R. Merci beaucoup de votre confiance.

22 Q. **[57]** Alors nous allons ajourner jusqu'à treize
23 heures quinze (13 h 15). Merci.

24 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

25 REPRISE DE L'AUDIENCE

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Qui est directrice du CPE Halte-Répit Hochelaga-
3 Maisonneuve, qui est accompagnée de deux mamans :
4 [REDACTED] et [REDACTED], deux mamans dont les enfants
5 ont fréquenté le CPE. Donc, le CPE Halte Répit
6 Hochelaga-Maisonneuve accueille chaque année
7 environ cent vingt (120) familles, dont plus de la
8 moitié présentent des facteur de vulnérabilité
9 basés sur le statut socio-économique ou le niveau
10 de scolarité. [REDACTED] est la maman de cinq
11 enfants.

12 [REDACTED] :

13 Oui.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Donc trois ont des besoins particuliers. Et
16 [REDACTED], quant à elle, est maman d'un garçon de
17 quatre ans et qui a été référé au CPE par une
18 infirmière du CLSC. Alors je vous dis bienvenue, je
19 vous répète encore, soyez pas nerveuse, si vous
20 avez besoin de prendre du temps c'est correct, on
21 est là. Vraiment l'important c'est de vous
22 entendre. Cependant, avant de vous donner la parole
23 je vais demander au greffier de vous assermenter
24 s'il vous plaît.

25

1 CPE HALTE-RÉPÎT HOCHELAGA-MAISONNEUVE

2

3 **MARIE-CLAUDE LANGLAIS,**

4 [REDACTED],

5 [REDACTED],

6 (Sous serment)

7

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Merci. Alors, Mesdames, la parole est à vous. Et je
10 vous rappelle qu'on a à peu près soixante minutes
11 (60 min) ensemble, donc peut-être un quinze minutes
12 (15 min) de présentation puis après ça, ça va être
13 l'échange avec les commissaires. Ça vous va?

14 Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS

15 R. Excellent, oui.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Merci.

18 R. Bien premièrement, merci beaucoup de nous
19 accueillir dans le cadre de cette Commission. Peut-
20 être pour faire suite aux présentation qui ont eu
21 lieu quelques minutes auparavant, vous dire que
22 [REDACTED] et [REDACTED] ont toutes deux été référées
23 au CPE par le CLSC. Je ne sais pas si ça avait été
24 mentionné dans les présentations, mais je tiens
25 aussi à le souligner. C'est la façon dont ils ont

1 pu avoir accès à une place au sein de notre centre
2 de la petite enfance.

3 Donc, nous souhaitons aujourd'hui témoigner
4 de l'importance du lien de confiance tissé entre
5 les familles et le CPE, de l'importance des
6 services donnés dans les milieux de vie des
7 familles, puis finalement de l'importance de la
8 collaboration entre les différents acteurs de la
9 communauté.

10 Donc, pour débiter, nous allons témoigner
11 de l'importance du lien de confiance entre les
12 ressources et les parents. Je vais présenter
13 certains aspects que [REDACTED] et [REDACTED] pourront
14 bonifier de par leur expérience vécue.

15 Donc, dans un premier temps, il arrive
16 parfois que certaines familles aient eu des
17 expériences négatives dans le passé avec certaines
18 institutions. Exemple, dans un autre service de
19 garde autre que le CPE avec la DPJ, à l'école ou
20 avec des travailleurs sociaux. Donc, au moment de
21 leur inscription ils nous arrivent avec tout ce
22 bagage derrière eux puis dans leur nouveau rôle de
23 parents. Ces familles peuvent alors avoir une
24 certaine méfiance envers nos services. L'accueil de
25 l'enfant et de ses parents prend donc une dimension

1 importante. Il faut prendre le temps de parler avec
2 eux. Plusieurs l'ignorent, mais au coeur de la
3 mission des CPE il y a la coéducation, c'est-à-dire
4 une volonté de travailler en coopération avec les
5 parents et que chaque famille trouve sa place dans
6 nos milieux.

7 Il faut accepter qu'elle hésite à nous
8 confier leur enfant et c'est pourquoi nous
9 encourageons les parents à passer du temps dans le
10 local de leur enfant afin de se familiariser avec
11 l'environnement et l'équipe de travail.

12 Une petite anecdote que je peux ajouter
13 ici, par exemple dans l'accueil d'une famille
14 plutôt méfiante envers les services de garde, on
15 l'a accueillie pendant une semaine de temps. Elle a
16 vécu le moment de la collation, le moment de la
17 sieste avec son enfant, mais ça prenait ça pour
18 pouvoir l'engager puis aller travailler le lien de
19 confiance avec elle. Au terme de cette semaine-là,
20 elle nous a confié son enfant, tout ça, avec
21 confiance, mais voilà. On peut aller jusque-là dans
22 l'accueil des parents qui peuvent présenter une
23 certaine méfiance.

24 Ensuite ces conditions gagnantes sont
25 porteuses de succès. C'est alors que les

1 perspectives de collaboration à long terme et le
2 travail de coéducation peuvent voir le jour. La
3 création d'un milieu d'appartenance permet aux
4 parents de s'impliquer dans la vie du CPE, ce qui
5 favorise la création d'un réseau de soutien
6 important pour de nombreuses familles desservies et
7 brise l'isolement.

8 C'est le cas, entre autres, de [REDACTED] et
9 de [REDACTED], qui participent dans plusieurs
10 comités de la Halte. Entre autres, [REDACTED]
11 s'implique aussi dans la création d'un jardin qu'on
12 fait depuis maintenant trois ans. Et puis bien ça
13 leur permet d'être entre parents, de parler de
14 leurs problématiques ou de leur succès et etc.

15 Donc, il est important de reconnaître le
16 grand rôle joué par le CPE à titre de soutien à la
17 famille. Mais une question demeure : comment
18 rejoindre les familles plus isolées?

19 Nous nous posons cette question
20 régulièrement. Donc, à titre de CPE dans un
21 quartier où les besoins sont nombreux, c'est aussi
22 le coeur de notre mission. Puis je peux vous dire
23 qu'on y passe beaucoup de temps à y réfléchir. Pour
24 y arriver ça prend des places, premièrement, en CPE
25 de disponibles. Puis un travail doit aussi être

1 fait en amont de la fréquentation. Parce que c'est
2 un travail qu'on peut aller faire aussi au sein de
3 nos communautés puis de nos quartiers. Par exemple,
4 pour notre... CPE, on participe à toutes les années
5 à la fête de la famille avec un autre CPE du
6 quartier, où on organise des ateliers d'animation.

7 Ce que ça permet c'est d'aller créer des
8 liens avec des parents qui nous connaissent peu,
9 mais qui apprennent à démystifier, bien qu'une
10 éducatrice finalement c'est bien sympathique puis
11 qu'on peut faire des belles activités aussi, puis
12 etc.

13 Un autre exemple, c'est notre participation
14 au Festival des savoirs partagés organisé par
15 l'organisme ADT Quart Monde dans un endroit
16 stratégique du quartier. Nous y allons avec un
17 groupe d'enfants pour créer des liens avec les
18 autres familles présentes. Donc, c'est toutes des
19 stratégies qu'on peut utiliser. Aussi le Centre de
20 pédiatrie sociale de notre quartier organise
21 parfois des portes ouvertes avec un déjeuner. Bien
22 c'est arrivé à quelques occasions que notre CPE a
23 été invité pour participer à cet événement-là
24 informel, mais encore là ça permet d'avoir des
25 premiers contacts avec des familles là où elles

1 sont, puis des familles qui ne sont pas encore en
2 processus de vouloir fréquenter un service de
3 garde.

4 Donc, [REDACTED] va témoigner maintenant de
5 l'importance du lien de confiance dans la
6 fréquentation d'un service.

7 [REDACTED] :

8 R. Mon infirmière m'a référée au CPE à la suite d'une
9 expérience négative dans un autre endroit, où j'ai
10 senti que mon garçon était jugé. Je me suis vite
11 sentie bien à la Halte Répit et j'y suis bénévole
12 depuis deux ans et demi. Quand j'entre dans le CPE,
13 c'est comme si j'entre chez nous. Même mon garçon
14 place son sac à dos devant la porte le matin
15 pour... parce qu'il est prêt à partir à la
16 garderie.

17 Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS :

18 R. Effectivement. Donc, maintenant nous souhaitons
19 témoigner de l'importance de la souplesse dans la
20 prestation de services. Donc, la souplesse des
21 horaires est aussi un autre facteur gagnant. Il
22 faut savoir s'adapter aux besoins des familles, les
23 accueillir avec bienveillance et sans jugement. Il
24 faut prendre d'identifier les enjeux reliés à la
25 fréquentation du CPE et les dénouer avec le parent.

1 Il s'agit parfois d'enjeux reliés aux besoins de
2 base, que ce soit alimentaire, vestimentaire, du
3 transport, d'horaire et bien d'autres. Il faut
4 prendre le temps d'écouter et de démystifier les
5 situations. Il faut adapter nos horaires pour
6 permettre à ces familles de développer
7 tranquillement une routine familiale pour atténuer
8 le choc entre la vie familiale et l'intégration à
9 un milieu collectif.

10 Nous préparons la transition vers le milieu
11 scolaire pas à pas, étape par étape. Nous offrons
12 aux parents la possibilité d'arriver à l'heure qui
13 leur convient, ce qui est un immense plus pour les
14 familles plus difficiles à rejoindre. Pour
15 certaines familles, d'avoir accès à nos services à
16 partir de treize heures (13 h) est l'ingrédient clé
17 du fait de fréquenter un CPE.

18 [REDACTED] pourra témoigner de l'importance
19 de cette souplesse-là dans sa situation.

20 [REDACTED] :

21 R. Oui. Moi, dans mon cas, ce qui m'aide beaucoup
22 c'est de pouvoir recevoir directement au CPE
23 lorsque j'ai des intervenants du CLSC qui se
24 déplacent, bien pour moi c'est facilitant la
25 gestion de mes nombreux rendez-vous, que ça se

1 rende tout au CPE. Parce que d'avoir à aller courir
2 d'un bord à l'autre, là, à différentes places
3 c'est... c'est quelque chose.

4 Donc, c'est ça. C'est de savoir que le CPE
5 comprend ma situation familiale puis l'enjeu relié
6 à mes déplacements, bien moi ça me soutient
7 beaucoup. Donc moi, c'est ça, j'ai quatre enfants
8 dans des écoles différentes, donc à des heures de
9 départ différents. Ça fait que des fois les
10 routines du matin c'est un petit peu... c'est
11 essoufflant, c'est quelque chose, oui.

12 Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS :

13 R. Parfait. Maintenant je poursuis en vous parlant de
14 l'importance de faciliter l'accès des familles aux
15 CPE. Nous croyons fermement que les CPE agissent à
16 titre de filet de sécurité autour des familles
17 vivant dans des conditions de vie difficiles.
18 Encore faut-il que ces familles aient accès à nos
19 services. Alors que le besoin de fréquentation d'un
20 service de garde émerge subitement et voire dans
21 l'urgence des situations familiales vécues,
22 l'inscription dans un service de garde peut être
23 compliquée.

24 Par exemple, le fait de fournir un
25 certificat de naissance de l'enfant aussi celui du

1 parent, qu'ils n'ont pas toujours, est un autre...
2 puis un autre exemple c'est l'inscription à la
3 place 05 avec une adresse de courriel puis un
4 numéro de téléphone qui vont demeurer valides au
5 moment où on va pouvoir appeler le parent pour leur
6 offrir une place. Ça, il y a quand même un enjeu
7 autour de ce facteur-là. Ça représente un véritable
8 défi qui nécessite parfois du support.

9 Pour atténuer cet enjeu, il existe des
10 protocoles d'ententes établis entre les services de
11 garde et les CIUSSS pour donner de façon
12 prioritaire accès à nos services aux familles plus
13 vulnérables lorsque le besoin se présente. Mais une
14 forte majorité de ces familles ne sont pas suivies
15 par le CLSC. Il est donc nécessaire de reconnaître
16 l'apport que pourraient avoir d'autres protocoles
17 d'entente avec d'autres organismes. D'aller là où
18 sont les familles pour agir en prévention et
19 faciliter l'accès à nos services. Le protocole
20 d'entente est beaucoup trop restrictif et d'autres
21 partenaires devraient être en mesure de référer des
22 familles vers le CPE.

23 Je vous donne juste un exemple, puis ça
24 adonne bien parce que c'est arrivé juste la semaine
25 dernière, juste avant qu'on vienne témoigner ici à

1 la Commission. J'ai reçu la dernière mise à jour du
2 CLSC pour les enfants qui étaient en attente d'une
3 place protocole. Puis pour Hochelaga-Maisonneuve,
4 il y avait un seul enfant sur la liste. C'est juste
5 impossible. C'est clair qu'il y a d'autres enfants
6 qui pourraient bénéficier d'un accès privilégié à
7 nos places. Ça fait que c'est questionnant puis
8 c'est pour ça que je parle d'aller là où sont les
9 familles, puis l'élargissement aussi du protocole.

10 Donc, il faut que les centres de pédiatrie
11 sociale, par exemple le pédiatre qui constate les
12 besoins d'une famille, puisse nous les référer. On
13 échappe présentement plein d'enfants. Cet accès
14 prioritaire à nos services fait toute la différence
15 et maintenant bien je laisse la parole à [REDACTED]
16 qui va vous témoigner de son expérience.

17 [REDACTED] :

18 R. Oui. On va parler de l'importance du lien de
19 confiance à la garderie. J'ai eu accès à une place
20 du CPE grâce à mon infirmière du CLSC, qui est
21 entrée dans ma vie par le programme SIPPE, alors
22 que j'étais enceinte de mon garçon. Cela fait
23 maintenant cinq ans que mon infirmière est dans ma
24 vie et celle de mon fils et c'est grâce à elle que
25 j'ai eu accès à une place à la Halte Répit.

1 Mon infirmière a joué un rôle important
2 dans ma vie lors d'un signalement à la DPJ, alors
3 que mon fils était âgé de deux mois. Quelqu'un a
4 fait un signalement à la DPJ à l'effet qu'il était
5 mal nourri. Pour moi, il s'agissait simplement
6 d'une évaluation, mais j'ai vite compris qu'ils
7 voulaient rester plus longtemps dans mon dossier,
8 sans preuve de négligence et en plus, ils
9 m'obligeaient à suivre des ateliers.

10 C'est l'intervention de mon infirmière qui
11 a permis de fermer le dossier avec la DPJ en les
12 rassurant sur le bien-être de mon garçon. Elle a
13 été là aussi pour travailler en collaboration avec
14 le CPE et me permettre d'obtenir les services
15 nécessaires pour mon fils. Le support du CPE et de
16 mon infirmière m'a permis de mieux comprendre et de
17 m'adapter aux besoins particuliers de mon enfant,
18 qui a finalement reçu un diagnostic de l'Hôpital
19 Sainte-Justine.

20 Le CPE a rapidement mis en place des moyens
21 autour des besoins particuliers de mon enfant et
22 des rencontres régulières me permettent d'échanger
23 avec l'équipe du CPE. Je me sens toujours écoutée,
24 soutenue par les éducatrices. Elles sont là pour
25 chercher avec moi les meilleures solutions. C'est

1 la même chose que je travaille quelque chose à la
2 maison. Elle reprennent mes stratégies au CPE pour
3 que ce soit pareil pour mon fils, qui a besoin de
4 stabilité. On forme une équipe.

5 Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS :

6 R. Donc, je poursuis avec : travailler en
7 collaboration avec et pour les familles.
8 Présentement, nous sommes reconnus comme des
9 services à l'enfance, mais de par le nombre de
10 familles desservies par les CPE au Québec, la
11 proximité établie avec les familles et le lien de
12 confiance tissé, nous sommes aux premières loges
13 des besoins criants des parents et nous agissons à
14 titre de premier répondant. Pas besoin de rendez-
15 vous. Pas de délai d'attente. On est là, « live ».

16 Par exemple, les familles nous consultent
17 pour des besoins alimentaires, vestimentaires, des
18 problématiques de violence conjugale, des enjeux
19 reliés au logement et autres. Juste un autre petit
20 exemple, là. Dernièrement, une famille est venue
21 nous consulter en panique parce que l'école lui
22 demandait d'avoir un manteau d'automne pour son
23 garçon qui fréquente l'école. Son autre enfant
24 fréquente le CPE. Elle n'en avait pas. Elle gardait
25 son argent pour acheter des bottes d'hiver, puis

1 c'est bien correct comme ça. Puis elle avait...
2 puis elle avait aussi un manteau d'hiver trop chaud
3 pour la température qui était présente, là, voilà à
4 peu près trois semaines. Puis elle envoyait son
5 enfant habillé en multicouches, t'sais. Plusieurs
6 petits gilets, tout ça, ce qui est tout à fait
7 adéquat. Mais c'est vers nous qu'elle s'est tournée
8 pour venir ventiler, venir confirmer qu'elle avait
9 une bonne pratique parentale, que son enfant
10 n'était pas en détresse, tout ça. Ça fait que c'est
11 vraiment chez nous qu'elle est venue cogner pour
12 avoir ces réponses-là. Ça fait que c'est un des
13 nombreux exemples de moments où les parents se
14 tournent vers nous.

15 Nous accueillons les familles à leur
16 arrivée, à leur départ, dans des moments autant
17 formels qu'informels, qui nous permettent de
18 rapidement déceler si la famille se porte bien ou
19 non. C'est facile le matin quand on accueille une
20 famille de voir : ah, aujourd'hui, je pense qu'il
21 se passe quelque chose. On peut-tu faire quelque
22 chose? On peut-tu... bon, d'être à l'écoute dans ce
23 sens-là.

24 Nous devons donc être proactifs et nous
25 impliquer dans notre communauté, parce que c'est

1 pas un travail qui se fait tout seul, et au sein
2 des lieux de concertation. Cette implication permet
3 de tisser des liens, créer un réseau de soutien
4 pour répondre de la façon la plus adéquate possible
5 aux besoins des familles. Aucun organisme ne peut
6 se permettre de travailler en silo lorsqu'il est
7 question d'apporter du soutien aux familles vivant
8 des situations difficiles, temporaires ou à long
9 terme. T'sais, le vieil adage qui dit : « Ça prend
10 tout un village pour élever des enfants », bien
11 c'est un peu ça puis c'est ce qu'on souhaite
12 pouvoir offrir aux familles, en tout cas du
13 quartier dans lequel je travaille.

14 Donc, avec l'accord de la famille nous
15 travaillons en étroite collaboration avec le
16 CIUSSS, les écoles, les organismes famille, les
17 centres de pédiatrie sociale. C'est l'ensemble des
18 acteurs, y compris les familles, qui doivent se
19 rencontrer et se concerter pour offrir un milieu de
20 vie stimulant pour les enfants. Les lieux de
21 concertation sont des endroits privilégiés pour
22 faciliter cette collaboration. Il est important de
23 venir les soutenir par un financement récurrent.

24 Une des pratiques exemplaires vécue
25 dernièrement est le suivi qu' [REDACTED] a reçu du

1 CLSC par le biais d'une intervenante pivot dont
2 elle pourra vous témoigner.

3 XXXXXXXXXX :

4 R. Oui. Effectivement, bon, moi, je vais parler de la
5 collaboration entre les services pour un accès
6 facilité aux ressources. Bien moi, j'ai trois
7 enfants dont... non, j'ai cinq enfants dont trois
8 enfants qui sont... qui ont des problèmes... qui
9 ont des besoins particuliers, donc avec des
10 différents suivis. Donc, j'avais... j'avais
11 vraiment beaucoup de rendez-vous chaque semaine
12 pour chacun d'entre eux. Donc, le CLSC a désigné
13 une intervenante pivot pour m'aider à coordonner
14 mes différents rendez-vous. Ce soutien, bien ça m'a
15 permis de souffler un peu. Des rencontres aux deux
16 mois au CPE avec tous les intervenants étaient
17 présents, donc ça me permettait de ne pas avoir à
18 courir d'un bord et l'autre, comme je disais
19 tantôt, là.

20 Finalement, bien mon petit dernier a reçu
21 un diagnostic de Sainte-Justine puis le CPE bien il
22 m'a apporté le soutien nécessaire pour que mon fils
23 puisse avoir une accompagnatrice régulière. Donc...
24 qui le soutient dans son intégration dans le groupe
25 et puis dernièrement, bien le CPE collabore avec

1 CSD.

2 Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS :

3 R. Parfait. Puis pour finir, on veut vous témoigner
4 toutes les trois de la problématique du logement.
5 Dans la majorité de nos dossiers où les parents ont
6 eu un signalement retenu à la DPJ, il est question
7 du lieu d'habitation. Les familles se retrouvent en
8 situation d'urgence, ça crée un véritable stress, à
9 la recherche d'un logement mieux adapté. Donc, la
10 notion de stress important. L'accès au logement
11 n'est pas facile. Toi, ██████████.

12 ██████████ :

13 R. Oui, c'est ça. Moi, là, t'sais, j'ai... on est deux
14 adultes, cinq enfants, là, puis j'habite dans un
15 cinq et demi. Ça fait qu'on est en attente ça fait
16 genre cinq ans pour avoir plus grand, mais c'est
17 parce que même dans les HLM, là, c'est parce que
18 cinq enfants... Normalement, éventuellement ils
19 vont avoir chacun besoin de leur chambre, puis une
20 chambre pour les parents. Mais ils n'en ont pas de
21 ça eux autres, là, six chambres, là. Le plus qu'ils
22 ont c'est cinq chambres, là. Ça fait que ça, c'est
23 une problématique. Je ne sais pas si les HLM
24 éventuellement vont décider de faire plus grand,
25 t'sais, pour les... parce que c'est... pour les

1 familles plus nombreuses, t'sais. Ça fait que ça,
2 c'est une problématique qu'il y a présentement.

3 Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS :

4 R. Parfait, merci. Puis [REDACTED] aussi je pense que
5 t'as...

6 [REDACTED] :

7 R. Oui.

8 Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS :

9 R. ... un petit historique logement.

10 [REDACTED] :

11 R. Je me suis fait refuser l'accès à plusieurs
12 logements. J'ai même vu des annonces où le
13 propriétaire interdisait les enfants. Ça, c'est une
14 petite anecdote. Je suis allée sur Kijiji, il y a
15 un propriétaire qui a vraiment écrit : « Pas
16 d'enfants » dans la description de son logement.
17 Puis quand j'ai envoyé un message en disant
18 d'enlever ceci parce que sinon j'allais porter
19 plainte à la Régie parce que c'est de la
20 discrimination premièrement, on n'a pas le droit de
21 faire ça, c'est pas des animaux, c'est des enfants,
22 c'est des êtres humains. Puis le lendemain, bien le
23 propriétaire avait enlevé le « pas d'enfants ». Ça
24 lui a comme envoyé un petit message, là.

25 J'ai... puis aussi j'ai été rencontrée par

1 un organisme qui s'appelle le Comité BAILS pour me
2 soutenir dans ma recherche de logement. Mais j'ai
3 finalement trouvé un logement pour... un logement,
4 un trois et demi pour moi et mon fils. La
5 propriétaire a même examiné attentivement mes
6 preuves de revenus et elle est venue voir mon
7 ancien logement et en voyant mon garçon, elle a
8 dit : « Une chance, il est assez vieux. Il ne
9 faudrait pas qu'il crie ou pleure trop ». Mais
10 c'est un enfant.

11 Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS :

12 R. Ça fait que voilà la réalité pour les familles,
13 reliée au logement. Puis au printemps, bien nous...
14 t'sais, je disais qu'on accueille les familles avec
15 toutes leurs préoccupations. Bien au printemps on
16 en accueille une puis une autre situation, là,
17 reliée au logement. Donc, ce qui est regrettable
18 dans la pénurie de logements c'est que les familles
19 doivent souvent sortir du quartier pour trouver un
20 logement convenable et abordable. Le déménagement
21 les déracine, cela a un impact sur l'accès aux
22 services, CPE, écoles. La recherche d'un logement
23 ajoute une pression supplémentaire à des familles
24 qui en vivent déjà beaucoup.

25 Puis un cas vécu dernièrement c'est celui

1 d'une mère avec trois enfants qui, après une
2 recherche active d'un logement dans Hochelaga-
3 Maisonneuve sans succès s'est trouvée un logement
4 dans une autre ville, endroit que durant l'été elle
5 avait quitté parce que justement elle n'avait pas
6 de services. Elle n'avait pas accès à une place en
7 CPE, elle n'avait pas d'organisme autour d'elle,
8 elle était... elle vivait beaucoup d'isolement
9 aussi parce que dans certaines villes, t'sais, il
10 n'y a pas le transport en commun aussi facile que
11 sur l'île de Montréal.

12 Ça fait que voilà, ça termine notre bloc de
13 présentation, je vous remercie beaucoup.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Merci beaucoup. Merci à vous, merci pour les
16 exemples très éloquents.

17 Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS :

18 O.K.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 On comprend très bien. Alors on va débiter la
21 période d'échanges, de questions en débutant avec
22 Gilles Fortin.

23 M. GILLES FORTIN, commissaire :

24 Q. [58] Je suis littéralement impressionné et ébahi.

25 Est-ce que vous êtes un C... est-ce que vous êtes

1 un CLSC ou un CPE?

2 Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS :

3 R. On a coeur notre mission, très certainement.

4 Q. **[59]** Ça se sent, oui.

5 R. Puis veut, veut pas, les besoins sont là. Je le
6 disais, les besoins sont criants. On ne peut pas
7 les ignorer. Il faut mettre en place les ressources
8 nécessaires pour accompagner au mieux toutes les
9 familles qu'on accueille année après année, très
10 certainement, oui.

11 Q. **[60]** Est-ce qu'il existe d'autres modèles comme le
12 vôtre au Québec, à votre connaissance?

13 R. Bien écoutez, tous les CPE ont quand même à
14 coeur... tous les CPE qui rencontrent des familles
15 avec des besoins criants vont prendre le temps de
16 les guider, de les accompagner. Nous, de par notre
17 modèle, on est un CPE qui offre une garde temps
18 partielle, flexible, tout ça. On n'offre pas de
19 temps complet chez nous. Donc, il y a quelques
20 petits modèles comme le nôtre ailleurs, là, entre
21 autres dans Verdun il y a un CPE qui offre ces
22 services un peu comme on le fait, puis en région
23 aussi, mais sous toute réserve. Voilà.

24 Q. **[61]** J'imagine qu'il y a des enjeux de financement
25 derrière tout ça. Comment vous y arrivez?

1 R. O.K. Bien c'est sûr que, t'sais, nous pour aller
2 répondre à cette mission-là... on a eu la chance,
3 avant on était une halte-garderie communautaire qui
4 s'est transformée en centre de la petite enfance.
5 On a gardé une subvention qu'on appelle une
6 subvention de soutien à la famille. Heureusement,
7 c'est ce qui nous permet d'aller probablement aussi
8 loin dans tous les services d'accompagnement qu'on
9 offre aux parents. Tant mieux, je pense que ça
10 devrait être un modèle qui serait repris plus
11 largement pour accompagner les familles dans les
12 quartiers où les besoins sont grands.

13 Q. **[62]** Et tantôt je parlais de CLSC. Les CLSC... avec
14 le CLSC et les organismes de santé, les organismes
15 d'aide sociale vous perçoivent positivement ou les
16 relations... comment sont les relations?

17 R. Ah, les relations sont bonnes. On a des lieux de
18 concertation. Dans le quartier on travaille
19 vraiment fort tout le monde ensemble pour mettre en
20 place des initiatives et des projets qui vont
21 répondre aux besoins des parents. Comme par
22 exemple, dernièrement on a travaillé très fort sur
23 tout ce qui s'appelle le passage, la transition
24 vers l'école. Donc, autour d'un chantier justement
25 de transition il y avait des directions d'école qui

1 étaient présentes, des directions de CPE, des...
2 une personne du CLSC, des organismes communautaires
3 famille. Puis tous ensemble, on a réussi à créer,
4 là, vraiment un modèle plutôt unique puis
5 maintenant qui est assez reconnu aussi dans les
6 autres quartiers. On a mis en place des ressources
7 pour aller travailler l'enjeu de transition par des
8 circuits découverte des écoles, un jeu de cartes
9 sur les compétences, qu'on anime avec les parents
10 dans plein d'organismes en partenariat. C'est...
11 les vraies photos des écoles, c'est toutes des
12 actions qu'on a faites tout le monde en commun. Ça
13 fait qu'il y a un beau travail collectif qui est
14 fait, là, pour aller travailler sur les besoins
15 identifiés.

16 Q. **[63]** Et malgré tout ça vous expliquiez tantôt
17 que...

18 R. Oui.

19 Q. **[64]** ... bon, il y a un certain nombre d'enfants
20 qui vous sont référés par le CLSC, mais qu'au fond
21 vous savez qu'il y en a beaucoup d'autres qui vous
22 échappent ou qui... qu'est-ce qui pourrait être
23 fait pour...

24 R. O.K. Oui. Alors je pense qu'on pourrait faire
25 beaucoup, effectivement. Présentement, avec les

1 CLSC on a des protocoles d'entente qui nous
2 permettent de réserver comme à peu près cinq pour
3 cent (5 %) de nos places. Ces places-là, on les
4 dédie, dans le fond, à du référencement du CLSC
5 vers notre... vers les CPE. Puis il y a plusieurs
6 CPE, là, qui ont ces... des protocoles d'entente.

7 Maintenant ce qui pourrait être fait c'est
8 de l'élargir. T'sais, si en tant que société
9 préoccupée de ses enfants on se dirait, là, que
10 chaque CPE réserve un dix pour cent (10 %) de place
11 qui permette le référence autant du pédiatre qui
12 rencontre la famille dans un suivi puis qui se
13 dit : ah, t'as pas accès à une place, puis il me
14 semble que ce serait important, qu'est-ce que t'en
15 penses, tout ça? Bien ça, ça pourrait être là.

16 Entre autres, aussi nous, on travaille en
17 collaboration avec un centre d'hébergement pour
18 femmes victimes de violence conjugale avec enfants.
19 C'est sûr qu'on a comme un genre de partenariat
20 avec eux pour leur réserver des places, mais je ne
21 peux pas les réserver comme pour le CLSC parce qu'à
22 un moment donné il faut que je les comble mes
23 places, c'est une question de financement puis de
24 rouage, tout ça.

25 Mais si, par exemple, ce dix pour cent

1 (10 %)-là de places pouvait être plus largement
2 distribué pour différents acteurs de la communauté,
3 bien ce serait un bel exemple, t'sais. Une maison
4 d'hébergement pour femmes victimes de violence, qui
5 pourrait nous référer tout au long de l'année. Là,
6 c'est plus facile quand les situations se
7 présentent durant l'été parce qu'on refait nos
8 groupes, parce que là les places sont là, mais les
9 besoins sont là tout au long de l'année, t'sais.
10 Puis c'est... surtout dans le temps des Fêtes, au
11 printemps, t'sais, c'est des moments aussi un petit
12 peu plus critiques où ces places-là sont
13 nécessaires. Puis on le sait que fréquenter, pour
14 une famille où il y a eu de la violence, pour les
15 enfants, de réintroduire rapidement l'école puis de
16 réintroduire un service de garde, c'est des mesures
17 qui sont hyper structurantes pour venir soulager le
18 stress familial. Ça fait que j'espère que je
19 réponde bien à votre question, mais l'idée à
20 retenir c'est l'élargissement du protocole.

21 Q. **[65]** Vous en avez combien de places?

22 R. Protocole présentement?

23 Q. **[66]** Oui.

24 R. Avec... c'est cinq pour cent (5 %) de nos places.

25 Q. **[67]** Mais au total vous en avez combien?

1 R. Ah, au total chez nous.

2 Q. **[68]** Oui.

3 R. On a cinquante-deux (52) places.

4 Q. **[69]** O.K.

5 R. Mais cinquante-deux (52) places qui permettent de
6 desservir, là, à peu près chaque année cent (100)
7 familles, de par notre offre de garde.

8 Q. **[70]** O.K.

9 R. Puis on est en attente, là, d'un huit places
10 supplémentaires.

11 Q. **[71]** Et vous les recevez à compter de quel âge?

12 R. Bon, dès... on a une pouponnière chez nous.

13 Q. **[72]** O.K.

14 R. Donc, dès que les besoins se font sentir, là. Tout
15 à l'heure je parlais de besoins criants. T'sais,
16 c'est déjà arrivé qu'une maman, il fallait aller la
17 soutenir, là, son enfant avait... son bébé avait un
18 mois puis on...

19 Q. **[73]** O.K.

20 R. ... on a accueilli le bébé d'un mois parce que la
21 situation familiale l'exigeait, puis c'était hyper
22 important de pouvoir aller permettre à la mère de
23 se déposer.

24 Q. **[74]** Mais une action comme celle-là se fait en
25 partenariat avec le CLSC? Est-ce que vous allez

1 chercher des ressources, de l'aide du CLSC?

2 R. Bien oui, on reçoit du soutien, de l'aide du CLSC.

3 Entre autres, on peut référer vers le CLSC. Si on

4 sent qu'une famille a besoin d'un psychoéducateur,

5 travailleurs sociaux, orthophoniste,

6 ergothérapeute, c'est tous des services qu'on peut

7 référer, oui. Par le biais d'un guichet d'accès.

8 Q. **[75]** O.K. Et ça, dans la mesure où vous avez un

9 lien de confiance avec...

10 R. Oui.

11 Q. **[76]** ... la clientèle, qui permet de le faire

12 j'imagine.

13 R. Exactement. C'est sûr qu'il y a tout un

14 accompagnement qui se fait.

15 Q. **[77]** O.K.

16 R. Puis... oui. Puis heureusement que ça existe parce

17 que juste de dire à un parent : ah, bien tu devrais

18 aller à ton CLSC déposer ton nom. C'est pas comme

19 ça que ça fonctionne, là. Non, non, non, non. C'est

20 toute une démarche de dire : O.K. J'entends tes

21 besoins, qu'est-ce que... Bon, t'sais, tout

22 l'accompagnement dans la confiance, pour finalement

23 aller déposer une demande. Hum, oui.

24 Q. **[78]** Merci.

25 R. Ça m'a fait plaisir.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Ça va, Gilles? On poursuit avec Lorraine Richard.

3 Mme LORRAINE RICHARD, commissaire :

4 Q. [79] Merci. Bonjour, Mesdames. Je vais continuer
5 sur les propos de monsieur Fortin. Vous nous avez
6 dit que c'est cinq pour cent (5 %) de votre
7 clientèle que vous pouviez, bon, faire des
8 protocoles d'entente avec les différents... bien
9 différents... votre CLSC dans votre coin.

10 R. Oui.

11 Q. [80] Dans Hochelaga. Vous aimeriez que ce
12 pourcentage puisse augmenter même jusqu'à dix pour
13 cent (10 %). Oui?

14 R. Oui. C'est une proposition, c'est un peu...

15 Q. [81] Oui, oui, je...

16 R. Mais, t'sais, un dix pour cent (10 %).

17 Q. [82] Je comprends.

18 R. Puis j'aimerais ça aussi qu'il y ait plusieurs
19 acteurs qui jouent un rôle clé dans la communauté.

20 Q. [83] C'est... je m'en allais avec la deuxième
21 question justement dans ce sens-là parce que vous
22 avez parlé beaucoup... et madame [REDACTED] vous avez
23 parlé, bon, de l'infirmière qui a été présente dans
24 votre vie. Vous, Madame Langlais, vous avez parlé
25 aussi, bon... vous avez eu des références, la

1 plupart viennent du CLSC parce que vous avez déjà
2 une entente de partenariat.

3 R. Oui.

4 Q. **[84]** Au-delà du CLSC, à quelques reprises vous avez
5 parlé d'un pédiatre.

6 R. Oui.

7 Q. **[85]** Mais comment faire d'après vous, parce que
8 vous avez quand même une expertise je vous dirais
9 qui est hors du commun. Je... je connais beaucoup
10 de CPE, mais tels que les vôtres, avec une mission
11 aussi élargie je n'en connais pas beaucoup, là.
12 C'est vraiment... ça semble exceptionnel ce que
13 vous faites, bravo. Comment on ferait pour que ce
14 soit un peu uniforme au Québec et qu'on ait comme
15 un guichet unique, si on veut, pour être capable
16 justement de référer ces enfants, ces familles dans
17 le besoin pour un accès plus grand à des ressources
18 dans les centres de la petite enfance, là? Le CLSC,
19 mais le pédiatre... si, moi, je n'en ai pas dans ma
20 région, vous comprenez, je ne peux pas avoir cet
21 accès-là.

22 R. Oui.

23 Q. **[86]** D'après votre expérience, au-delà du CLSC.

24 R. Oui. Mais les organismes communautaires famille qui
25 travaillent dans les différents quartiers, maison

1 d'hébergement et tout partenaire naturel de la
2 communauté. Puis je pense que ça doit être
3 différent aussi de ce qui se passe à Joliette, de
4 ce qui se passe sur l'Île-de-Montréal. T'sais, moi,
5 dans mon quartier bien je vois bien le centre de
6 pédiatrie sociale, les organismes famille, je vois
7 bien justement la maison d'hébergement. Voilà. Ça
8 fait que c'est les partenaires naturels, je pense,
9 que...

10 Q. **[87]** Parfait. Merci. On a une pénurie de logements
11 au Québec.

12 R. Oui.

13 Q. **[88]** Partout, même dans les régions. Et vous n'y
14 échappez pas, Mesdames, j'ai vu que madame [REDACTED]
15 [REDACTED]e...

16 [REDACTED] :

17 R. Oui.

18 Q. **[89]** ... ça fait cinq ans que vous attendez pour un
19 logement. Et je me posais la question suivante
20 parce que souvent on voit des cas où la DPJ
21 intervient dans un dossier puis on dit : bon, le
22 logement n'est pas adéquat, il est insalubre ou on
23 n'a pas... l'enfant... écoutez, on a tous vu à un
24 moment donné. Je pense que c'était au téléjournal
25 même que ça a passé.

1 R. Oui.

2 Q. [90] Où il y avait des gens qui voulaient adopter
3 un enfant, on nous a montré la chambre puis bon, en
4 termes de superficie c'était pas adéquat. Pourtant,
5 la chambre paraissait très belle. Donc, quand vous
6 avez déjà la DPJ qui intervient dans un dossier,
7 ils vont visiter le logement, pour eux, le logement
8 ne convient pas, mais ça fait cinq ans, là, que
9 vous essayez d'en trouver un logement...

10 R. Oui, c'est ça.

11 Q. [91] ... parce que vous voulez que votre famille
12 soit bien logée. Est-ce que vous trouvez qu'à la
13 DPJ c'est trop contraignant au niveau du logement?
14 Qu'ils ne tiennent pas compte justement qu'au
15 Québec on a une pénurie de logement, qu'ils
16 devraient peut-être baisser leurs critères.
17 J'aimerais vous entendre là-dessus parce que c'est
18 vraiment une problématique, là.

19 R. Bien là, moi présentement je ne suis pas en suivi
20 avec la DPJ pour le moment, mais c'est déjà arrivé
21 dans le passé puis oui, éventuel... t'sais, c'est
22 sûr quand mon fils, mon premier, est parti en
23 placement volontaire de ma part, bien c'est sûr
24 c'était un... c'était évoqué que le logement, on
25 s'entend, là... une famille de sept personnes, là.

1 On s'entend-tu que c'est petit. T'sais, puis moi
2 mon fils, mon plus vieux... bien t'sais j'en ai
3 trois, là, qui ont des particularités. Mon plus
4 vieux vis-à-vis de ses particularités, bien t'sais
5 il a besoin d'avoir sa chambre à lui, t'sais, quand
6 il veut se retirer, se calmer ou t'sais... Avoir
7 son espace à lui. Mais là chez moi c'est pas
8 possible, là, on est trop à l'étroit.

9 Q. [92] O.K. Donc, au-delà des critères que la DPJ
10 peut demander pour que, bon, ce soit un espace
11 minimalement requis pour que les enfants puissent,
12 bon...

13 R. Bien oui.

14 Q. [93] ... vivre dans un logement qui est somme toute
15 adéquat, qu'est-ce qu'on pourrait faire, qu'est-ce
16 que l'État pourrait faire pour faire en sorte
17 que... avez-vous songé à ça? Parce que c'est quand
18 même une problématique, est-ce qu'il ne faudrait
19 pas, bon, en construire davantage ou réserver des
20 unités spécialement pour les familles avec des
21 enfants en bas âge?

22 J'ai vu madame [REDACTED] tantôt... c'est-à-
23 dire j'ai entendu madame [REDACTED] tantôt
24 dire : « Elle a juste rectifié là que... » Hein?
25 C'est pour l'annonce. Puis là, le lendemain matin,

1 le monsieur, il l'a corrigée à nouveau là.

2 R. Hum, hum.

3 Q. **[94]** Vous avez dit : « Bien, écoutez, c'est des
4 enfants là, ce n'est pas des animaux. Donc, comment
5 on ferait en sorte, comme gouvernement, comme
6 société, d'envoyer un signal qu'il faut avoir plus
7 de logements au Québec, pour répondre à vos besoins
8 là.

9 R. Oui, ça c'est sûr qu'il le faudrait parce que...
10 Puis, t'sais, on dirait que les HLM ne tiennent pas
11 compte des familles qui sont nombreuses, t'sais,
12 qui ont beaucoup d'enfants. T'sais, que c'est plus
13 rare de nos jours, mais moi j'ai quand même cinq
14 enfants puis, t'sais, c'est important pour leur
15 développement que...

16 T'sais, c'est comme moi, mon plus jeune là,
17 il n'a pas sa chambre à lui seul là. T'sais, ça
18 fait que c'est comme... Comment tu veux lui
19 enseigner à ce qu'il s'habitue à dormir seul, à
20 s'apaiser lui-même quand il n'a pas sa chambre à
21 lui.

22 Q. **[95]** Est-ce que, à ce moment-là, on ne pourrait
23 pas... La DPJ ne pourrait pas avec, admettons les
24 organismes, les OMH dire : « Nous, on a des
25 familles qui sont dans le besoin... » Je lance ça

1 comme ça là : « Des familles qui sont dans le
2 besoin. La disponibilité des logements est très,
3 très rare. » On ne pourrait pas... je vous lance
4 ça...

5 R. Justement.

6 Q. **[96]** ... comme ça, regarder puis dire : Il faudrait
7 qu'il y ait des logements au niveau de l'OMH avec
8 cinq ou six chambres.

9 R. Oui.

10 Q. **[97]** Quelques uns lors d'une construction...

11 R. Oui.

12 Q. **[98]** Puis quelques uns, peut-être, réservés pour
13 des familles où il faut qu'il y ait un soutien au
14 niveau du logement et tout ce que ça... Le reste,
15 aussi, pour la famille...

16 R. Hum, hum.

17 Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS :

18 Oui.

19 ████████████████████ :

20 R. Moi... absolument, oui, je suis entièrement
21 d'accord avec ça là parce que... Moi, j'ai ma fille
22 de onze (11) ans là, c'est bien de valeur, mais
23 elle est tannée d'être avec sa soeur dans la même
24 chambre, dans un lit à deux étages là, t'sais, elle
25 veut avoir sa chambre à elle toute seule là. Bien,

1 c'est parce que les plus gros logements qu'ils
2 ont... puis ils sont rares là, les 7 1/2 là, puis
3 c'est cinq chambres là. Normalement, nous, on
4 devrait avoir six chambres, mais il n'y en ont pas.

5 Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS :

6 R. Mais aussi, peut-être pour continuer dans... La
7 DPJ, c'est sûr que c'est quelque chose qui est
8 pointée quand elle débarque dans certaines
9 situations familiales là...

10 Q. [99] Hum.

11 R. ... les conditions de logement. Puis souvent avec
12 raison là. On en a vu, justement dans les
13 nouvelles, des logements inadéquats, t'sais. Moi,
14 quand une maman me raconte là qu'en plein milieu de
15 l'hiver, elle met son manteau d'hiver puis elle met
16 des manteaux chaud à ses enfants parce que dans la
17 cuisine, elle demande des réparations qui ne sont
18 pas faites là, ça me crève le coeur là, vraiment.
19 Mais à partir du moment où il y a cette exigence-
20 là, bien, il doit y avoir la mesure
21 d'accompagnement.

22 S'ils pouvaient mettre en place un service
23 ou quelque chose d'accompagnement de recherche de
24 logements, avec les familles, sensibiliser les
25 propriétaires, qu'il y ait justement des logements

1 réservés pour arrimer ces demandes-là avec les
2 besoins de logements qui se trouvent, t'sais, un
3 pairage, oui, je pense qu'il faut aller en réserver
4 des unités de logements, il faut en créer. Il y
5 avait des belles annonces de logements sociaux qui
6 étaient annoncées par la Ville de Montréal. Tant
7 mieux, mais j'ai hâte de voir les résultats. J'ai
8 hâte au prochain printemps, de voir le stress que
9 vont subir les familles qu'on accueille...

10 Q. **[100]** Hum, hum.

11 R. Vraiment.

12 Q. **[101]** Et dernière question... et je pense que vous
13 le dites, au-delà de l'OMH qui peut construire...
14 bon, plus de logements et tenir compte de la
15 réalité d'aujourd'hui, des familles, il faudrait,
16 selon vous, faire une sensibilité... sensibiliser
17 davantage les propriétaires qui vous louent un
18 logement, que ce logement-là soit adéquat puis que
19 les murs...

20 R. Bien, effectivement.

21 Q. **[102]** ... l'hiver, qu'on ait quand même chaud à
22 l'intérieur.

23 R. Effectivement, puis si on regarde juste aussi les
24 problématiques sur l'île de Montréal, personne ne
25 sera étonnée d'apprendre les problématiques reliées

1 aux punaises de lit.

2 Q. **[103]** Hum, hum.

3 R. Qu'est-ce qui arrive avec les punaises de lit? La
4 famille, elle ne peut plus recevoir de services. On
5 lui dit : « Bien, tant que tu ne règles pas ton
6 problème. » Elle fait des pressions auprès du
7 propriétaire pour que ça se règle, il n'y a rien
8 qui se passe.

9 Dernièrement, j'ai une maman qui me
10 disait : « Hey, je me suis payée un luxe. Je me
11 suis payé un cadeau de Noël, j'ai payé moi-même
12 tout le processus d'extermination, tout ça, parce
13 que je n'en pouvais juste plus là, c'est ma santé
14 mentale qui était en jeu là-dedans. » Ça fait
15 que... voilà.

16 Q. **[104]** Merci, merci beaucoup.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Merci. On poursuit avec Lise Lavallée.

19 Mme LOUISE LAVALLÉE, commissaire :

20 Je suis impressionnée par la présentation que vous
21 avez faite, avec les deux mamans aussi. J'ai
22 l'impression que vous avez créé un espèce de cocon
23 où les mamans se sentent rassurées en laissant chez
24 vous leurs enfants parce que c'est sûr que je vois
25 des mamans qui sont impliquées auprès de leurs

1 enfants.

2 Q. [105] Et j'aimerais ça savoir, pour les mamans,
3 j'imagine que vous avez une peur du jour où vos
4 enfants n'auront plus à aller à cette garderie-là,
5 ils vont aller à l'école parce que vous êtes bien
6 là, dans cet environnement-là, vous êtes contentes
7 de retrouver vos enfants dans cet environnement-là,
8 j'imagine?

9 [REDACTED] :

10 R. Moi, oui, parce que mon garçon c'est quelqu'un qui
11 est... dès qu'il y a un changement, ça débalance
12 bien raide son caractère. Là, il va faire plus de
13 crises ou des choses comme ça. Ça fait que
14 tandis... mais qu'il aille à l'école, ça va être à
15 recommencer. C'est ça qui est stressant pour moi et
16 pour lui-même là. C'est pour ça que... Oui, ça
17 serait le fun que ça soit aussi une école, mais ça
18 ne l'est pas.

19 [REDACTED] :

20 R. Oui, c'est ça. Oui, mon Dieu... Moi là... Moi,
21 c'est ça, t'sais, moi, présentement, moi... on est
22 dans le comité événements nous là, puis t'sais, on
23 prépare les fêtes pour les enfants, on s'implique
24 beaucoup à la garderie. Puis moi, je me dis : Bien,
25 écoute bien là, même si mon enfant est à l'école,

1 c'est bien de valeur, mais je reste dans le comité
2 événements moi, je ne m'en vais pas de là.

3 T'sais, c'est parce que, t'sais, je suis
4 bien dans cet environnement-là. T'sais, c'est sûr
5 que ça va me faire de quoi de ne plus voir mon
6 enfant dans les locaux, mais non là, moi, je reste
7 là, je continue à être bénévole.

8 C'est... parce que présentement, c'est le
9 fun, t'sais, quand on s'implique dans la garderie,
10 on voit nos enfants qui sont fiers de nous parce
11 qu'on s'implique pour eux puis on fait les
12 activités. Non... regarde, ça nous apporte
13 beaucoup, t'sais.

14 Ça fait que moi, moi aussi là, mon enfant
15 là, son diagnostic là, regarde, on va le dire là,
16 moi, ça ne me dérange pas, il est autiste léger,
17 mon fils, O.K. avec une dypraxie puis aussi, il a
18 un retard d'un an.

19 Mais, t'sais, je ne le sais pas comment il
20 va réagir, moi, quand il va aller à l'école. C'est
21 un enfant très sociable là, mon fils là. T'sais, il
22 y a différents niveaux d'autisme là. Moi, mon fils
23 est très, très sociable, pas de trouble. Même un
24 peu trop des fois, t'sais. Ça fait qu'il faut lui
25 dire : Hey, tu ne connais pas la personne, tu ne

1 lui dis pas, t'sais, c'est ton ami là. Non, non, tu
2 ne le connais pas.

3 T'sais, c'est... déjà je travaille
4 certaines choses avec lui, mais je ne le sais pas
5 moi, comment il va réagir là quand il va être à
6 l'école là. Ça fait que c'est toutes des craintes
7 qu'on a, t'sais. Moi, si c'était juste de moi, je
8 le laisserais encore à la garderie là.

9 Q. **[106]** Donc, le défi, ce que je comprends, c'est
10 qu'on a mis en place, avec le CPE... grâce aux CLSC
11 qui vous ont référées au CPE, un programme qui
12 encadre bien vos enfants puis vous vous sentez
13 rassurées.

14 Et là, le défi ça va être d'avoir un
15 encadrement qui vous permette de vivre la
16 transition de la garderie à l'école pour que ça se
17 passe bien parce que c'est sûr, il va y avoir un
18 jour où il va falloir qu'il aille à l'école...

19 R. Hum, hum.

20 Q. **[107]** ... puis vous allez vouloir retrouver cet
21 encadrement-là auprès de vos enfants. Et cette
22 possibilité-là aussi de vous impliquer afin d'avoir
23 la même... d'être aussi rassurées que ce que vous
24 vivez actuellement avec la garderie.

25

1 [REDACTED] :

2 R. Mais on est très rassuré avec cette garderie-là
3 aussi parce qu'on a l'occasion de pouvoir passer
4 des moments dans le groupe, avec notre enfant,
5 c'est ça l'avantage aussi. Tandis que dans les
6 écoles, ils n'impliquent pas assez les parents là-
7 dedans. Ça, c'est vraiment...

8 [REDACTED] :

9 R. T'sais, ils font... T'sais, moi, en tout cas, je
10 sais qu'au Centre François-Michelle, j'ai ma
11 quatrième qui, elle aussi, a un diagnostic... en
12 tout cas... je ne veux pas tout dire le diagnostic
13 de tous mes enfants parce qu'on ne finira plus,
14 mais t'sais, ma fille, elle, est au Centre
15 François-Michelle, primaire, puis j'ai mon plus
16 vieux qui, lui, est au secondaire, puis, t'sais,
17 c'est comme... Eux, ils demandent d'être dans le
18 comité de parents, t'sais, mais c'est parce que
19 c'est à l'autre bout du monde.

20 Moi, ça fait que c'est genre, impossible là
21 que je puisse commencer à m'impliquer, puis j'ai
22 quatre écoles différentes là. Attends, ça va être
23 une cinquième école différente quand mon plus jeune
24 va rentrer là. Tu t'imagines-tu si je m'implique
25 dans tous les comités là, je finirai plus, c'est

1 clair. J'aimerais bien ça là, t'sais, mais...

2 Q. **[108]** La morale de l'histoire, ça prend des lieux
3 proches.

4 R. C'est ça.

5 Q. **[109]** Mais c'est ce que je comprends parce que ça,
6 c'est un défi parce que vous êtes des parents qui
7 sont impliqués, ce que je comprends. Puis si vous
8 aviez la possibilité d'avoir vos enfants dans une
9 école proche, vous souhaiteriez avoir la même
10 implication dans l'école, puis on en a entendu
11 parler cet avant-midi où on parlait justement des
12 écoles où on devrait impliquer un peu plus les
13 parents. Puis c'est un peu le modèle que vous
14 aimeriez retrouver étant donné que vous aimez le
15 modèle dans lequel vous êtes impliquées
16 actuellement pour les CPE.

17 R. Hum.

18 Q. **[110]** Mais madame Langlais, je vous demanderais...
19 Tout à l'heure, vous avez parlé de l'approche de
20 co-éducation. Concrètement, quels sont les
21 avantages que vous avez pu relever de cette
22 approche-là?

23 Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS :

24 R. O.K. Bien, c'est sûr qu'il y a des outils concrets
25 qui peuvent sortir de l'approche, mais c'est aussi

1 tout un sentiment de relations qui est travaillé à
2 travers une approche de co-éducation.

3 Un exemple bien précis, par exemple, c'est
4 la semaine dernière, on fêtait l'Halloween puis il
5 y avait une maman justement, elle a un suivi,
6 présentement. Pour elle, avoir une relation
7 harmonieuse avec son enfant, ce n'est pas toujours
8 facile, surtout dans le quotidien, des tâches puis
9 des nombreux besoins des autres enfants puis tout
10 ça, puis elle a décidé... T'sais, nos portes sont
11 toujours ouvertes, ça fait qu'elle a décidé de
12 venir passer l'après-midi avec nous pour fêter
13 l'Halloween.

14 Et là, tout au long de l'après-midi là,
15 elle n'arrêtait pas de dire aux éducatrices : « Ah!
16 Mais j'ai donc bien du fun! Ah! Mais c'est donc
17 bien plaisant! Ah! Que ça me fait du bien! Ah!
18 Que... Ah! Que...

19 T'sais, elle est retournée chez elle là,
20 avec tellement, t'sais, de bien-être d'avoir passé
21 un beau moment hors du stress familial. C'est comme
22 si on lui avait, t'sais, réservé un petit espace
23 hyper précieux pour venir vivre ça. Puis c'est
24 comme ça que ça se construit, t'sais. Ça va
25 continuer puis il y aura d'autres événements, il y

1 aura d'autres expériences comme celle-là puis ça
2 construit le lien mère-enfant dans cette situation-
3 là, t'sais.

4 Un autre bel exemple, c'est que quand les
5 parents s'impliquent, bien, pour les enfants,
6 concrètement aussi, il y a un grand sentiment de
7 fierté. On avait un petit garçon, t'sais, qui, au
8 niveau du langage là, ce n'était évident là de
9 pouvoir communiquer avec son entourage, puis sa
10 mère, elle s'impliquait puis elle faisait des
11 décorations pour Noël.

12 Puis là, à chaque fois qu'il passait devant
13 une décoration que sa mère avait installée là, là,
14 il nous disait : « C'est ma maman... C'est maman
15 qui a fait ça. » Il nous le disait, à tous les
16 membres du personnel, à ses amis, à tout, t'sais,
17 avec une immense fierté.

18 Puis là, on voyait comment, à quel point,
19 c'était un stimulant de vouloir s'exprimer dans un
20 contexte comme celui-là, de par son moteur. Son
21 moteur d'expression, c'était sa mère qui s'était
22 comme impliquée dans nos lieux.

23 Une autre chose qu'on a en place, c'est un
24 programme d'éveil à la lecture. Puis dans la mise
25 en place du programme d'éveil à la lecture, on se

1 disait : Bien, c'est bien beau de rendre le livre
2 accessible dans nos locaux, faire de la lecture,
3 mais on n'y arrivera pas tout seuls, ça nous prend
4 des parents partenaires de ce programme-là.

5 Ça fait qu'on s'est dit : Bien, comment on
6 peut les impliquer à l'intérieur de ça? Bien,
7 premièrement, on a dit : Bien, pour rendre les
8 livres accessibles dans les familles, on le sait
9 qu'il y a le frein de se rendre à la bibliothèque,
10 ce n'est pas toujours évident, ce n'est pas
11 toujours près de chez nous. On s'est dit : Bien, on
12 va ouvrir deux bibliothèques de prêts de livres.

13 Donc, on a la bibliothèque des petits
14 lecteurs puis la bibliothèque des grands lecteurs
15 pour nos plus vieux. Et puis c'est des parents
16 bénévoles qui s'occupent d'ouvrir la bibliothèque.
17 À chaque demi-heure (1/2 h) là, soit de l'avant-
18 midi ou de l'après-midi. Ça fait que c'est des
19 parents qui entraînent d'autres parents dans
20 l'action lecture. Nous, on n'a presque plus rien à
21 faire dans ce projet-là ou presque parce qu'il y a
22 un effet d'entraînement incroyable.

23 Je prends par exemple, aussi le... Puis on
24 utilise différents moyens, différentes stratégies,
25 pour aller les rejoindre, les parents, dans cette

1 action-là qui est un exemple parmi tant d'autres,
2 mais on a des semaines de la lecture, on invite les
3 parents à être présents. On va faire venir des
4 animatrices en lecture du Groupe Contact, qui vont
5 offrir des animations lecture où les parents sont
6 invités.

7 On a un grand Salon du livres. [REDACTED] est
8 une lectrice pour plein d'autres enfants. Elle
9 vient s'installer dans notre grand Salon du livre
10 pendant une semaine et demie de temps. Elle
11 s'installe sur les tapis, les enfants vont la voir,
12 elle fait des lectures, les parents sont invités à
13 y participer puis tout ça. Ça fait que c'est
14 d'autres beaux exemples de co-éducation avec les
15 parents. Mais il y en a plein, il y en a d'autres,
16 mais... voilà.

17 Q. [111] Merci beaucoup à toutes les trois pour vos
18 témoignages.

19 R. Merci.

20 [REDACTED] :

21 Merci.

22 [REDACTED] :

23 Merci.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Merci. Moi, je vais faire une commentaire, mais je

1 déclare mon biais très, très, très, très fort : Je
2 connais ce quartier-là que j'adore, que j'aime
3 beaucoup.

4 Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS :

5 R. Oui.

6 Q. **[112]** Alors, quand je vous entends dire qu'à cause
7 des problèmes de logements. Puis on a vu ce qui
8 s'est passé, la gentrification ces dernières
9 années, et que les gens doivent être déracinés,
10 puis on sait ce que ça veut dire. Puis vous l'avez
11 bien expliqué, ça veut dire « pertes de services ».

12 J'imagine le déchirement de parents qui
13 doivent quitter et qui n'ont plus accès aux CPE
14 Halte-Répît, ça doit être épouvantable. Mais non
15 seulement ça, c'est qu'on voit tout de suite les
16 conséquences sur les tout-petits aussi là. Donc,
17 c'est ça qui me dérange profondément.

18 Ce que je retiens, c'est que tout ce que
19 vous nous avez expliqué, c'est du sur mesure, c'est
20 de la proximité, c'est dans la communauté. Et je
21 comprends qu'on n'est pas dans un moule, tout le
22 monde rentré dans le moule, rentré dans le petit
23 carré, mais c'est vous qui vous adaptez aux humains
24 à qui vous dispensez des services, les grands ou
25 les petits.

1 R. Hum, hum.

2 Q. **[113]** Et je comprends que cette proximité-là dans
3 la communauté, à mon avis, c'est ce qui fait votre
4 succès, c'est votre capacité d'adaptation ne
5 serait-ce que ce qui a l'air d'un détail, mais la
6 souplesse d'horaire du CPE...

7 R. Hum, hum.

8 Q. **[114]** ... c'est énorme pour des parents là.

9 R. Oui.

10 Q. **[115]** Cette... cette... je dis « portes ouvertes ».
11 Vous ne l'avez pas dit comme ça, mais le CPE portes
12 ouvertes à n'importe quel moment, ça doit être
13 extraordinaire pour des parents. Puis j'écoutais
14 madame qui disait : « Moi, j'en ai trois... » Oui,
15 ██████████ : « J'ai trois, à trois écoles
16 différentes... »

17 R. Hum, hum.

18 Q. **[116]** ... j'imagine, le matin.

19 R. Quatre.

20 Q. **[117]** Quatre... à quatre écoles différentes, c'est
21 terrible. Donc, ça, je pense que... C'est ce que je
22 retiens. C'est vous qui vous adaptez. Et quand vous
23 dites que, par exemple, comment ça vous a aidé que
24 le CLSC vient vous dispenser les services quand
25 vous êtes là au CPE.

1 R. Hum, hum.

2 Q. **[118]** Je pense que c'est un modèle qu'il faut
3 comprendre, au moins les concepts. Ce n'est pas
4 tout le monde rentré dans le moule, mais ce sont
5 les services, puis vous vous adaptez au besoin de
6 la population. Et moi, là-dessus, je vous
7 dis : Chapeau!

8 R. Hum, hum.

9 Q. **[119]** Parce que je présume que ça ne doit pas être
10 toujours facile.

11 R. Non.

12 Q. **[120]** Je présume qu'il faut vivre avec un certain
13 de niveau de stress et d'incertitude, mais quand je
14 vois les deux personnes qui vous accompagnent, moi,
15 j'ai envie de vous dire : Bravo! Bravo! Bravo!

16 Et je comprends quand vous disiez : « Moi,
17 même si mes enfants ne sont plus là, je vais rester
18 là. »

19 R. Oui. Hum, hum.

20 Q. **[121]** Je vous entends parler puis j'aimerais ça
21 voir une petite famille là, comme il y en a
22 plusieurs. Et en terminant, pourquoi le protocole
23 est à cinq pour cent (5 %), ça se change ça? Je ne
24 comprends pas là.

25 R. Bien... Ah! Ah! Moi, je suis d'accord avec vous que

1 ça se change...

2 Q. **[122]** Non, mais expliquez-moi... non, mais... je...

3 R. ... oui.

4 Q. **[123]** Je ne suis pas en train de... vraiment, je ne
5 comprends pas là. S'il est à cinq pour cent
6 (5 %)...

7 R. Oui.

8 Q. **[124]** ... puis que le besoin est à dix pour cent
9 (10 %), on le change?

10 R. Oui, mais t'sais... puis malheureusement, c'est
11 qu'il est à cinq pour cent (5 %), mais il est à
12 cinq pour cent (5 %) pour un seul partenaire. Ça
13 fait que, t'sais, puis à quelque part...

14 Q. **[125]** Ah...

15 R. ... comme je vous donnais comme exemple.

16 Q. **[126]** Oui.

17 R. Quand j'ai reçu la liste des enfants...

18 Q. **[127]** Je comprends.

19 R. ... il y avait juste un enfant...

20 Q. **[128]** D'accord.

21 R. ... pour Hochelaga-Maisonneuve...

22 Q. **[129]** O.K.

23 R. ... que...

24 Q. **[130]** Impossible...

25 R. Il y a une liste qui a été distribuée pour...

1 Q. **[131]** Je comprends.

2 R. ... sept CPE dans notre quartier.

3 Q. **[132]** Je comprends.

4 R. C'est clair qu'on va lui trouver une place, mais
5 emmenez-en d'autres.

6 Q. **[133]** Donc, le besoin, c'est d'être capables
7 d'ouvrir vos bras à toutes les familles dans le
8 quartier...

9 R. Oui.

10 Q. **[134]** ... qui ont besoin de vous, peu importe le
11 partenaire...

12 R. Oui.

13 Q. **[135]** ... qui les réfère?

14 R. Exactement.

15 Q. **[136]** Donc, c'est de là que vous avez besoin
16 d'augmenter à dix pour cent (10 %) ?

17 R. Oui parce que...

18 Q. **[137]** Je comprends.

19 R. ... si là, on l'élargit, bien tant mieux, c'est ça.
20 C'est sûr que, t'sais, on en crée là des protocoles
21 avec d'autres organisations...

22 Q. **[138]** O.K.

23 R. ... mais, t'sais, avec le protocole, c'est qu'on
24 peut laisser nos places attendre les situations de
25 crise.

1 Q. **[139]** Absolument.

2 R. On peut...

3 Q. **[140]** Je comprends.

4 R. ... ce qu'on ne peut pas avec les autres
5 partenaires.

6 Q. **[141]** Je comprends.

7 R. C'est pour ça que je dis que, t'sais, les besoins,
8 ils doivent arriver durant l'été ou presque, parce
9 qu'après ça, c'est difficile. Puis quand la
10 responsable de la Maison d'hébergement puis elle me
11 dit : « Deux enfants, penses-tu que tu peux? Parce
12 que ça serait hyperaidant? » J'aimerais ça,
13 t'sais... j'aimerais vraiment ça pouvoir
14 dire : Oui, viens t'en.

15 Q. **[142]** Je comprends. Je comprends, c'est plus clair.

16 Merci. Euh... André Lebon.

17 M. ANDRÉ LEBON, commissaire :

18 Bien, c'est unanime, je pense, hein? Tout le monde
19 apprécie votre témoignage, puis je vais juste vous
20 dire en deux minutes, que vous venez nourrir un
21 enjeu qu'on a parce que même si notre Commission
22 réfléchit aux enfants de la DPJ puis aux enfants
23 qui sont ultimement placés, notre plus gros défi
24 c'est de trouver comment on peut accompagner ces
25 enfants-là puis ces parents-là dont vous êtes, le

1 plus tôt possible...

2 R. Hum, hum.

3 Q. **[143]** Dans leurs développements pour éviter qu'ils
4 se rendent là.

5 R. Oui.

6 Q. **[144]** Puis votre témoignage, aujourd'hui là,
7 [REDACTED] puis [REDACTED] là, c'est capital. [REDACTED],
8 tu es venue nous dire :

9 Cette infirmière-là, là, qui
10 m'accompagne depuis cinq ans, elle a
11 été déterminante. D'abord, elle a
12 gagné ma confiance, elle s'est
13 investie auprès de moi. Elle est
14 stable, je n'ai pas besoin de répéter
15 mon histoire dix (10) fois.

16 R. Hum, hum.

17 Q. **[145]** Puis quand j'ai eu affaires, à un
18 moment donné, avec la DPJ, c'est elle
19 qui est venue appuyer en
20 disant : « Non, non, non, vous ne
21 comprenez pas là, cette personne-là
22 a... »

23 C'est vraiment... En fait là, votre témoignage,
24 c'est comment faire d'une histoire à succès qui est
25 exceptionnelle, quelque chose que le système va

1 permettre de déployer à plus grande échelle. Ce
2 n'est pas juste un cas d'exception.

3 [REDACTED] ou [REDACTED], quand tu dis :

4 Hey, au CLSC là, ils m'ont donné une
5 personne-pivot[...]

6 R. Hum, hum.

7 Q. **[146]** [...] j'avais tellement d'affaires à
8 gérer là, il y a une personne qui
9 s'occupe...]

10 Alors, pour moi, vous nous donnez les ingrédients
11 et c'est à nous de trouver le mécanisme pour que
12 ces ingrédients-là soient dans le système.

13 R. Hum, hum.

14 Q. **[147]** Puis, Madame Langlais, bien, vous, vous êtes
15 venue nous dire comment. On a un actif au Québec,
16 hein? Ça s'appelle des CPE, ça s'appelle des
17 Maisons de la Famille. Puis si on les met à
18 contribution puis si on joue en équipe, comme vous
19 nous avez admirablement déployé là :

20 Voici comment on travaille avec les
21 autres partenaires.

22 Bien, on a un actif au Québec qui pourrait faire
23 une différence si, et seulement si, on continue de
24 leur donner les conditions pour qu'elles jouent ce
25 rôle-là.

1 R. Hum.

2 Q. **[148]** Puis j'ai retenu aussi, que vous étiez un
3 modèle un peu différent. Vous êtes une Halte-Répit,
4 donc toutes...

5 R. En fait, on est vraiment un Centre de la Petite
6 Enfance, mais on offre, on a... Notre offre de
7 service n'est pas d'offrir du temps complet...

8 Q. **[149]** D'accord.

9 R. ... mais on est vraiment un Centre de la Petite
10 Enfance.

11 Q. **[150]** Alors, ce besoin-là, là, pour avoir présidé
12 la Commission sur l'éducation de la Petite Enfance
13 là...

14 R. Oui.

15 Q. **[151]** ... on l'a entendu dans beaucoup de places
16 là. Dans les régions, c'est les gens qui
17 travaillent une semaine en dehors, une semaine en
18 dedans. D'autres, c'est le travail saisonnier. Ça
19 fait que ces enjeux-là de souplesse à l'intérieur
20 du réseau de garde, c'est aussi un enjeu. Et
21 l'illustration que vous faites, ça répond là, il y
22 a des gens qui ont ce besoin-là.

23 Ça fait que moi... moi, je trouve que vous
24 êtes venues nous asseoir... Parce que l'autre chose
25 qu'on a entendue... A contrario là, on est dans la

1 semaine ou les semaines usagers, ceux qui ont vécu
2 le système, puis c'est fou le nombre de personnes
3 adultes, devenues adultes ou parents qui viennent
4 nous dire :

5 L'absence de personne significative.
6 Je n'ai pas eu personne, j'ai été...
7 Je me suis répété, j'ai transité avec
8 dix (10), quinze (15), vingt (20),
9 vingt-cinq (25) intervenants.

10 Vous venez nous dire à quelles conditions ça peut
11 faire une différence.

12 Il y en a, au moins, une personne qui
13 peut m'investir puis faire ma
14 différence.

15 Alors, moi, je trouve que votre témoignage là, pour
16 une Commission là, ça vient jeter une pierre sur
17 laquelle on va pouvoir construire. Ça fait qu'████████
18 ████████ puis ████████ là, si vous pensez que vous vous
19 êtes déplacées pour rien là, enlevez-vous ça de la
20 tête, c'est génial ce que vous êtes venues faire.

21 C'était plus un commentaire, mais si vous
22 voulez commenter là-dessus, Madame Langlais, ou
23 n'importe qui.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Merci. Merci André. Michel Rivard.

1 M. MICHEL RIVARD, commissaire :

2 Oui, merci. Alors, merci à vous trois de votre
3 témoignage et il n'y a pas seulement nous qui, je
4 pense, qui vous trouvons bons et qui trouvons que
5 vous faites un bon travail.

6 Ce matin, il y a des personnes qui sont
7 venues dire : La Halte Garderie de cet après-midi
8 là, ils font du bon travail. Il y a des gens, ce
9 matin, qui nous ont dit ça. Alors, il n'y a pas
10 seulement nous, mais je pense que ça va au-delà de
11 l'enceinte de cette Commission-là.

12 Q. [152] Moi, j'ai une question pour Madame [REDACTED].
13 Je me doute un peu de la réponse, mais je veux
14 entendre votre perception, vous, c'est ça que je
15 veux entendre.

16 Lorsque la DPJ est entrée dans votre vie
17 là, ce n'était pas nécessairement une bonne
18 nouvelle là, mais est-ce que... On vous a sûrement
19 offert de l'aide. Pourquoi vous ne vouliez pas du
20 tout de l'aide de la DPJ puis que vous vouliez
21 absolument que le dossier se ferme? Je veux savoir
22 votre perception, puis soyez très honnête, n'ayez
23 pas peur de le dire là. Mais vous comprenez ma
24 question?

25

1 [REDACTED] :

2 R. Oui parce que moi, j'ai déjà été une enfant de la
3 DPJ puis...

4 Q. **[153]** O.K.

5 R. ... j'ai remarqué ce qu'ils faisaient avec les
6 enfants de les déplacer pour... C'est comme moi, il
7 y ont eu des bonnes raisons de me déplacer dans des
8 familles d'accueil, mais moi, je ne ferai pas vivre
9 ça à mon fils, ça fait que...

10 C'est pour ça que quand ils sont venus chez
11 moi puis qu'elle m'a dit : « Tu nourris mal ton
12 enfant. » Puis qu'elle voulait continuer puis
13 continuer... Si je n'avais pas eu l'infirmière,
14 c'est sûr et certain qu'ils auraient continué, mais
15 pour quelles raisons? C'est ça que je trouve
16 dommage par rapport à ça, c'est qu'ils jugent... On
17 dirait qu'ils veulent rester dans le dossier même
18 s'ils voient que je n'en avais pas besoin.

19 Q. **[154]** Vous vous sentiez jugée?

20 R. Oui!

21 Q. **[155]** Vous ne vous sentiez pas écoutée? Est-ce que
22 c'est ça que vous nous dites?

23 R. Oui, puis aussi le fait qu'elle m'a obligée à faire
24 des ateliers. T'sais, comme l'affaire... Exemple,
25 l'affaire du logement de tantôt. La DPJ demande aux

1 parents : « Ah, ton logement n'est pas assez
2 adéquat. »

3 Q. **[156]** Hum, hum.

4 R. Mais, eux-autres, ils font quoi là-dedans? Les
5 familles... il faut qu'ils lui en trouvent un parce
6 qu'ils ont un délai pour le trouver. Mais eux-
7 autres, ils font quoi là-dedans? Pour aider la
8 famille à en trouver? Hum, hum.

9 Q. **[157]** O.K.

10 R. Moi, je ne suis pas d'accord avec ça là, par
11 rapport à ce qu'eux-mêmes, ils font, les
12 familles... t'sais, c'est plus par rapport à ça là.
13 Puis c'est pour ça que moi, je ne les voulais pas
14 dans ma vie parce que je n'en ai pas besoin. Mais
15 quand il y en a qui en ont besoin, ils ne vont pas
16 pousser plus loin dans leur histoire ou dans
17 leur... En tout cas...

18 M. ANDRÉ LEBON, commissaire :

19 Ça répond à ma question, merci. Merci.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Merci. On continue avec Jean-Marc Potvin.

22 M. JEAN-MARC POTVIN, commissaire :

23 Q. **[158]** Bien, je joins ma voix à tous mes collègues
24 pour vous féliciter pour tout ce travail-là. C'est
25 un peu la création d'une solidarité sociale qui

1 s'est perdue dans nos quartiers. Puis l'isolement
2 social, c'est la chose la plus terrible qui soit,
3 puis je pense qu'à travers ce que vous êtes en
4 train de faire, vous contrer ça.

5 Je veux revenir sur un point que Gille
6 Fortin avait abordé là, parce que là, j'ai été
7 surpris d'entendre que, dans votre mission aussi,
8 vous avez une mission, une mission de... c'est un
9 CPE, mais une mission de soutien à la famille. Puis
10 vous avez fait une référence à une subvention de
11 soutien à la famille...

12 Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS :

13 R. Oui.

14 Q. **[159]** ... parce que quand André Lebon dit : « C'est
15 une pierre sur laquelle ont veut tabler là. »

16 R. Oui.

17 Q. **[160]** On aurait peut-être besoin de mieux
18 connaître, de mieux comprendre, comment ça peut se
19 répandre dans le réseau des CPE. Il y a aussi les
20 Maisons de la famille qui jouent un rôle qui peut
21 ressembler aussi. Comment ce tissu social-là peut
22 se généraliser? Est-ce qu'il y a des leviers, par
23 exemple, dans le cadre de référence pour les CPE
24 sur lequel on peut s'appuyer, est-ce que tous les
25 CPE peuvent aller chercher des subventions de

1 soutien à la famille? Est-ce qu'il y a un budget
2 suffisant à cet égard-là? Est-ce que...

3 Mme MARRIE-CLAUDE LANGLAIS :

4 R. Difficilement. Je pense qu'il faudrait s'y pencher,
5 il faudrait voir quels mécanismes mettre en place.
6 Ce qui est clair, c'est que tout CPE joue un rôle
7 important de soutien à la famille. On est reconnu
8 pour notre offre de garde auprès des tout-petits,
9 mais il y a tous les parents qui sont là, en
10 besoin, tout dépendamment de comment on offre notre
11 service, dans quels cartiers, dans quels secteurs,
12 tout ça. Il y aurait matière à réfléchir.

13 Je pense que pour nous, dans notre
14 situation, c'est très aidant, très soutenant, ça
15 nous permet d'avoir des ressources qui sont là pour
16 les accompagner, les familles en grands besoins.
17 Euh... voilà, mais non, ça ne va pas d'office puis
18 ce n'est pas évident d'aller chercher des sommes
19 supplémentaires, t'sais, des subventions pour la
20 co-éducation, avec les parents, ça pourrait être...

21 Ça fait partie de notre mission, c'est là,
22 mais comment venir encore davantage soutenir le
23 réseau là-dedans? Il y aurait de quoi à réfléchir.
24 Je n'ai pas toutes les grandes solutions, mais
25 c'est ça.

1 M. JEAN-MARC POTVIN, commissaire :

2 Merci.

3 R. Oui.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 On continue avec Lesley Hill.

6 Mme LESLEY HILL, commissaire :

7 Donc, à mon tour de vous remercier. C'est vraiment
8 très rafraîchissant de vous entendre aujourd'hui.

9 Q. **[161]** Donc, ma question est vraiment pour les deux
10 mamans et c'est à l'effet que vous avez été
11 référées toutes les deux par le CLSC dans le cadre,
12 je pense, du protocole d'entente...

13 [REDACTED] :

14 R. Oui.

15 Q. **[162]** ... avec le CPE. Puis on n'a pas eu beaucoup
16 de parents qui ont témoigné sur les services qu'ils
17 ont reçus du CLSC comme tels. Donc, je voulais
18 juste vous entendre sur comment vous avez trouvé
19 ces services-là du côté du CLSC?

20 R. Moi, je pourrais bien dire... Bien, en tout cas,
21 moi, j'avais une travailleuse sociale qui était
22 pivot puis que c'est grâce à elle parce qu'au
23 début... mon Dieu, je gérais des agendas de
24 ministres là.

25 Q. **[163]** Définitivement. Elle était...

1 R. J'étais très remplie puis j'allais à différentes...
2 Je devais me déplacer à différentes places. Puis
3 d'avoir... de travailler avec ma TS là puis de
4 cibler une place où on pouvait faire venir les
5 intervenants au lieu que moi, j'aie à me déplacer à
6 différentes places, c'était beaucoup aidant.

7 Q. [164] Oui.

8 Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS :

9 R. Une pratique exemplaire? Pratique exemplaire.

10 Q. [165] Oui. Super... oui...

11 R. [REDACTED] aussi, je pense, hein? Dans le suivi que tu
12 as eu?

13 [REDACTED] :

14 Attendez... Bien, moi, dans le fond, c'est ma
15 famille qui m'en ont parlés des CLSC, du... Par
16 rapport à mon infirmière c'est elle, pour le
17 programme, c'est ma famille, mais sinon, en tant
18 que tel, je trouve qu'il n'y a pas assez de... On
19 en entend pas autant parler qu'on voudrait. T'sais,
20 il y en a qui ne savent même pas certains services
21 qui existent parce qu'on n'en entend pas parler.
22 Moi, je trouve que ça serait une bonne chose que...

23 Même que j'avais donné une anecdote à
24 Marie-Claude, c'est qu'on pourrait mettre, au lieu
25 des annonces de yogourts bien, mettre des annonces

1 de CLSC.

2 Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS :

3 Oui, tu m'avais dit ça, c'est vrai.

4 [REDACTED] :

5 Peu importe l'annonce, mais t'sais... T'sais, ils
6 en mettent beaucoup contre l'intimidation ou
7 plusieurs chose, mais pas ça. Tu dis, c'est ce qui
8 est prioritaire. Moi, je trouve... Parce que comme
9 ça, les gens ils vont faire : « Ah! Je pourrais
10 peut-être appeler... ». Même les enfants de SOS
11 Suicide, t'sais, ils en parlent souvent de ça, mais
12 est-ce qu'ils en parlent des CLSC? Non, pas du
13 tout. Moi, je trouve que... T'sais, développer ce
14 côté-là.

15 Q. [166] Puis peut-être juste...

16 R. Ça serait bon.

17 Q. [167] ... une petite question supplémentaire là-
18 dessus, mais qu'est-ce qui fait que vous avez
19 accepté les services du CLSC, mais que vous ne
20 vouliez pas les services de la DPJ. C'est quoi la
21 différence pour vous que les services en CLSC?

22 R. Bien, parce que le CLSC n'est pas là pour me dire
23 quoi faire. Tandis que la DPJ, eux-autres, ils sont
24 là puis ils disent : « Ah... tu dois faire... »

25 Comme ils l'ont fait, ils m'ont obligée à

1 aller à des ateliers tandis que mon infirmière,
2 elle ne m'aurait jamais obligé à faire ça là. Elle
3 m'aurait conseillé, mais pas obligé...

4 Q. **[168]** Hum, hum.

5 R. ... c'est ça l'affaire, par exemple.

6 Q. **[169]** O.K. Je comprends.

7 R. Oui.

8 Q. **[170]** C'est l'approche.

9 R. C'est le fait qu'on soit obligé à quelque chose.

10 Q. **[171]** O.K. Donc, l'approche d'accompagnement.

11 R. Parce qu'ils disent que ça nuit à son
12 développement, mais... non... c'est... non...

13 Q. **[172]** O.K.

14 R. Je ne suis pas d'accord.

15 Q. **[173]** Parfait. Merci, c'est clair.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Merci, merci infiniment. Vous voyez que votre
18 témoignage dans un fou rire général, ce qui est bon
19 signe. Plus sérieusement, merci, merci infiniment,
20 vous nous montrez comment la proximité, la
21 communauté, les liens entre tout le monde ça peut
22 faire une différence, puis [REDACTED] et [REDACTED],
23 vous êtes les dignes représentants de ce que ça
24 veut dire.

25 Merci aussi pour vos suggestions puis on ne

1 peut que vous souhaiter bonne continuation avec vos
2 enfants et Madame Langlais, bien, bon courage à
3 vous et à toute l'équipe de ce magnifique quartier.
4 Je répète que j'ai un biais pour ce quartier-là.
5 Merci infiniment. Merci beaucoup.

6 [REDACTED] :

7 Merci.

8 [REDACTED] :

9 Merci énormément.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Alors, nous allons attendre que tout le monde ait
12 quitté la salle puisque le prochain témoignage,
13 c'est un témoignage à huis clos.

14

15 (Voir cahier huis clos)

16

17

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Alors, le huis clos est levé. Nous devons avoir le
20 témoignage d'Olivier. Malheureusement, pour des
21 raisons de santé Olivier ne peut pas être avec
22 nous, mais nous voulons, tous les commissaires, lui
23 dire merci pour ses efforts, pour son témoignage et
24 le résumé de son témoignage va être déposé en
25 preuve, donc la Commission va en tenir compte.

1 P-003 : Résumé du témoignage de M. Olivier Gosselin

2

3 Alors, nous remercions encore Olivier, nous lui
4 souhaitons bonne santé. Et là-dessus, on ajourne
5 jusqu'à demain matin. Merci.

6

7 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

8

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Nous, soussignées, **ROSA FANIZZI**, et **ODETTE GAGNON**,
4 sténographes officielles, dûment assermentées,
5 certifions sous notre serment d'office que les
6 pages qui précèdent sont et contiennent la
7 transcription fidèle et exacte des notes
8 recueillies au moyen de l'enregistrement numérique,
9 le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
10 qualité dudit enregistrement, le tout, conformément
11 à la Loi.

12 Et nous avons signé,

13

14

15

16

17 **ROSA FANIZZI**

18

19

20

21

22

23

24 **ODETTE GAGNON**